



Bulletin Officiel

N°7104 Vendredi 03 mai 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI LEASING

3

RESOLUTIONS ADOPTEES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

4

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

5

LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

7

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

9

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

EL AMEL DE MICROFINANCE 2024-1 (SANS APE)

10

ENDA TAMWEEL 2024-1

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

20

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

COMMUNIQUE DE PRESSE

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASTREE- : RELANCE DE L'APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT (PRESIDENT DU COMITE DES RISQUES) AU TITRE DES EXERCICES 2024-2025 ET 2026

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31DECEMBRE 2023

- ASSURANCES MAGHREBIA (INDIVIDUELS)
- ASSURANCES MAGHREBIA (CONSOLIDES)
- ASSURANCES MAGHREBIA VIE
- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR- (INDIVIDUELS)
- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR- (CONSOLIDES)
- FCP OPTIMA

AVIS DES SOCIETES(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 – Les Berges du LacTunis

ATTIJARI LEASING a le plaisir de porter à la connaissance de ses honorables actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 26 avril 2024, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2023 à **1,500 Dinar par action soit 15%** de la valeur nominale.

La date de mise en paiement de ces dividendes est fixée pour le **23 mai 2024**

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

2024 – AS – 0534

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Rue du Lac LochNess, Les Berges du Lac 1053 Tunis
Identifiant unique : 1030494L/N/M/000

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire
du 25 Avril 2024**

Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 avril 2024, il a été adopté les résolutions suivantes :

Résolution 1 :

L'assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023, approuve à l'unanimité de ses membres dans leur intégralité et tels qu'ils sont présentés les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2023 ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumées dans ces rapports.

Résolution 2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de ses membres la capitalisation de l'intégralité des sommes distribuables qui s'élèvent à 1 234 499 DT.

Résolution 3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire à l'unanimité de ses membres donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

Résolution 4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire à l'unanimité de ses membres décide d'allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023 d'un montant net de 1000 Dinars par administrateur présent.

Résolution 5 :

L'assemblée Générale Ordinaire à l'unanimité de ses membres confère au porteur d'une copie ou extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales requises.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration et le rapport général du commissaire aux comptes approuve les états financiers 2023, tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2023

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales prend acte et approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans ledit rapport

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

La SICAV étant devenue une SICAV de capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de capitaliser entièrement, les sommes distribuables de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation Exercice 2023	10.616.404,393
Régularisation du résultat d'exploitation	(502.683,399)
Sommes capitalisées Exercice 2023	10.113.720,994

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la distribution de jetons de présence à raison de 1 500 TND bruts par an et par poste d'Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal de la société ou à son mandataire tous les pouvoirs pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

2024 - AS - 0536

AVIS DES SOCIETES

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**FINACORP OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 49-2006 du 27

décembre 2006

Siège social : Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac
1053 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Khaled AIT KHALIFA Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Président Directeur Général de la société Corporate Partners SA établie en Suisse et Gestionnaire du Fonds Finacorp Maghreb Private Equity Fund	Président du conseil d'administration des sociétés : - FINACORP - Corporate Partners SA établie en Suisse
M. Nouredine JEBENIANI Directeur Général de la SICAV	Directeur Général de la société Finance & Investment In North Africa - FINACORP -	Membre du conseil d'administration de FINACORP SA
COMPTOIR D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT- CIF SICAF-	Société d'investissement	Membre du conseil d'administration des sociétés : - WIFACK INTERNATIONAL BANK - Clinique Carthagène - Groupe MSB-MÉD TECH - INTERNATIONAL SICAR - SICAF BH - Marina HOTEL - HOUMET SOUK JERBA
ARAB TUNISIAN BANK -ATB -	Banque	Membre du conseil d'administration des Sociétés : - Arab Tunisian Development, - Arab Tunisian Invest - Arab Financial Consultants - Arab Tunisian Lease - Unifactor
M. Nouredine BOUAOUAJJA	Président Directeur Général de la Société d'Expansion Touristique ZITA et Gérant de la société ZIANE AGRO SARL	- Président du conseil d'administration de la Société d'Expansion Touristique ZITA - Membre du conseil d'administration de la société Le Moteur Diesel
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST -SODINO SICAR-	Capital Investissement	Membre du conseil d'administration des sociétés : -SOTULIN SA -SKANAGRO SA -SIMETAL SA -AMINA CONFECTION SA -SOPINO SA -TAOOC SA -WINTTECH SA

M. Abdelmohsen HAYAT	Conseiller fondateur de la société de conseil « TechnoService for Economical and Administrative Consulting »	Membre du conseil d'administration de la société Evolvece Capital établie à Dubai
FINANCE & INVESTMENT IN NORTH AFRICA -FINACORP-	Intermédiaire en Bourse	SODINO SICAR

2024 – AS – 0537

AVIS DES SOCIETES

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
 Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Union Internationale de Banques « UIB » (2 postes)	Banque	Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ International SICAR ➤ L'Internationale de Recouvrement de Créances ➤ UIB FINANCE ➤ Société Monétique Tunisie : ➤ Société Interbancaire de Télé compensation « SIBTEL » ➤ Inter Bank Services « IBS » ➤ Académie des Banques Et Finances « ABF » ➤ UIB Assurances
Mme Moufida HAMZA	Responsable du Pôle Finance à l'UIB	Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'Internationale de Recouvrement de Créances ➤ International SICAR
Mme Leila HAMROUNI	Chef de la Direction de Conformité à l'UIB	Néant
Mme Salma BOUAZIZ	Directeur Financier de la Société Immobilière ZEMNI	Néant
Société Les Grands Moulins de Nabeul	Meunerie	Membre du Conseil d'Administration de la société « Néapolis Immobilière »

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

El Amel de Microfinance SA

Société Anonyme au capital de 7 500 000 dinars

Siège social : Angle Avenue de France, Rue de Belgique, Ben Arous, Tunisie

Identifiant unique : 1592121G

E-mail : contact@elamel.com.tn

Objet social : l'octroi de microcrédits ainsi que toutes les activités autorisées conformément au décret-loi 2011-117 du 5 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de micro finance.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« El Amel de microfinance 2024-1 »

DE 10.000.000,000 DINARS

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société « **El Amel de Microfinance SA** » réunie le **10 juin 2022**, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire pour une enveloppe de 20 millions de dinars à réaliser en une ou plusieurs tranches, et ce sur une période de 5 ans. L'Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants des tranches ainsi que les modalités et les conditions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société « **El Amel de Microfinance SA** », s'est réuni le **29 avril 2024** et a décidé d'émettre la deuxième tranche de l'emprunt obligataire pour un montant de 10 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne en une seule catégorie, selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt fixe	Amortissement
5 ans	11,5% brut l'an et/ou TMM+3.5%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2.1. Montant de l'emprunt:

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **10 Millions de dinars** divisé en 100 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **El Amel de Microfinance 2024-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

2.2. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **07/05/2024** aux guichets de la société El Amel de Microfinance SA, et seront clôturées au plus tard le **07/06/2024**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de **10 Millions de Dinars** est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 100 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à **10 Millions de dinars** à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/06/2024**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du 07/05/2024 aux guichets de l'Intermédiaire en Bourse FINA Corp, Rue Lac Loch Ness, Tunis 1053.

2.4. But de l'émission :

La société **El Amel de Microfinance SA** a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité et l'élargissement de son réseau d'agences.

3. Caractéristiques des titres émis :

3.1. Nature, forme et délivrance des titres

La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

Dénomination de l'emprunt : «El Amel de Microfinance 2024-1»

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations: Les obligations seront nominatives

Catégorie des titres : ordinaire

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par la société émettrice « El Amel de Microfinance SA».

3.2. Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance des titres en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et de sa libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/06/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **07/06/2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3.4. Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

3.5. Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à une durée unique de 5 ans et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- ✓ un taux annuel brut fixe de **11,5% l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ✓ un taux annuel brut variable de **TMM+3,5% l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **350 points** de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juin de l'année N-1 au mois de Mai de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3.6. Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **07/06/2029**.

3.7. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

3.8. Paiement :

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu, le **7 juin** de chaque année.

Le premier remboursement en capital et en intérêts aura lieu le **7 juin 2025**.

3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est **11,5%** l'an.

3.10. Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'**Avril 2024**, à titre indicatif, qui est égale à **7,99%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **11,488%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,5%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.11. Durée totale :

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

3.12. Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans**.

3.13. Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,618 années**.

3.14. Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

3.15. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3.16. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « **El Amel de microfinance 2024-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la société émettrice.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

3.18. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

3.20. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les sociétés de microfinances exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023, pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«ENDA Tamweel 2024-1»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ENDA Tamweel réunie le **23/06/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires par appel public à l'épargne et/ou privé pour un montant global maximum de 300 millions de dinars dans un délai ne dépassant pas le 31/12/2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **24/01/2024** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne « ENDA Tamweel 2024-1 » selon les conditions suivantes :

Montant : 40 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars

Taux d'intérêts :

- Taux fixe : une fourchette avec un minimum de 10% brut l'an et un maximum de 13% brut l'an ;
- Taux variable : TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+4,00% brut l'an au maximum.

Durée : de 5 à 10 ans

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit :

- Catégorie A : 10,80% et/ou TMM + 2,90% brut l'an sur 5 ans ;
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM + 3,15% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est d'un montant de 40 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 Millions de dinars, divisé en 400 000 obligations, susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **10/05/2024** et clôturées sans préavis au plus tard le **24/07/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **07/08/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **10/05/2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

ENDA Tamweel a décidé d'émettre cet emprunt obligataire par appel public à l'épargne dans le cadre d'une stratégie visant la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ENDA Tamweel 2024-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par ENDA Tamweel, mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/07/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **24/07/2024**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **ENDA Tamweel 2024-1** » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,80%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,15%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 315 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, la catégorie et le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24/07/2029** pour la catégorie A et le **24/07/2031** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **24/07/2025**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **24/07/2025** et le premier remboursement en capital aura lieu le **24/07/2027**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,80%** l'an pour la catégorie A et de **11,00%** l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2024 à titre indicatif, qui est égale à 7,991% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,891% pour la catégorie A et de 11,141% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,90%** pour la catégorie A et de **3,15%** pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2024-1** » sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie A ;
- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration est de :

- **2,638 années** pour la catégorie A
- **4,037 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **11/10/2023**, Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme attribuée à ENDA Tamweel de **BBB-** (tun) à **BBB (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-eight-tunisian-nbfis-upgrades-enda-to-bbb-tun-11-10-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **11/04/2024** une notation **provisoire** à long terme **BBB (tun) (EXP)** à l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par

TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres :

Il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont cotés ni sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ni sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ENDA Tamweel s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «ENDA Tamweel 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

ENDA Tamweel s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à des taux fixes.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **24/04/2024** sous le n°**24-1129**, du document de référence « ENDA Tamweel 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **24/04/2024** sous le n°**24-003** ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023, pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la société ENDA Tamweel, Rue de l'Assistance, Cité Khadra, 1003 Tunis, TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30/04/2024.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	118,916	118,936
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	165,708	165,739
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	136,776	136,799
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	148,833	148,863
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	141,977	141,999
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	145,852	145,881
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	135,814	135,834
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,002	55,011
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,341	40,349
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	137,231	137,257
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	120,220	120,243
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	119,983	120,060
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,217	21,221
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	146,372	146,404
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	141,713	141,758
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,544	13,546
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	203,899	203,937
19	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,349	13,350
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	115,287	115,308
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	119,709	119,731
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,555	16,658
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	105,309	105,334
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	100,110	100,119
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,240	2,243
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,547	72,553
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	149,623	149,469
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	109,921	109,952
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	126,752	126,772
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	159,160	158,988
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	598,128	598,413
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	139,569	139,787
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	200,096	199,878
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	106,653	106,286
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	147,164	147,038
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	178,678	178,974
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	163,088	163,565
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	25,170	25,218
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,494	105,345
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,105	1,106
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,109	1,111
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 570,697	2 571,753
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	234,190	236,099
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,271	3,269
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,917	2,918
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	48,185	47,802
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,463	1,464
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,250	1,254
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,243	1,249
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	16,121	16,332
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,564	11,686
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,040	16,197
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 182,387	5 206,340
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCFUNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	95,353	95,652
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,255	1,265

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	114,675	114,697	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	103,638	103,654	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	111,473	111,494	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	108,790	108,811	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	110,312	110,333	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	113,765	113,782	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	110,631	110,652	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,119	101,137	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	111,337	111,357	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	112,415	112,437	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	109,766	109,785	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	103,452	103,472	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	108,639	108,661	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	109,865	109,882	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	108,155	108,175	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	104,436	104,447	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	106,517	106,531	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	101,627	101,643	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	116,755	116,765	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	110,173	110,197	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	114,015	114,035	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	102,951	102,981	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 038,272	1 038,437	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 207,742	10 210,268	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	100,109	100,117	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	113,869	114,044	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	102,363	102,497	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	57,914	58,320	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	115,478	115,988	
85 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	18,298	18,294	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	325,843	325,308	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 294,277	2 293,808	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	69,866	69,786	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	56,077	56,088	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,585	107,603	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	10,594	10,623	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	17,232	17,310	
93 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	17,763	17,823	
94 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	15,643	15,661	
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	105,742	105,477	
96 FCP AL IMHEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	86,910	86,801	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	93,457	93,317	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,670	107,645	
99 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	100,402	100,562	
100 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	11,253	11,239	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	97,210	97,374	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	74,295	74,383	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	93,082	93,325	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	126,470	126,689	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	155,545	155,310	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	159,929	161,145	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	200,779	202,150	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	189,715	190,926	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	187,117	188,432	
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	25,766	26,121	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 628,471	10 707,714	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	136,406	139,314	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	99,341	99,840	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 924,884	4 874,962	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,525	10,625	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	175,914	177,043	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 011,991	11 128,966	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 765,892	10 805,498	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 340,280	10 365,328	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 454,013	10 518,636	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 359,100	10 385,356	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,177	10,211	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	126,468	126,278	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	1 053,905	1 055,676	

OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha- 1080 – Tunis

Relance de l'Appel à candidature pour le poste d'Administrateur Indépendant (Président du comité des risques) au sein du Conseil d'Administration d'Astrée au titre des exercices 2024-2025 et 2026

En application de la législation en vigueur, et notamment l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du Ministre des Finances du 15 août 2019, du Règlement du Comité General des Assurances N° 02/2018 du 02 avril 2018 ainsi que la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10 Mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration, Astrée Assurances relance son appel à candidature au poste d'administrateur indépendant qui sera appelé à présider le comité des risques.

I. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Tout candidat au poste d'administrateur indépendant doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions. Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Ne peuvent être candidat(e)s au poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration :

- Les personnes indiquées à l'article 85 du Code des Assurances
- Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques
- Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.

- Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée

Par ailleurs, tout candidat à ce poste doit répondre, lors du dépôt de son dossier, aux conditions suivantes :

- Ne doit avoir au jour du dépôt de la candidature aucun intérêt direct ou indirect avec la société concernée, ses actionnaires, ses administrateurs, ou une tierce personne, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié d'Astrée Assurances.
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, ou salarié d'une société appartenant au même groupe qu'Astrée Assurances.
- Ne pas être Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle la société concernée est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint d'Astrée Assurances (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié d'Astrée Assurances,
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou président du directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe qu'Astrée Assurances.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client d'Astrée Assurances
- Ne pas détenir une participation directe dans le capital d'Astrée Assurances ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du président directeur général, du directeur général, du directeur général adjoint, du président du conseil d'administration ou d'un salarié de la société.
- Ne pas être en même temps membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, mandataire, actionnaire, associé, ou

- salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec Astrée Assurances ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
 - Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier

Conditions de qualifications scientifiques, compétences et expériences :

Le candidat au poste d'administrateur indépendant (président du comité des risques) doit au moment de sa candidature :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur des assurances ou dans le domaine de la finance.
- Posséder les qualifications requises dans le domaine de la gestion des risques lui permettant d'accomplir convenablement sa mission.

II. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature au poste d'Administrateur à l'attention du président du conseil d'administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu en **annexe 1**,
- Le curriculum vitae du candidat,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la Décision Générale n° 23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020 et par le présent appel à candidature, selon le modèle prévu en **annexe 2**,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature,
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae,

III. MODALITES ET DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'administration d'Astrée Assurances et portant la mention « **Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'administrateur indépendant -président du comité des risques**»

Cette enveloppe doit être déposée au Bureau d'Ordre Central d'Astrée Assurances, au plus tard le 17 Mai 2024 ou transmise par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste au Siège Social de la société sis au 45, Avenue Kheireddine Pacha 1080 Tunis (le cachet de la poste fait foi), et ce, dans le même délai.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par Astrée Assurances.

LE PROCESSUS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

Les candidats retenus sont choisis par le Comité de Nomination et de Rémunération après étude et évaluation des dossiers parvenus et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées par le présent appel à candidature.

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » transmettra pour avis au Comité Général des Assurances et au Conseil du Marché Financier, la liste préliminaire des candidats admis à concourir.

Les candidats retenus seront informés de leur sélection 21 jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

La désignation du candidat retenu sera soumise à la ratification de l'assemblée générale d'Astrée Assurances qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT (président du comité des risques) AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « ASTREE »

Nom et Prénom :

Numéro CIN :

Adresse :

Téléphone Fixe :

GSM:

E-mail :

Profession/Activité :

Formation Académique :

Autres qualifications du candidat :

Autres mandats occupés dans d'autres Conseils d'Administration :

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),
titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro demeurant
au, candidat au poste
d'administrateur indépendant (président du comité des risques) au sein du Conseil
d'Administration de La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE », déclare
formellement et solennellement sur l'honneur, ne pas tomber sous les interdictions prévues
par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et l'article 85 du code
des assurances. Je déclare également répondre aux critères d'éligibilité prévus par la Décision
Générale n° 23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020 et par l'appel à candidature
et atteste de l'exactitude et de la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum
Vitae.

Signature

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES MAGHREBIA

Siège Social : 64, Rue de Palestine – 1002 Tunis –

La société ASSURANCES MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 Mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi HANTOUS (HLB GS Audit & Advisory).

BILAN (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2023			31/12/2022 *
		VB	AMORT & PROV	NET	NET
AC1 Actifs incorporels	3.1				
AC11 Investissements de recherche et développement	3.1.1	141 703	93 473	48 230	67 305
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	2 778 185	2 108 609	669 575	317 781
		2 919 888	2 202 082	717 806	385 086
AC2 Actifs corporels d'exploitation	3.2				
AC21 Installations techniques et machines	3.2.1	7 543 541	6 063 646	1 479 895	1 003 878
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	2 588 940	1 467 826	1 121 114	621 158
		10 132 481	7 531 473	2 601 009	1 625 036
AC3 Placements	3.3				
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	9 904 729	3 561 750	6 342 979	6 469 303
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	20 992 645	9 420 094	11 572 551	11 916 059
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Parts dans des entreprises liées	3.3.3	22 685 068		22 685 068	19 506 295
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	88 907 564	3 208 557	85 699 007	68 543 100
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	212 440 010	169 869	212 270 141	204 297 265
AC334 Autres prêts	3.3.6	3 242 513		3 242 513	2 756 852
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.7	941 885		941 885	909 584
		359 114 413	16 360 269	342 754 144	314 398 459
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.4				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3.4.1	16 886 468		16 886 468	16 279 415
AC531 Provisions pour sinistres	3.4.2	43 925 988		43 925 988	30 363 486
AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage	3.4.3	765 053		765 053	586 785
		61 577 509		61 577 509	47 229 686
AC6 Créances	3.5				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises	3.5.1	30 933 074		30 933 074	27 195 401
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	3.5.2	61 445 616	38 627 037	22 818 579	21 718 873
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance *	3.5.3	5 176 347	413 043	4 763 304	5 226 921
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel	3.5.4	240 043		240 043	422 898
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	6 762 261		6 762 261	6 346
AC633 Débiteurs divers	3.5.6	13 375 364	3 257 773	10 117 591	13 628 442
		117 932 705	42 297 853	75 634 852	68 198 882
AC7 Autres éléments d'actif	3.6				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3.6.1	10 978 388	4 580 472	6 397 916	3 315 478
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisition reportés	3.6.2	6 377 599		6 377 599	6 190 736
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	9 497 578	473 631	9 023 946	8 779 073
AC733 Autres comptes de régularisation	3.6.4	3 297 612		3 297 612	2 527 094
		30 151 176	5 054 103	25 097 073	20 812 380
Total de l'actif		581 828 173	73 445 781	508 382 392	452 649 530

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

BILAN (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
Capitaux propres	4.1		
CP1 Capital social		45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social		51 444 340	38 522 661
CP4 Autres capitaux propres		19 073 651	19 073 651
CP5 Résultats reportés		7 888	5 719
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		115 525 879	102 602 031
CP6 Résultat de l'exercice		27 848 801	23 362 169
Total des capitaux propres avant affectation		143 374 680	125 964 200
Passif	4.2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	4.2.1	988 691	943 632
PA23 Autres provisions		988 691	943 632
PA3 Provisions techniques brutes	4.2.2		
PA310 Provisions pour primes non acquises	4.2.2.1	53 958 170	50 446 250
PA331 Provisions pour sinistres	4.2.2.2	199 844 344	179 018 953
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	4.2.2.3	4 440 900	3 863 849
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	4.2.2.4	5 065 053	4 886 785
PA361 Autres provisions techniques	4.2.2.5	1 970 990	1 941 691
		265 279 458	240 157 528
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.3	30 867 066	24 764 934
PA6 Autres dettes	4.2.4		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.4.1	6 910 133	8 401 837
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance *	4.2.4.2	39 887 222	34 037 351
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	4.2.4.3	855 965	851 338
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.4.4	7 167 313	5 960 865
PA634 Crédoiteurs divers	4.2.4.5	12 457 258	10 416 226
		67 277 891	59 667 618
PA7 Autres passifs	4.2.5		
PA71 Comptes de régularisation passif	4.2.5.1		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		440 242	1 108 807
PA712 Autres comptes de régularisation passif		154 365	42 810
		594 607	1 151 617
TOTAL DU PASSIF		365 007 712	326 685 329
Total des capitaux propres et du passif		508 382 392	452 649 530

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (exprimé en dinars)

	Notes	OPERATIONS BRUTES 31/12/2023	CESSIONS ET RÉTROCESSION 31/12/2023	OPERATIONS NETTES 31/12/2023	OPERATIONS NETTES 31/12/2022
<i>PRNV1</i> Primes acquises	5.1	246 460 047	(81 037 705)	165 422 342	147 022 944
<i>PRNV11</i> Primes émises et acceptées		249 971 967	(81 644 758)	168 327 209	149 410 929
<i>PRNV12</i> Variation de la provision pour primes non acquises		(3 511 920)	607 053	(2 904 867)	(2 387 986)
<i>PRNT3</i> Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5.2	19 110 547		19 110 547	17 082 575
<i>PRNV2</i> Autres produits techniques	5.3	9 592		9 592	382 174
<i>CHNV1</i> Charges de sinistres	5.4	(167 207 794)	32 309 832	(134 897 962)	(108 019 778)
<i>CHNV11</i> Montants payés	5.4.1	(144 276 788)	18 747 330	(125 529 458)	(108 580 110)
<i>CHNV12</i> Variation de la provision pour sinistres		(22 931 006)	13 562 502	(9 368 504)	560 332
<i>CHNV2</i> Variation des autres provisions techniques		2 076 315		2 076 315	(1 106 292)
<i>CHNV3</i> Participation aux bénéfices et ristournes		(577 051)	60 377	(516 674)	130 569
<i>CHNV4</i> Frais d'exploitation	5.5	(37 090 060)	17 691 034	(19 399 025)	(18 845 314)
<i>CHNV41</i> Frais d'acquisition	5.5.1	(29 682 310)		(29 682 310)	(27 409 132)
<i>CHNV42</i> Variation du montant des frais d'acquisition reportés		186 863		186 863	512 963
<i>CHNV43</i> Frais d'administration	5.5.2	(7 594 613)		(7 594 613)	(6 500 347)
<i>CHNV44</i> Commissions reçues des réassureurs			17 691 034	17 691 034	14 551 202
<i>CHNV5</i> Autres charges techniques	5.6	(3 797 211)		(3 797 211)	(12 363 107)
<i>CHNV6</i> Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		(178 268)	178 268		
<i>RTNV</i> Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		58 806 118	(30 798 194)	28 007 924	24 283 771

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<i>RTNV</i> Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		28 007 924	24 283 771
<i>PRNT1</i> Produits des placements (assurance et réassurance)	6.1	31 822 039	29 801 340
<i>PRNT11</i> Revenus des placements		23 998 260	18 748 896
<i>PRNT12</i> Autres produits de placements		5 559 264	5 853 770
<i>PRNT13</i> Reprises de corrections de valeurs sur placements		587 256	1 769 697
<i>PRNT14</i> Profits provenant de la réalisation des placements		1 677 259	3 428 976
<i>CHNT1</i> Charges des placements	6.2	(4 634 970)	(5 597 646)
<i>CHNT11</i> Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		(3 238 140)	(3 110 681)
<i>CHNT12</i> Correction de valeur sur placements		(978 292)	(894 071)
<i>CHNT13</i> Pertes provenant de la réalisation des placements		(418 538)	(1 592 894)
<i>CHNT2</i> Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et de réassurance		(19 110 547)	(17 082 575)
<i>PRNT2</i> Autres produits non techniques	6.3	269 439	246 177
<i>CHNT3</i> Autres charges non techniques	6.4	(803 747)	(429 403)
Résultat provenant des activités ordinaires		35 550 139	31 221 663
<i>CHNT4</i> Impôts sur le résultat	6.5	(5 704 695)	(6 834 343)
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		29 845 444	24 387 320
Eléments extraordinaires		(1 996 643)	(1 025 151)
Résultat net de l'exercice		27 848 801	23 362 169

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		234 850 674	211 465 220
Sommes versées pour paiement des sinistres		(121 055 515)	(116 969 676)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		178 010	223 274
Décaissements de primes sur les cessions		(42 390 596)	(38 819 192)
Encaissements de sinistres sur les cessions		5 048 964	3 293 763
Commissions versées aux intermédiaires		(346 480)	(441 450)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(18 219 537)	(15 009 463)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(51 237 826)	(60 269 085)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		44 502 000	51 000 000
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(47 173 947)	(32 597 029)
Produits financiers reçus		7 640 268	8 184 149
Autres mouvements		116 741	310 380
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	11 912 756	10 370 892
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(638 858)	(306 878)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corporelles et incorporelles		25 750	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	(613 108)	(306 878)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(10 529 937)	(10 064 628)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7.3	(10 529 937)	(10 064 628)
Variation de trésorerie			
		769 710	(614)
Trésorerie au début de l'exercice		2 117 946	2 118 560
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 887 656	2 117 946

ANNEXE N°6
TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

		31/12/2023	31/12/2022
HB1	ENGAGEMENTS RECUS	<u>111 290</u>	<u>83 777</u>
	Aval, cautions et garanties sur les agents généraux	111 290	83 777
HB2	ENGAGEMENTS DONNES	<u>3 697 561</u>	<u>4 060 229</u>
	HB21 Avals, cautions et garanties de crédit données au titre des appels d'offre	3 091 391	3 410 771
	HB24 Autres engagements donnés	606 169	649 459

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2023

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Fondée en 1973, ASSURANCES MAGHREBIA est un acteur de référence en matière d'assurance et de réassurance en Tunisie ayant un agrément multi-branches.

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	45 000 000,000 DT
Siège social :	64 Rue de Palestine Tunis Belvédère
Président du Conseil d'Administration :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Habib BEN HASSINE
Commissaires aux comptes :	Le cabinet HLB – GSAudit & Advisory et le cabinet FMBZ-KPMG Tunisie

Faits marquants de l'exercice :

Les résultats réalisés par la compagnie au 31-12-2023 sont en ligne avec ses objectifs et les actions entreprises s'inscrivent dans la continuité de ses orientations stratégiques.

La société a poursuivi sa croissance en enregistrant les chiffres suivants :

- Au 31 Décembre 2023, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de **251 129 486 Dinars** contre 223 347 919 Dinars une année auparavant, soit une progression de **12,44%** par rapport à la même période de l'exercice écoulé.

- Les sinistres réglés au 31 Décembre 2023 s'élèvent à **140 065 819 Dinars** contre 132 708 423 Dinars à la même période de l'année écoulée, marquant une hausse de **5,54%**.
- Les provisions pour sinistres à payer totalisent **207 920 494 Dinars** au 31 Décembre 2023 contre 184 989 488 Dinars au 31 Décembre 2022 marquant une hausse de **12,40%**.
- Les produits financiers nets ont connu une évolution pour atteindre **27 187 070 Dinars** au 31 Décembre 2023 contre 24 203 693 Dinars au 31 Décembre 2022, soit une hausse de **12,33%**.
- Le résultat net a atteint **27 848 801 Dinars** au 31 Décembre 2023 contre 23 362 169 Dinars au 31 Décembre 2022, soit une croissance de **19,20%**.

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2023 au 31 Décembre 2023, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciel :	33%
Agenc, Aménag&Installat° :	10%
Matériel de transport :	20%
Matériel informatique :	15%
Equipement de bureau :	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » sont comptabilisés et évalués à la clôture conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

La répartition des produits des placements nets de charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la NCT 26.

A la date de clôture, l'évaluation des placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision, les plus-values ne sont pas constatées.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%, et au taux de 5% pour l'immeuble Arabie Saoudite.

L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Le taux d'amortissement des constructions admis fiscalement est de 5%.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-5 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

- Les frais de gestion de sinistres,
- Les frais d'acquisition,
- Les frais d'administration,
- Les charges de gestion des placements, et
- Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

La compagnie Assurances MAGHREBIA a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6) ainsi que dans la revue et la mise à jour des clés analytiques permettant la répartition des charges de la classe 9 entre les branches d'assurance pour les besoins de préparation de l'état B1.

La revue et la mise à jour des clés de déversement et des clés analytiques a permis à la compagnie :

- D'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.
- De dégager, d'une manière plus précise, la performance de chaque branche d'assurance.
- D'établir une politique tarifaire adéquate en estimant les coûts d'une manière fiable.

Affectation de la masse salariale

La clé de déversement de la section masse salariale correspond au rapport entre la somme de la charge salariale allouée à une destination donnée et le total de la charge salariale. Elle se présente comme suit :

Destination	%
Frais d'acquisition des contrats	23,27%
Frais d'administration	30,07%
Frais de gestion des sinistres	35,17%
Frais de gestion des placements	1,30%
Autres Charges techniques	10,19%
Total	100%

Ventilation de la charge de personnel

Charges de personnel:	31/12/2023	Part%	31/12/2022	Part%
Salaires	11 891 718	75,57%	10 635 274	75,46%
Charges sociales	2 080 143	13,22%	1 766 557	12,53%
Autres	1 765 085	11,22%	1 692 939	12,01%
Total	15 736 946	100,00%	14 094 771	100,00%

La répartition de l'effectif employé par catégorie de salariés est comme suit :

Catégorie	nombre
Cadres de Direction	41
Cadres Supérieurs	90
Personnel d'encadrement	46
Agents d'exécution	13
Total	190

Note 2-7 : Note sur le tableau des engagements reçus et donnés

Le montant des engagements reçus représente le montant des intérêts sur les cautions et engagements à l'égard des agents généraux qui s'élève à **111 290 DT** au 31-12-2023 contre 83 777 au 31-12-2022.

Le montant des engagements donnés représente le montant des cautions et garanties de crédit données au titre des appels d'offre qui s'élève au 31-12-2023 à **3 091 391 DT** contre 3 410 771 une année auparavant et des autres engagements liés à l'exploitation qui représente un montant de **606 169 DT** au 31-12-2023 contre 649 459 DT au 31-12-2022.

Note 2-8 : Note sur les parties liées

2-8-1 : Nature de la relation entre la société Assurances Maghrebria et les parties liées :

La société Assurances Maghrebria est la société mère du groupe MAGHREBIA. Le périmètre de consolidation du groupe MAGHREBIA est comme suit :

La Société mère : Assurances Maghrebria S.A.

Les sociétés dépendantes du Groupe : Assurances Maghrebria Vie S.A, Assurances Maghrebria Immobilière S.A, Maghrebria Financière Sicar S.A et Codway S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient :

- 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A,
- 58,74 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A,
- 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et
- 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

2-8-2 : Politique de fixation des montants de transactions entre les parties liées :

Pour la fixation des montants de transactions communes, la société se réfère au prix de marché appliqué dans les mêmes conditions économiques.

2-8-3 : Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et les parties liées

2-8-3-1 : Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

2-8-3-1-1 Convention de sous-traitance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

La Société *CODWAY* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion juridique.

Cette convention a pris effet à partir du 1 janvier 2018, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

2-8-3-1-2 Convention d'assistance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* a conclu une convention d'assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société *CODWAY* avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information ;
- Assistance et Développement Logiciel ;
- Audit Informatique ;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* a facturé au **31-12-2023** à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant de **1 380 452 DT HT**.

2-8-3-1-3 Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *CODWAY*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 24 rue Royaume d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **25 055 DT HT**.

En plus, la société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 4^{ème} étage de l'immeuble résidence du Lac Bloc H sis à la rue du Lac Tanganyika, à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **58 954 DT HT**.

2-8-3-2 : Conventions conclus entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

2-8-3-2-1 Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **233 825 DT HT**.

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne aussi en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **29 901 DT HT**.

2-8-3-2-2 Convention de sous-traitance conclue entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;

- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion des prestations en matière juridique ;
- le contrôle de la conformité ;
- la gestion des risques ;
- l'audit interne ; et
- l'informatique.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de **120.000 DT** HT, sur présentation de facture.

2-8-3-2-3 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié par délégation à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

A partir du 1^{er} juin 2019, la société *ASSURANCES MAGHREBIA* propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- Des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- Des travaux liés au marketing.

En contrepartie, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* un montant forfaitaire annuel de **50.000 DT** HT, sur présentation de facture.

2-8-3-3 Conventions conclus entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE*

2-8-3-3-1 Convention de gestion du patrimoine immobilier conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE

La Société ASSURANCES MAGHREBIA a confié à la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 1^{er} juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE a facturé au 31-12-2023 à la société ASSURANCES MAGHREBIA la somme de 251 592 DT HT.

2-8-3-3-2 Contrat de location entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE

La société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA trois locaux de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah Saad à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer au 31-12-2023 est fixé à 35 415 DT HT.

Note 3 : Les actifs

Les mouvements effectués sur les éléments de l'actif sont :

3-1 : Les actifs incorporels

3-1-1 : Investissements de recherche et développement

Cette rubrique comprend les acquisitions liées au site web de la société. Au 31-12-2023 ceux-ci totalisent **48 230 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Concept & développement	141 703	93 473	48 230	67 305	-19 075	-28,34%
Total	141 703	93 473	48 230	67 305	-19 075	-28,34%

3-1-2 : Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique comprend les acquisitions de logiciels et les développements en interne des solutions informatiques pour les besoins de la société. Elle présente au 31-12-2023 un solde net de 669 575 DT.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Logiciels	2 579 533	1 919 900	659 633	317 781	341 852	107,57%
Autres immobilisations incorporelles	198 652	188 710	9 942	0	9 942	
Total	2 778 185	2 108 609	669 575	317 781	351 794	110,70%

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

3-2-1 : Installations techniques et machines

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **1 479 895 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	3 410 543	2 803 774	606 769	530 532	76 237	14,37%
Matériels de transport	1 067 871	897 827	170 044	20 256	149 788	739,49%
Matériels informatique	3 065 127	2 362 045	703 082	453 091	249 991	55,17%
Total	7 543 541	6 063 646	1 479 895	1 003 878	476 016	47,42%

3-2-2 : Autres installations, outillage et mobilier

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **1 121 114 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Equipements de bureaux	1 564 901	1 188 567	376 333	190 539	185 794	97,51%
Autres Immobilisations	1 024 040	279 259	744 781	430 619	314 162	72,96%
Total	2 588 940	1 467 826	1 121 114	621 158	499 956	80,49%

3-3 : Placements

La défalcation des placements admis en représentation des provisions techniques au 31-12-2023 est comme suit :

Actifs admis en représentation des provisions techniques au 31-12-2023						
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue en représentation	Valeur non retenue en représentation
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	96 782 010	169 869	0	96 612 141	96 612 141	0
Emprunts obligataires	64 658 000	0	0	64 658 000	64 658 000	0
Placements immobiliers	30 897 373	0	12 981 843	17 915 530	16 592 438	1 323 092
Actions de sociétés cotées en bourse	53 797 415	329 700	0	53 467 715	43 894 199	9 573 515
Parts et actions dans les OPCVM	17 870 759	1 008 345	0	16 862 414	16 862 414	0
Parts dans les SICAR	4 592 224	8 025	0	4 584 199	4 584 199	0
Actions et titres non cotées	35 332 234	1 862 487	0	33 469 747	20 772 398	12 697 349
Autres placements	51 000 000	0	0	51 000 000	51 000 000	0
Total	354 930 014	3 378 426	12 981 843	338 569 745	314 975 789	23 593 956

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **6 342 979 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains et constructions d'exploitation						
Terrains d'exploitation	3 623 448	0	3 623 448	3 544 630	78 818	2,22%
Constructions d'exploitation	6 281 281	3 561 750	2 719 531	2 924 673	-205 143	-7,01%
Total	9 904 729	3 561 750	6 342 979	6 469 303	-126 324	-1,95%

Pour l'immeuble rue de Lénine, l'approche par composante construction et terrain a été adoptée à partir du 31-12-2023 (conformément à NCT 5).

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **11 572 551 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains et constructions hors exploitation						
Terrains hors exploitation	1 640 013	0	1 640 013	1 561 195	78 818	5,05%
Constructions hors exploitation	16 529 540	9 420 094	7 109 446	7 531 772	-422 326	-5,61%
Parts et actions des sociétés immobilières	2 823 092	0	2 823 092	2 823 092	0	0,00%
Total	20 992 645	9 420 094	11 572 551	11 916 059	-343 508	-2,88%

La part dans les sociétés immobilières est constituée par la participation dans le capital de la société Assurances Maghrebria Immobilière à hauteur de 56%. La société Assurances Maghrebria Immobilière opère dans le secteur immobilier.

Pour l'immeuble rue de Lénine, l'approche par composante construction et terrain a été adoptée à partir du 31-12-2023 (conformément à NCT 5).

3-3-3 : Placements dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend la participation d'ASSURANCES MAGHREBIA dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence dominante. Elle présente au 31-12-2023 un solde de **22 685 068 DT**.

Désignation	Activité	% de contrôle	Nbr d'actions	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
				Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette		
MAGHREBIA VIE	Assurance VIE	58,74%	14 684 600	15 006 296	0	15 006 296	11 827 523	3 178 772	26,88%
CODWAY	Services	100%	340 995	3 347 168	0	3 347 168	3 347 168	0	0,00%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	Capital risque	100%	411 843	4 331 604	0	4 331 604	4 331 604	0	0,00%
Total				22 685 068	0	22 685 068	19 506 295	3 178 772	16,30%

3-3-4 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31-12-2023 de **85 699 007 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette		
ACTIONS & TITRES COTES	38 901 739	329 700	38 572 039	20 587 890	17 984 149	87,35%
Parts OPCVM	17 870 759	1 008 345	16 862 414	18 157 228	-1 294 814	-7,13%
ACTIONS & TITRES NON COTES	32 135 066	1 870 512	30 264 554	29 797 982	466 572	1,57%
Total	88 907 564	3 208 557	85 699 007	68 543 100	17 155 907	25,03%

3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 31-12-2023 de **212 270 141 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette		
Bons de trésors assimilables	60 782 010	169 869	60 612 141	62 027 265	-1 415 124	-2,28%
Obligations	100 658 000	0	100 658 000	84 370 000	16 288 000	19,31%
Placements à Court et Moyen Terme	51 000 000	0	51 000 000	57 900 000	-6 900 000	-11,92%
Total	212 440 010	169 869	212 270 141	204 297 265	7 972 876	3,90%

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en Produits si le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement calculé de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres émis par l'Etat se détaillent comme suit :

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Décotes cumulées	Décotes de l'exercice
- BTA JANV 2024 6%	2 682 400	2 800 000	116 941	18 782
- BTA OCT 2026 6,3%	2 897 700	3 000 000	67 889	10 897
- BTA Mars 2026 6,3%	2 195 933	2 400 000	140 072	25 713
- BTA Mars 2027 6,6%	2 799 550	3 000 000	117 527	21 809
- BTA Juin 2023 6%				8 532
- BTA JUIL 2032 7,5%	8 645 000	10 000 000	221 865	83 373
BTA JUIN 2025 6,5%	13 964 875	16 150 000	1 551 102	389 288
BTA FEVRIER 2027 7,2%	6 043 464	6 480 000	204 054	61 251
BTA FEVRIER 2030 7,4%	5 709 238	6 500 000	193 369	69 765
- BTA MAI 2027 7,2%	6 465 200	6 800 000	140 959	46 940
- BTA JANV 2028 7,5%	4 476 950	4 900 000	142 809	55 850
- BTA NOV 2030 8%	2 918 400	3 200 000	58 333	22 339
- BTA DEC 2028 7,5%	1 983 300	2 200 000	46 824	25 949
TOTAL	60 782 010	67 430 000	3 001 742,620	840 487,316

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

3-3-6 : Autres prêts

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **3 242 513 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Prêts au Personnel	3 242 513	2 756 852	485 661	17,62%
Total	3 242 513	2 756 852	485 661	17,62%

3-3-7 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **941 885 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	941 885	909 584	32 301	3,55%
Total	941 885	909 584	32 301	3,55%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions pour primes non acquises. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **16 886 468 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Provisions pour primes non acquises incendie	2 677 238	2 493 040	184 198	7,39%
Provisions pour primes non acquises individuel accident	111 200	82 629	28 571	34,58%
Provisions pour primes non acquises vol	209 510	203 389	6 122	3,01%
Provisions pour primes non acquises maladie	5 580 020	5 130 145	449 875	8,77%
Provisions pour primes non acquises risques spéciaux	4 913 829	4 951 122	-37 293	-0,75%
Provisions pour primes non acquises responsabilité civile	2 722 002	2 896 349	-174 347	-6,02%
Provisions pour primes non acquises maritime	672 670	522 741	149 928	28,68%
Total	16 886 468	16 279 415	607 053	3,73%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer, elle présente un solde au 31-12-2023 de **43 925 988 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Provision SAP incendie	18 976 227	7 407 369	11 568 858	156,18%
Provision SAP auto	4 556 265	2 818 749	1 737 516	61,64%
Provision SAP individuel accident	155 293	33 838	121 455	358,93%
Provision SAP vol	950 687	1 011 925	-61 238	-6,05%
Provision SAP G. maladie	3 538 026	4 209 943	-671 916	-15,96%
Provision SAP risques spéciaux	4 891 682	4 003 970	887 712	22,17%
Provision SAP responsabilité civile	6 559 262	6 480 053	79 209	1,22%
Provision SAP maritime	4 298 545	4 397 639	-99 094	-2,25%
Total	43 925 988	30 363 486	13 562 502	44,67%

3-4-3 : Provisions d'égalisation et équilibrage

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions d'égalisation et équilibrage, elle présente un solde au 31-12-2023 de **765 053 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Provisions d'égalisation et équilibrage Groupe Décès	765 053	586 785	178 268	30,38%
Total	765 053	586 785	178 268	30,38%

3-5 : Créances

Ventilation des créances au 31-12-2023 selon la durée résiduelle :

Créances:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	67 075 604	14 834 555	10 468 532	92 378 690
AC611	Primes acquises et non émises	30 933 074	0	0	30 933 074
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	36 142 530	14 834 555	10 468 532	61 445 616
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	522 361	4 240 943	413 043	5 176 347
AC63	Autres créances	14 515 604	3 162 919	2 699 145	20 377 668
AC631	Personnel	240 043	0	0	240 043
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 762 261	0	0	6 762 261
AC633	Débiteurs divers	7 513 300	3 162 919	2 699 145	13 375 364
		82 113 569	22 238 417	13 580 720	117 932 705

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler, elle présente un solde au 31-12-2023 de **30 933 074 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
P.A.N.E. incendie	131 853	177 699	-45 845	-25,80%
P.A.N.E. maladie	33 027 691	28 744 173	4 283 518	14,90%
P.A.N.E. responsabilité civile	79 616	76 130	3 487	4,58%
Total P.A.N.E. (a)	33 239 160	28 998 001	4 241 159	14,63%
Primes à annuler Incendie	358 666	279 882	78 784	28,15%
Primes à annuler Auto	1 010 562	843 379	167 183	19,82%
Primes à annuler Individuel Accident	18 757	14 603	4 154	28,45%
Primes à annuler Vol	546	39	507	1294,22%
Primes à annuler Maladie	661 307	394 700	266 607	67,55%
Primes à annuler Risques spéciaux	125 379	148 938	-23 558	-15,82%
Primes à annuler responsabilité civiles	87 067	79 957	7 110	8,89%
Primes à annuler Maritime	43 802	41 102	2 700	6,57%
Total Primes à annuler (b)	2 306 086	1 802 600	503 486	27,93%
(a) - (b)	30 933 074	27 195 401	3 737 673	13,74%

3-5-2 : Autres Créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés (primes à encaisser, primes en contentieux ...). La base de calcul des provisions pour créances

douteuses tient compte des dispositions de l'article 5 de la décision n° 01/2021 du premier décembre 2021 du Comité Général des Assurances fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance.

Les autres créances présentent au 31-12-2023 un solde net de **22 818 579 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Créances sur les assurés	37 245 747	34 461 109	2 784 638	8,08%
Créances sur les intermédiaires	8 565 900	8 252 845	313 055	3,79%
Contentieux primes	11 789 566	10 608 300	1 181 266	11,14%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-34 882 473	-31 784 012	-3 098 462	9,75%
Agences en contentieux	3 619 008	5 095 668	-1 476 661	-28,98%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-3 619 008	-5 095 668	1 476 661	-28,98%
Comptes des co-assureurs actif	225 395	268 254	-42 858	-15,98%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-125 556	-87 622	-37 934	43,29%
Total	22 818 579	21 718 873	1 099 705	5,06%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurances*

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **4 763 304 DT**. Le montant des créances vis-à-vis des réassureurs au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité. Une défalcation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réassureurs a été faite.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Comptes courants des cédantes	4 763 304	5 226 921	-463 617	-8,87%
Autres créances nées d'opérations de réassurance	413 043	413 043	0	0,00%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-413 043	-413 043	0	0,00%
Total	4 763 304	5 226 921	-463 617	-8,87%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées au personnel. Elle présente au 31-12-2023 un solde de **240 043 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Avance sur salaires	232 316	419 658	-187 343	-44,64%
Solde de tout compte	7 660	2 857	4 803	168,14%
Autres	67	383	-316	-82,53%
Total	240 043	422 898	-182 856	-43,24%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **6 762 261 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Impôts Acomptes Provisionnels	6 753 235	0	6 753 235	
Retenue sur salaire prêt CNSS	9 026	6 346	2 680	42,23%
Total	6 762 261	6 346	6 755 915	106460,03%

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2023 de **10 117 591 DT** qui se détail comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
IDA	3 036 932	2 867 162	169 770	5,92%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-1 291 248</i>	<i>-1 000 081</i>	<i>-291 166</i>	<i>29,11%</i>
Anticipation	3 930 088	3 035 855	894 233	29,46%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-913 319</i>	<i>-491 843</i>	<i>-421 476</i>	<i>85,69%</i>
Sinistres Contentieux Provisoires	747 185	910 214	-163 029	-17,91%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-896 706</i>	<i>-1 038 997</i>	<i>142 290</i>	<i>-13,69%</i>
Saisie Arrêt	1 129 744	1 110 254	19 490	1,76%
Chèques consignés	2 734 153	2 219 567	514 587	23,18%
Gestion Pour Compte Sinistres AUTO	3 561	46 587	-43 026	-92,36%
Compte d'attente	20 575	0	20 575	
Débiteurs divers	1 773 125	6 126 224	-4 353 099	-71,06%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-156 500</i>	<i>-156 500</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
Total	10 117 591	13 628 442	-3 510 851	-25,76%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde au 31-12-2023 de **6 397 916 DT**. Les soldes des comptes bancaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture de l'exercice. Les pertes et les gains de change sont constatés en résultat.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Effets à l'encaissement	262 747	1 110 207	-847 460	-76,33%
Effets impayés	20 000	900	19 100	2122,22%
Chèques à l'encaissement	50 000	180 652	-130 652	-72,32%
chèques impayés	0	2 795	-2 795	-100,00%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-138 645	-325 476	186 830	-57,40%
Virements à recevoir	3 316 158	228 454	3 087 705	1351,57%
Valeurs en contentieux	4 441 827	4 680 645	-238 818	-5,10%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-4 441 827	-4 680 645	238 818	-5,10%
Banques	2 854 671	2 086 821	767 850	36,80%
CCP	14 809	14 809	0	0,00%
Caisse	18 176	16 315	1 861	11,40%
Total	6 397 916	3 315 478	3 082 439	92,97%

3-6-2 : Frais d'acquisitions reportés

Les frais d'acquisitions reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice 2023 des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes et externes d'acquisitions tels qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2023 à **6 377 599 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais d'acquisitions reportés Incendie	482 698	466 637	16 062	3,44%
Frais d'acquisitions reportés Auto	3 877 667	3 712 995	164 672	4,44%
Frais d'acquisitions reportés Individuel Accident	86 529	79 036	7 494	9,48%
Frais d'acquisitions reportés Vol	33 975	33 143	832	2,51%
Frais d'acquisitions reportés Santé	746 279	714 916	31 363	4,39%
Frais d'acquisitions reportés Risques spéciaux	589 365	614 693	-25 328	-4,12%
Frais d'acquisitions reportés responsabilité civiles	469 250	504 558	-35 309	-7,00%
Frais d'acquisitions reportés Maritime	91 835	64 757	27 078	41,81%
Total	6 377 599	6 190 736	186 863	3,02%

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2023 à **9 023 946 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Intérêts courus	8 606 989	8 420 607	186 382	2,21%
loyers courus	890 588	762 123	128 465	16,86%
Provisions pour créances douteuses	-473 631	-403 658	-69 974	17,33%
Total	9 023 946	8 779 073	244 873	2,79%

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance. Elle présente un solde au 31-12-2023 de **3 297 612 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Différence sur les prix de remboursement	3 001 743	2 275 486	726 257	31,92%
Charges constatées d'avance	295 869	251 608	44 261	17,59%
Total	3 297 612	2 527 094	770 518	30,49%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **143 374 680 DT** contre 125 964 200 DT au 31-12-2022, enregistrant une hausse de 13,82%.

Le capital social s'élève à 45 000 000 DT constitué par 4 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.

Les mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0,00%
Réserves et primes liées au capital social			0	
Réserve Légale	4 500 000	4 500 000	0	0,00%
Réserves Facultatives	43 530 000	30 950 000	12 580 000	40,65%
Réserves pour Fonds Social	3 414 340	3 072 661	341 679	11,12%
Autres capitaux propres			0	
Réserves pour réinvestissement exonères	18 326 960	18 326 960	0	0,00%
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	746 691	0	0,00%
Résultats reportés	7 888	5 719	2 169	37,92%
Résultat de l'exercice	27 848 801	23 362 169	4 486 632	19,20%
Total	143 374 680	125 964 200	17 410 480	13,82%

Le résultat au 31 décembre 2023 est de **27 848 801 DT** soit **6,189 DT** par action contre 23 362 169 DT soit 5,192 DT par action réalisé au 31 décembre 2022.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2023, l'affectation du résultat de l'exercice 2022 est comme suit :

Bénéfice 2022	23 362 168,863	DT
+ Report à nouveau antérieur	5 719,026	DT
Premier reliquat	23 367 887,889	DT
- Réserve légale	0,000	DT
Deuxième reliquat	23 367 887,889	DT
- Réserve pour Fonds social	250 000,000	DT
Troisième reliquat	23 117 887,889	DT
- Réserves facultatives	12 580 000,000	DT
Quatrième reliquat	10 537 887,889	DT
- Dividendes (2,340 DT par action)	10 530 000,000	DT
Cinquième reliquat	7 887,889	DT
- Report à nouveau	7 887,889	DT
Sixième reliquat	0,000	DT

Tableau d'évolution des capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves conformément à la décision de l'AGO du 18 avril 2023 se détaille comme suit :

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissement exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2022									
Avant affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	30 950 000	3 072 661	5 719	23 362 169	125 964 200
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 18-04-2023					12 580 000	250 000	2 169	-12 832 169	0
Dividendes à distribuer								-10 530 000	-10 530 000
Soldes au 31/12/2022									
Après affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	43 530 000	3 322 661	7 888	0	115 434 200

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, les réserves non distribuables se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Réserves légales (non distribuable)	4 500 000	4 500 000	0	0,00%
Réserves pour réinvestissements financiers non encore distribuables non soumises à la RAS	2 300 000	2 300 000	0	0,00%
Réserves pour réinvestissements financiers non encore distribuables soumises à la RAS	16 076 960	16 076 960	0	0,00%
Total	22 876 960	22 876 960	0	0,00%

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions pour autres risques et charges

Sous cette rubrique sont comptabilisées les provisions constatées sur dossiers en contentieux et la provision pour charge relative à la Contribution du Fonds Nationale de la Réforme Educative. Ces provisions présentent au 31-12-2023 un solde de **988 691 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Autres provisions	988 691	943 632	45 059	4,78%
Total	988 691	943 632	45 059	4,78%

4-2-2 : Provisions techniques brutes :

4-2-2-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporise telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise **53 958 170 DT** au 31-12-2023.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
P.P.N.A. incendie	4 083 906	3 802 467	281 440	7,40%
P.P.N.A. automobile	32 807 306	30 255 966	2 551 340	8,43%
P.P.N.A. individuelle accident	732 087	644 035	88 052	13,67%
P.P.N.A. vol	287 449	270 070	17 379	6,44%
P.P.N.A. maladie	6 313 953	5 825 615	488 338	8,38%
P.P.N.A. risques spéciaux	4 986 370	5 008 933	-22 563	-0,45%
P.P.N.A. responsabilité civile	3 970 122	4 111 478	-141 356	-3,44%
P.P.N.A. maritime	776 975	527 685	249 290	47,24%
Total	53 958 170	50 446 250	3 511 920	6,96%

4-2-2-2 : Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer sont évaluées dossier par dossier.

La provision pour sinistres matériels automobile est déterminée concurremment selon trois méthodes :

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode de la cadence des règlements.

La méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

Les provisions pour sinistres sont majorées des chargements de gestion et des estimations des ouvertures tardives (selon des formules actuarielles et compte tenu de l'historique de la compagnie).

31/12/2023			
SAP_sans chargement	Estimation (IBNR)	chargement Légal	TOTAL
154 206 345	38 312 112	15 402 037	207 920 494

Les provisions pour sinistres à payer présentent au 31-12-2023 un solde net des prévisions de recours de **199 844 344 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
SAP Incendie	26 666 274	14 439 325	12 226 949	84,68%
SAP Automobile	141 972 021	132 046 093	9 925 928	7,52%
SAP Individuel accident	472 283	300 775	171 508	57,02%
SAP Vol	1 327 408	1 471 026	-143 618	-9,76%
SAP maladie	10 890 417	10 410 356	480 061	4,61%
SAP Risques spéciaux	5 462 126	4 592 285	869 841	18,94%
SAP Responsabilité civile	16 297 838	16 492 969	-195 131	-1,18%
SAP Transport maritime	4 832 127	5 236 659	-404 532	-7,73%
Total	207 920 494	184 989 488	22 931 006	12,40%
Prévisions de recours auto	-4 907 948	-3 975 786	-932 161	23,45%
Prévisions de recours incendie	-30 323	-28 847	-1 476	5,12%
Prévisions de recours maladie	-1 762 960	-1 355 985	-406 975	30,01%
Prévision de recours risques spéciaux	0	-20 005	20 005	-100,00%
Prévisions de recours responsabilité civile	-195 044	-139 509	-55 536	39,81%
Prévisions de recours transport maritime	-1 179 875	-450 403	-729 472	161,96%
Total	-8 076 150	-5 970 535	-2 105 615	35,27%
Total	199 844 344	179 018 953	20 825 391	11,63%

4-2-2-3 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **4 440 900 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Incendie	833 110	621 339	211 771	34,08%
Auto	2 316 144	1 806 334	509 810	28,22%
Individuelle accident	346 941	310 167	36 774	11,86%
Vol	2 729	19 367	-16 638	-85,91%
Maladie	480 609	599 534	-118 925	-19,84%
Risques spéciaux	196 243	160 216	36 027	22,49%
Responsabilité civil	98 258	94 060	4 198	4,46%
Maritime	166 867	252 831	-85 964	-34,00%
Total	4 440 900	3 863 849	577 051	14,93%

4-2-2-4 : Provision pour égalisation

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés destinés à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux mouvements d'émeutes et mouvements populaires.

Les provisions d'égalisation Groupe Décès permettent d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurances de groupe contre le risque décès.

Le total des provisions d'égalisation au 31-12-2023 est de **5 065 053 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Incendie	1 600 000	1 600 000	0	0,00%
Auto	1 700 000	1 700 000	0	0,00%
Vol	200 000	200 000	0	0,00%
Groupe Décès	765 053	586 785	178 268	30,38%
Risques spéciaux	800 000	800 000	0	0,00%
Total	5 065 053	4 886 785	178 268	3,65%

4-2-2-5 : Autres provisions techniques

Cette rubrique englobe les provisions mathématiques des rentes et les provisions pour risques en cours. Elle présente au 31-12-2023 un solde de **1 970 990 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Provision Mathématique Rente AT	1 546 063	1 606 521	-60 458	-3,76%
Provision Mathématique Rente Incendie	3 040	3 235	-195	-6,03%
Provision Mathématique Auto	15 485	15 903	-417	-2,63%
Provision Mathématique Maladie	406 402	316 032	90 370	28,60%
Total	1 970 990	1 941 691	29 299	1,51%
Provisions pour risques en cours	0	0	0	
Total	1 970 990	1 941 691	29 299	1,51%

4-2-3 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **30 867 066 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	30 867 066	24 764 934	6 102 131	24,64%
Total	30 867 066	24 764 934	6 102 131	24,64%

4-2-4 : Autres dettes

Ventilation des dettes au 31-12-2023 selon la durée résiduelle :

Dettes:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
PA6	Autres dettes				
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 910 133	0	0	6 910 133
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	5 849 870	34 037 351	0	39 887 222
PA621	Parts de réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	5 849 870	34 037 351	0	39 887 222
PA622	Autres	0	0	0	0
PA63	Autres dettes	13 728 315	5 584 901	1 167 319	20 480 536
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	4 626	851 338		855 965
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 167 313	0	0	7 167 313
PA634	Créditeurs divers	6 556 376	4 733 563	1 167 319	12 457 258
		26 488 319	39 622 253	1 167 319	67 277 891

4-2-4-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **6 910 133 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Comptes courants agents	5 940 636	7 085 602	-1 144 966	-16,16%
Sinistres en instance de règlement	250 874	463 069	-212 195	-45,82%
Comptes courants de co-assureurs	718 343	852 877	-134 533	-15,77%
Autres	280	289	-10	-3,32%
Total	6 910 133	8 401 837	-1 491 704	-17,75%

4-2-4-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance*

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **39 887 222** DT. Le solde au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité. Une défalcation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réassureurs a été faite.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Comptes réassureur individuel	39 887 222	34 037 351	5 849 870	17,19%
Total	39 887 222	34 037 351	5 849 870	17,19%

4-2-4-3 : Dépôts et cautionnement reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles et des agents généraux. Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **855 965** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Dépôts et cautionnement agent général	434 724	420 564	14 160	3,37%
Autres dépôts et cautionnements (sur loyer)	421 241	430 774	-9 533	-2,21%
Total	855 965	851 338	4 626	0,54%

4-2-4-4 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **7 167 313** DT. Le solde est détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Retenue à la source	2 835 903	2 534 001	301 902	11,91%
Impôts sur sociétés / retenue à la source	1 550 717	1 672 279	-121 562	-7,27%
Retenue sur salaires	783 326	728 711	54 615	7,49%
Contribution Conjoncturelle	1 996 643	1 025 151	971 492	94,77%
Autres	724	724	0	0,00%
Total	7 167 313	5 960 865	1 206 447	20,24%

4-2-4-5 : Crédoiteurs divers

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **12 457 258** DT.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Dividendes et tantième à payer	320 086	320 023	63	0,02%
Personnel charges à payer	2 527 756	2 202 435	325 320	14,77%
Créditeurs divers charges à payer	2 104 127	1 741 365	362 762	20,83%
Créditeurs divers	0	132 047	-132 047	-100,00%
Produits / commission retour	1 606 281	1 467 812	138 468	9,43%
Assurances Maghreb Vie	5 020 703	3 904 696	1 116 008	28,58%
Sinistres payés par agents	538 988	134 534	404 455	300,63%
Rejet virements	324 851	254 138	70 713	27,82%
Compte d'attente	0	9 410	-9 410	-100,00%
Autres	14 466	249 765	-235 300	-94,21%
Total	12 457 258	10 416 226	2 041 033	19,59%

4-2-5 : Autres passifs

4-2-5-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **594 607** DT. Sous cette rubrique est comptabilisé principalement le report de commissions reçues des réassureurs. La dotation calculée au 31-12-2022, sur la base des parts des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises a fait l'objet d'une reprise et la dotation constatée au 31-12-2023 a été calculée uniquement sur la base des cessions facultatives.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Report de commissions reçues des réassureurs	440 242	1 108 807	-668 565	-60,30%
Produits constatés d'avance	154 365	42 810	111 555	260,58%
Total	594 607	1 151 617	-557 010	-48,37%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes acquises

Cette rubrique présente un solde net au 31-12-2023 de **165 422 342** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Primes émises et acceptées	251 129 486	223 347 919	27 781 567	12,44%
Annulations sur exercices antérieurs	-2 550 060	-1 996 778	-553 282	27,71%
Ristournes sur primes	-2 345 132	-2 353 847	8 716	-0,37%
Variation des primes à annuler	-503 486	-224 338	-279 148	124,43%
Variation des primes acquises et non émises	4 241 159	7 277 618	-3 036 458	-41,72%
Primes cédées	-81 644 758	-76 639 644	-5 005 115	6,53%
Variation des provisions pour primes non acquises nettes	-2 904 867	-2 387 986	-516 881	21,65%
Total	165 422 342	147 022 944	18 399 398	12,51%

La répartition du Chiffre d'affaires par canal de distribution :

Canal	31/12/2023	Part%	31/12/2022	Part%
Agents	104 720 470	41,70%	93 928 011	42,05%
Bureaux	77 616 977	30,91%	68 595 680	30,71%
Courtiers	68 792 039	27,39%	60 824 228	27,23%
Total	251 129 486	100,00%	223 347 919	100,00%

La répartition du Chiffre d'affaires par zone géographique :

Zone	31/12/2023	Part%	31/12/2022	Part%
Grand Tunis	203 437 464	81,01%	181 404 008	81,22%
Sousse et Centre	20 397 495	8,12%	18 658 255	8,35%
Sfax et Sud	21 108 738	8,41%	19 956 866	8,94%
Bizerte et Nord	6 185 789	2,46%	3 328 790	1,49%
Total	251 129 486	100,00%	223 347 919	100,00%

5-2 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques.

Cette rubrique se détaille au 31-12-2023 comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Produits de placements bruts	31 822 039	29 801 340	2 020 700	6,78%
Charges de placements	-4 634 970	-5 597 646	962 677	-17,20%
Produits de placements nets (a)	27 187 070	24 203 693	2 983 376	12,33%
Total provisions techniques (b)	273 355 608	246 128 063	27 227 545	11,06%
Total des capitaux propres (c)	115 525 879	102 602 031	12 923 848	12,60%
Total [a * b / (b + c)]	19 110 547	17 082 575	2 027 972	11,87%

5-3 : Autres produits techniques

Les autres produits techniques présentent un solde au 31-12-2023 de **9 592 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Intérêts perçus	9 138	18 596	-9 458	-50,86%
Autres produits techniques	454	241 603	-241 149	-99,81%
Produits/cession de portefeuilles	0	121 975	-121 975	-100,00%
Total	9 592	382 174	-372 582	-97,49%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31-12-2023 un solde net de **125 529 458 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Sinistres payés	140 065 819	132 708 423	7 357 396	5,54%
Recours et sauvetages encaissés	-6 972 169	-7 169 130	196 960	-2,75%
Frais sur gestion des sinistres	9 659 566	7 845 383	1 814 183	23,12%
Participations versées	1 523 573	1 636 607	-113 034	-6,91%
Sinistres à la charge des réassureurs	-18 747 330	-26 441 173	7 693 843	-29,10%
Total	125 529 458	108 580 110	16 949 348	15,61%

5-5 : Frais d'exploitation

5-5-1 : Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition ainsi que les frais indirectement imputables

tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2023 de **29 682 310 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais d'acquisition	29 359 904	27 180 622	2 179 282	8,02%
Commissions sur acceptations	294 180	218 049	76 131	34,91%
Commissions versées / AFF. coassurance Réassurance	28 235	17 840	10 394	58,26%
Commissions reçues / Opérations de coassurance	-8	-7 379	7 371	-99,89%
Total	29 682 310	27 409 132	2 273 178	8,29%

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31-12-2023 est de **7 594 613 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais d'administration - Frais interne	4 717 591	4 227 553	490 038	11,59%
Frais d'administration - Frais externe	2 877 022	2 272 795	604 227	26,59%
Total	7 594 613	6 500 347	1 094 266	16,83%

5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques englobent les charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition et les dotations aux provisions sur créances douteuses.

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2023 de **3 797 211 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Dotat° / Prov. Créances douteuses	3 136 396	6 678 551	-3 542 155	-53,04%
Dotat° / Prov. Valeurs en contentieux	20 043	2 489 543	-2 469 500	-99,19%
Reprise / Prov. Valeurs en contentieux	-258 861	-456 289	197 428	-43,27%
Dotat° / Prov. Chèques et effets à l'encaissement	0	182 676	-182 676	-100,00%
Reprise / Prov. Chèques et effets à l'encaissement	-186 830	-1 928 750	1 741 919	-90,31%
Dotat° / Prov. agents en contentieux	0	3 428 187	-3 428 187	-100,00%
Reprise / Prov. agents en contentieux	-1 139 808		-1 139 808	
Autres	2 226 271	1 969 189	257 082	13,06%
Total	3 797 211	12 363 107	-8 565 897	-69,29%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Produits de placements

Les produits de placements présentent un solde au 31-12-2023 de **31 822 039** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Revenus des immeubles	1 729 053	1 706 018	23 035	1,35%
Revenus des valeurs mobilières	8 787 265	5 990 554	2 796 711	46,69%
Revenus des obligations	9 192 765	6 996 360	2 196 405	31,39%
Revenus des BTA	5 613 035	6 928 601	-1 315 566	-18,99%
Revenus des autres placements	5 559 628	6 029 942	-470 314	-7,80%
Reprise sur provisions & amortissements	587 256	1 769 697	-1 182 441	-66,82%
Revenus des dépôts	327 502	355 611	-28 109	-7,90%
Autres produits	25 535	24 556	979	3,99%
Total	31 822 039	29 801 340	2 020 700	6,78%

6-2 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31-12-2023 de **4 634 970** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais de gestion et frais financiers	3 393 725	4 510 255	-1 116 530	-24,76%
Pertes sur réalisation des placements	262 953	193 321	69 632	36,02%
Dotation aux provisions et aux amortissements	978 292	894 071	84 221	9,42%
Total	4 634 970	5 597 646	-962 677	-17,20%

6-3 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31-12-2023 de **269 439 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Récupérations Frais	60 301	55 558	4 743	8,54%
Autres produits non techniques	184 387	177 119	7 268	4,10%
Jetons de présence reçus	24 750	13 500	11 250	83,33%
Total	269 439	246 177	23 262	9,45%

6-4 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent au 31-12-2023 un solde de **803 747 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Autres charges non techniques	803 747	429 403	374 344	87,18%
Total	803 747	429 403	374 344	87,18%

6-5 : Impôts sur le résultat

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **5 704 695 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Impôts sur les sociétés	5 704 695	6 834 343	-1 129 648	-16,53%
Total	5 704 695	6 834 343	-1 129 648	-16,53%

6-5-1 : Décompte Fiscal

Passage du résultat comptable au résultat fiscal au 31-12-2023 :

RÉSULTAT COMPTABLE NET	27 848 801
RÉINTÉGRATIONS	12 475 336
1- Charges non déductibles :	107 408
2- Provisions :	4 666 590
3- Contribution Sociale de Solidarité (3%) :	855 704
4- Contribution Conjoncturelle (4%) :	1 140 939
5- Impôt sur les sociétés (20%) :	5 704 695
DÉDUCTIONS	11 800 663
1- Reprise sur provisions non déduites initialement :	2 614 838
2- Gains de changes non réalisés :	201 324
3- Provisions déductibles :	234 730
4- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	8 749 770

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 31-12-2023, le mouvement lié aux activités d'exploitation s'élève à **11 912 756** DT contre 10 370 892 DT au 31-12-2022.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 31-12-2023, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-613 108** DT contre -306 878 DT au 31-12-2022.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux au 31-12-2023 est égal à **-10 529 937** DT contre -10 064 628 DT au 31-12-2022.

La trésorerie au 31-12-2023 est de **2 887 656** DT contre 2 117 946 DT au 31-12-2022 enregistrant une variation de trésorerie de **769 710** DT.

La liquidité au 31-12-2023 est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Banques	2 854 671	2 086 821	767 850	36,80%
CCP	14 809	14 809	0	0,00%
Caisse	18 176	16 315	1 861	11,40%
Total	2 887 656	2 117 946	769 710	36,34%

Annexe N°8_ Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31-12-2023

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	À la clôture	À l'ouverture		Augmentations		Diminutions		À la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	131 350	10 354		141 703	64 045	0	29 428				93 473	0	48 230
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	2 152 782	625 403		2 778 185	1 835 000	0	273 609				2 108 609	0	669 575
1.3 Fonds de commerce				0	0	0					0	0	0
1.4 Acomptes versés				0	0	0					0	0	0
	2 284 131	635 757	0	2 919 888	1 899 045	0	303 037	0	0	0	2 202 082	0	717 806
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	6 945 037	698 504		7 543 541	5 941 158	0	222 488				6 063 646	0	1 479 895
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 956 254	632 686		2 588 940	1 335 096	0	132 730				1 467 826	0	1 121 114
2.3 Acomptes versés				0	0	0					0	0	0
	8 801 291	1 331 190	0	10 132 481	7 176 255	0	355 218	0	0	0	7 531 473	0	2 601 009
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	30 897 373	0		30 897 373	12 512 011	0	469 833				12 981 843	0	17 915 530
3.2 Placements dans les entreprises liées	19 506 295	3 178 772	0	22 685 068	0	0	0	0	0	0	0	0	22 685 068
3.2.1 Parts	19 506 295	3 178 772	0	22 685 068	0	0		0		0	0	0	22 685 068
3.2.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0					0	0	0
3.3.1 Parts	0			0	0	0					0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.4 Autres placements financiers	278 928 115	137 210 165	111 548 193	304 590 087	0	3 330 898	0	564 074	0	516 546	0	3 378 426	301 211 661
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	71 710 752	20 178 976	2 982 165	88 907 564	0	3 167 653		542 058		501 154	0	3 208 557	85 699 007
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	204 460 510	114 900 000	106 920 500	212 440 010	0	163 245		22 016		15 392	0	169 869	212 270 141
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0					0	0	0
3.4.4 Autres prêts	2 756 852	2 131 189	1 645 528	3 242 513	0	0					0	0	3 242 513
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0			0	0	0					0	0	0
3.4.6 Autres	0		0	0	0	0					0	0	0
3.5 Créances pour espèces déposées	909 584	32 301	0	941 885	0	0					0	0	941 885
3.6 Placements des contrats en UC	0			0	0	0					0	0	0
	330 241 368	140 421 239	111 548 193	359 114 413	12 512 011	3 330 898	469 833	564 074	0	516 546	12 981 843	3 378 426	342 754 144
TOTAL:	341 326 790	142 388 186	111 548 193	372 166 782	21 587 311	3 330 898	1 128 088	564 074	0	516 546	22 715 398	3 378 426	346 072 958

Annexe 9_ Etat récapitulatif des placements au 31-12-2023

	<u>Valeur</u>	<u>Valeur</u>	<u>Juste</u>	<u>Plus ou moins-value latente:</u>
	<u>brute:</u>	<u>nette:</u>	<u>valeur:</u>	
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	30 897 373	17 915 530	31 853 920	956 547
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	93 721 872	91 521 661	172 547 830	78 825 958
Autres parts d'OPCVM	17 870 759	16 862 414	19 232 991	1 362 232
Obligations et autres titres à revenu fixe	212 440 010	212 270 141	226 277 628	13 837 618
Autres prêts et effets assimilés	3 242 513	3 242 513	3 242 513	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	941 885	941 885	941 885	-
Total	359 114 413	342 754 144	454 096 768	94 982 355
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	331 336 058	314 975 789	349 882 879	18 546 820
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	38 226 247	37 813 204	37 813 204	- 413 043

Annexe N°10_ Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer au 31-12-2023

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
Au 31/12/2021					
Règlements cumulés	130 363 245	98 674 268	79 327 156		
Provisions pour sinistres	24 232 596	41 231 865	74 392 813		
total charges des sinistres	154 595 841	139 906 133	153 719 969		
Primes acquises	172 331 239	183 468 976	200 427 595		
% sinistres / primes acquises	89,71%	76,26%	76,70%		

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
Au 31/12/2022					
Règlements cumulés	134 012 695	106 749 289	102 381 289	91 916 001	
Provisions pour sinistres	16 330 061	21 471 724	35 394 401	75 038 066	
total charges des sinistres	150 342 756	128 221 013	137 775 690	166 954 068	
Primes acquises	172 331 239	183 468 976	200 427 595	221 729 599	
% sinistres / primes acquises	87,24%	69,89%	68,74%	75,30%	

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
Au 31/12/2023					
Règlements cumulés	136 117 384	109 468 514	109 709 303	117 342 430	108 471 998
Provisions pour sinistres	14 795 074	15 446 685	20 331 036	33 038 178	92 736 370
total charges des sinistres	150 912 458	124 915 198	130 040 338	150 380 608	201 208 369
Primes acquises	172 331 239	183 468 976	200 427 595	221 729 599	246 460 047
% sinistres / primes acquises	87,57%	68,09%	64,88%	67,82%	81,64%

Annexe11_ Ventilation des charges et des produits des placements au 31-12-2023

	<u>revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:</u>	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Raccordement</u>
Revenu des placements immobiliers	-	1 799 763	1 799 763	<i>PRNT11</i>
Revenu des participations	3 945 288	20 517 724	24 463 012	<i>PRNT11+PRNT13+PRNT14</i>
Revenu des autres placements		5 559 264	5 559 264	<i>PRNT12</i>
Total produits des placements	3 945 288	27 876 752	31 822 039	
Intérêts		732 686	732 686	<i>CHNT11</i>
Frais externes		2 302 257	2 302 257	<i>CHNT11</i>
Autres frais	-	1 600 027	1 600 027	<i>CHNT11+CHNT12+CHNT13</i>
Total charges des placements	-	4 634 970	4 634 970	

Annexe 13_ Résultat technique par catégorie d'assurance au 31-12-2023

	A.T.	INCENDIE	AUTO	INDIVIDUEL ACCIDENT	VOL	MALADIE	R.S	R.C	MARITIME	ACCEPTATIONS	Total:
Primes acquises	0	30 779 095	78 663 778	2 744 763	2 373 894	103 835 655	14 129 711	7 830 083	4 812 534	1 290 533	246 460 047
<i>Primes émises</i>	0	31033 611	81215 118	2 832 815	2 391273	104 323 993	14 088 490	7 676 384	5 061180	1349 102	249 971 967
<i>Variation des primes non acquises</i>	0	-254 517	-2 551340	-88 052	-17 379	-488 338	41221	153 699	-248 646	-58 569	-3 511 920
Charges de prestations	-25 099	-15 321 736	-56 754 051	-653 478	-459 453	-84 967 057	-4 508 540	-561 659	-659 788	-475 426	-164 386 286
<i>Prestations et frais payés</i>	-85 556	-3 244 005	-47 250 891	-481609	-603 079	-84 549 816	-3 656 433	-850 12	-1833 899	-197 814	-142 753 215
<i>Charges des provisions pour prestations diverses</i>	60 458	-12 077 731	-9 503 159	-171869	143 626	-417 241	-852 107	288 453	174 111	-277 612	-21 633 071
Solde de souscription	-25 099	15 457 359	21 909 728	2 091 286	1 914 441	18 868 598	9 621 170	7 268 425	4 152 746	815 107	82 073 761
Frais d'acquisition	-353	-4 498 304	-11205 249	-795 386	-501181	-7 479 662	-2 843 252	-981201	-896 679	-294 80	-29 495 447
Autres charges de gestion nettes	-8 254	-1308 179	-4 730 831	-439 989	-278 576	-2 128 904	-1135 664	-534 176	-817 658	0	-11 382 232
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 608	-5 806 483	-15 936 080	-1 235 375	-779 757	-9 608 566	-3 978 917	-1 515 377	-1 714 337	-294 180	-40 877 678
Produits nets de placements	59 099	2 153 236	9 505 627	158 818	160 480	4 597 406	935 320	1021365	409 910	109 285	19 110 547
Participation aux résultats		-292 118	-313 817	-36 413	16 631	-819 718	-55 325	-8 155	60 900	-52 497	-1 500 512
Solde financier	59 099	1 861 118	9 191 810	122 404	177 111	3 777 688	879 995	1 013 209	470 811	56 788	17 610 035
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	0	-27 230 428	-1728 591	-257 074	-1679 514	-26 259 434	-13 481464	-6 217 420	-4 183 780	0	-81 037 705
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	0	1794 273	57 057	107 097	317 861	12 381800	2 687 201	344 803	1057 238	0	18 747 330
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	0	11568 858	1737 516	121455	-61238	-671916	887 712	79 209	-99 094	0	13 562 502
Part des réassureurs dans les provisions pour égalisation et équilibrage		0	0	0	0	178 268	0	0	0		178 268
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	14 564	0	0	0	15 630	30 184	0	0	0	60 377
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	0	4 766 980	0	107 632	659 781	6 345 077	4 202 634	730 024	878 907	0	17 691 034
Solde de réassurance et/ou rétrocession	0	-9 085 753	65 981	79 109	-763 109	-8 010 575	-5 673 733	-5 063 384	-2 346 730	0	-30 798 194
Résultat technique	25 393	2 426 241	15 231 440	1 057 424	548 686	5 027 145	848 516	1 702 873	562 490	577 716	28 007 924
Informations complémentaires											
Provisions pour primes non acquises à la clôture	0	3 972 182	32 807 306	732 087	287 449	6 313 953	4 916 684	3 262 409	774 268	891831	53 958 170
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	0	3 717 666	30 255 966	644 035	270 070	5 825 615	4 957 905	3 416 108	525 623	833 262	50 446 250
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	0	26 251684	141972 021	472 283	1327 408	10 890 417	5 361745	16 015 411	4 787 531	841993	207 920 494
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	0	14 182 139	132 046 093	300 775	1471026	10 410 356	4 523 688	16 244 371	5 236 659	564 381	184 989 488
Provisions mathématiques à la clôture	1546 063	3 040	15 485	0	0	406 402	0	0	0	0	1 970 990
Provisions mathématiques à l'ouverture	1606 521	3 235	15 903	0	0	316 032	0	0	0	0	1 941 691
Provisions pour risques en cours à la clôture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques en cours à l'ouverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prévisions de recours à la clôture	0	30 323	4 907 948	0	0	1762 960	0	195 044	1 179 875	0	8 076 150
Prévisions de recours à l'ouverture	0	28 847	3 975 786	0	0	1355 985	20 005	139 509	450 403	0	5 970 535

**Annexe16_ Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance
aux états financiers au 31-12-2023**

	<u>raccordement</u>	<u>TOTAL</u>
Primes acquises		246 460 047
<i>Primes émises</i>	<i>PRNV11 1°colonne</i>	249 971 967
<i>Variation des primes non acquises</i>	<i>PRNV12 1°colonne</i>	- 3 511 920
Charges de prestations		- 164 386 286
<i>Prestations et frais payés</i>	<i>CHNV11 1°colonne</i>	- 142 753 215
<i>Charges des provisions pour prestations diverses</i>	<i>CHNV12, CHNV2, CHNV3, CHNV6 1°colonne</i>	- 21 633 071
Solde de souscription		82 073 761
Frais d'acquisition	<i>CHNV41, CHNV42</i>	- 29 495 447
Autres charges de gestion nettes	<i>CHNV43, PRNV2, CHNV5</i>	- 11 382 232
Charges d'acquisition et de gestion nettes		- 40 877 678
Produits nets de placements	<i>PRNT3</i>	19 110 547
Participation aux résultats	<i>CHNV3, CHNV11</i>	- 1 500 512
Solde financier		17 610 035
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	<i>PRNV11 2°colonne</i>	- 81 037 705
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	<i>CHNV11 2°colonne</i>	18 747 330
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	<i>PRNV12, CHNV12 2°colonne</i>	13 740 770
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	<i>CHNV3 2°colonne</i>	60 377
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	<i>CHNV44</i>	17 691 034
Solde de réassurance et/ou rétrocession		- 30 798 194
Résultat technique		28 007 924
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		53 958 170
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		50 446 250
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		207 920 494
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		184 989 488
Provisions mathématiques à la clôture		1 970 990
Provisions mathématiques à l'ouverture		1 941 691
Provisions pour risques en cours à la clôture		-
Provisions pour risques en cours à l'ouverture		-
Prévisions de recours à la clôture		8 076 150
Prévisions de recours à l'ouverture		5 970 535

Rapports des Commissaires Aux Comptes

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA SA »**

64, Rue de Palestine. 1002 Tunis.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ASSURANCES MAGHREBIA SA qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023 faisant apparaître un total de **508 382 392** Dinars, l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de **27 848 801** Dinars, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de **2 887 656** Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la Loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant de 265 279 458 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 508 382 392 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Les méthodes d'estimation des provisions techniques sont précisées dans la note 4.2.2 aux états financiers.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques ;
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative ;
- Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur ;
- Valider les cadrages comptabilité/gestion ;
- Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul ;
- Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des finances n° 258/2010 ;
- Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations ;
- Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction.

- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 342 754 144 DT au 31 décembre 2023.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 2.2 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à les considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements ;
- Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires ;
- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice ;
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs.

- **Evaluation des provisions pour dépréciation des créances sur assurés et intermédiaires d'assurance :**

Risque identifié

Les provisions pour dépréciation des créances sur assurés et sur intermédiaires d'assurance totalisent 43 081 952 DT au 31 décembre 2023. L'estimation de ces provisions requiert l'exercice du jugement de la direction pour la détermination de la base de provisionnement, tenant compte des modalités de calcul prévues par la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1 décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation sur les créances des assurés et des intermédiaires d'assurance.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'estimation de ces provisions constituait un point clé de l'audit.

Synthèse de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie définie au niveau de la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1 décembre 2021
- Procéder au rapprochement des créances comptables avec l'arriéré issu du système d'information

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la

connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Respect de la réglementation relative au secteur des Assurances

En outre, et en application des dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258 du 2 octobre 2010, nous avons fait appel à un actuare agréé pour la revue des provisions techniques et des conditions tarifaires. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions techniques sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société.

Tunis, le 29 Avril 2024

P/F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

P/Cabinet GS Audit & Advisory

Ghazi HANTOUS

SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA SA »

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les Conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la Conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues en 2023 et régies par lesdites dispositions.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Convention de sous-traitance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

La Société *CODWAY* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion juridique.

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 1 janvier 2018, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.2- Convention entre La Société ASSURANCES MAGHREBIA et La Société CODWAY

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* a conclu une convention d'assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société *CODWAY* avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information ;
- Assistance et Développement Logiciel ;
- Audit Informatique ;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* a facturé en 2023 à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant de 1 380 452 DT HT.

B.3 Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *CODWAY*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 24 rue Royaume d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Le loyer est fixé à 25 055 DT HT.

En plus, la société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 4^{ème} étage de l'immeuble résidence du Lac Bloc H sis à la rue du Lac Tanganyika, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Le loyer est fixé à 58 954 DT HT.

B.4- Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour un an renouvelable commençant le 1^{er} janvier 2023 et finissant le 31 décembre 2023. Le loyer au titre de 2023 est fixé à 233 825 DT HT.

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne aussi en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au titre de 2023 est fixé à 29 901 DT HT.

B.5- Convention de sous-traitance conclue entre la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion des prestations en matière juridique ;

- le contrôle de la conformité ;
- la gestion des risques ;
- l'audit interne ; et
- l'informatique.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 120.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.6- Convention de délégation de gestion de produits conclue entre la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié par délégation à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

A partir du 1^{er} juin 2019, la société *ASSURANCES MAGHREBIA* propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- Des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- Des travaux liés au marketing.

En contrepartie, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

B.7- Convention entre La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et La Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 1^{er} juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* a facturé en 2023 à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* la somme de 251 592 DT HT.

B.8- Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* trois locaux de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah Saad à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à 35 415 DT HT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil :

La rémunération du président du conseil d'administration de la société est fixée par décision du conseil d'administration tenu le 11 juin 2021. Cette rémunération annuelle est de 125.000 DT Brut.

2. Rémunération du Directeur Général :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général de la société est fixée à 150.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 11 juin 2021. D'autre part, le Directeur Général bénéficie d'une prime de performance sur objectifs et d'une assurance au titre de la retraite complémentaire, à la charge de la société.

3. Rémunération du Directeur Général Adjoint :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général adjoint de la société est fixée à 120.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 11 juin 2021. D'autre part, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une prime de performance sur objectifs et d'une assurance au titre de la retraite complémentaire, à la charge de la société.

4. Rémunération des membres du Conseil d'Administration :

Les jetons de présence sont fixés à 10 000 DT Brut par an et par administrateur.

5. Rémunération des membres des autres comités :

Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux de trois comités spécialisés dans l'exécution de ses missions, à savoir :

1. Le Comité Permanent d'Audit : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 7 500 DT Brut par an et par membre.
2. Le Comité de Gestion des Risques : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 7 500 DT Brut par an et par membre.
3. Le Comité de nominations et de rémunérations : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 7 500 DT Brut par an et par membre.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2024

P/ F.M.B.Z-KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

P/ Cabinet GS Audit & Advisory

Ghazi HANTOUS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ASSURANCES MAGHREBIA

Siège Social : 64, Rue de Palestine – 1002 Tunis –

La société ASSURANCES MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi HANTOUS (HLB GS Audit & Advisory).

BILAN CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2023			31/12/2022 *
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Actifs incorporels	1.1				
Ecart d'acquisition	1.1.1	329 727	214 323	115 405	131 891
Investissements de recherche et développement	1.1.2	185 898	137 668	48 230	67 305
Concessions, brevets, licences, marques	1.1.3	5 080 150	3 477 738	1 602 412	1 308 477
		5 595 776	3 829 729	1 766 047	1 507 672
Actifs corporels	1.2				
Installations techniques et machines	1.2.1	9 619 301	7 445 135	2 174 166	1 697 285
Autres installations, outillage et mobilier	1.2.2	2 971 520	1 746 904	1 224 616	708 165
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		12 450	0	12 450	12 450
		12 603 271	9 192 039	3 411 232	2 417 900
Placements	1.3				
Terrains et constructions					
Terrains et constructions d'exploitation	1.3.1	13 778 592	3 685 500	10 093 092	10 236 292
Terrains et constructions hors exploitation	1.3.2	40 123 111	11 130 703	28 992 407	29 544 118
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
Parts dans des entreprises avec liens de participation		0	0	0	0
Autres placements financiers					
Actions et autres titres à revenu variable	1.3.3	201 011 539	5 945 447	195 066 092	154 777 971
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.3.4	666 017 501	2 614 522	663 402 979	589 164 923
Autres prêts		5 876 098	0	5 876 098	5 066 594
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		2 658 585	0	2 658 585	2 140 620
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de		13 024 137	0	13 024 137	12 292 641
		942 489 561	23 376 172	919 113 389	803 223 158
Part des réassureurs dans les provisions techniques					
Provisions pour primes non acquises (non vie)		16 886 468	0	16 886 468	16 279 415
Provisions mathématiques (vie)		12 531 130	0	12 531 130	10 436 819
Provisions pour sinistres (non vie)		43 925 988	0	43 925 988	30 363 486
Provisions pour sinistres (vie)		11 971 606	0	11 971 606	13 104 520
Provisions d'égalisation et équilibrage (non vie)		765 053	0	765 053	586 785
		86 080 245	0	86 080 245	70 771 025
Créances	1.4				
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises		31 039 505	0	31 039 505	27 300 191
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	1.4.1	69 195 277	40 009 264	29 186 013	27 912 381
Créances nées d'opérations de réassurance		12 119 477	413 043	11 706 434	4 586 305
Autres créances					
Personnel		285 665	0	285 665	556 338
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		17 389 303	0	17 389 303	6 859 759
Etat impôt différé		5 770	0	5 770	5 770
Débiteurs divers	1.4.2	21 296 699	3 257 773	18 038 926	19 747 821
		151 331 698	43 680 080	107 651 617	86 968 565
Autres éléments d'actif	1.5				
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1.5.1	24 553 844	5 545 018	19 008 826	43 597 377
Frais d'acquisition reportés		6 377 599	0	6 377 599	6 190 736
Autres charges à répartir		324 681	0	324 681	432 909
Comptes de régularisation Actif					
Intérêts et loyers acquis non échus		30 347 918	473 631	29 874 287	28 274 705
Autres comptes de régularisation		10 442 942	0	10 442 942	7 856 363
		72 046 985	6 018 649	66 028 335	86 352 090
Total de l'actif		1 270 147 535	86 096 670	1 184 050 865	1 051 240 410

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

BILAN CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
Capitaux propres			
Capital social		45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés	2.1.1	124 178 849	105 915 758
Résultats consolidés	2.2.1	33 482 685	29 609 604
Total des capitaux propres		202 661 534	180 525 362
Intérêts des minoritaires			
Part des minoritaires dans les réserves	2.1.2	46 739 561	44 565 123
Part des minoritaires dans le résultat	2.2.2	8 688 934	7 755 355
Total des intérêts des minoritaires		55 428 495	52 320 478
Capitaux propres et intérêts des minoritaires avant résultat de l'exercice	2.1	215 918 410	195 480 880
Résultat de l'exercice	2.2	42 171 619	37 364 959
Passif			
Provisions pour autres risques et charges		1 036 613	950 573
Autres provisions		1 036 613	950 573
Provisions techniques brutes			
Provisions pour primes non acquises		53 958 170	50 446 250
Provisions mathématiques (vie)		453 909 610	396 396 911
Provisions pour sinistres (vie)		42 944 417	41 248 585
Provisions pour sinistres (non vie)		199 844 344	179 018 953
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		4 440 900	3 863 849
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		12 958 197	11 795 513
Provisions pour égalisation (non vie)		5 065 053	4 886 785
Provisions pour égalisation (vie)		2 472 872	2 155 538
Autres provisions techniques (non vie)		1 970 990	1 941 691
Provisions pour contrats en unités de comptes		13 024 136	12 292 641
		790 588 691	704 046 715
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		55 280 048	48 200 230
Autres dettes	2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		10 764 180	11 730 393
Dettes nées d'opérations de réassurance		42 502 041	29 675 944
Dépôts et cautionnements reçus		931 176	926 549
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		8 601 303	6 735 346
Créditeurs divers	2.3.1	15 500 587	14 963 792
		78 299 287	64 032 025
Autres passifs			
Comptes de régularisation passif		756 198	1 165 028
		756 198	1 165 028
TOTAL DU PASSIF		925 960 837	818 394 571
Total des capitaux propres et du passif		1 184 050 865	1 051 240 410

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDÉ(exprimé en dinars)

	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
		31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Primes acquises	3.1	357 277 524	(92 399 135)	264 878 389	239 905 008
Primes émises et acceptées (non vie)		249 542 083	(81 644 758)	167 897 325	149 009 003
Primes émises et acceptées (vie)		111 247 361	(11 361 430)	99 885 931	93 283 991
Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)		(3 511 920)	607 053	(2 904 867)	(2 387 986)
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé		19 110 547	0	19 110 547	17 082 575
Produits de placements vie		45 517 175	0	45 517 175	40 224 275
Plus values non réalisées sur placements vie		519 949	0	519 949	617 781
Autres produits techniques		10 373	0	10 373	387 253
Autres produits techniques (non vie)		9 592	0	9 592	382 174
Autres produits techniques (vie)		781	0	781	5 079
Charges de sinistres	3.2	(213 116 528)	38 168 143	(174 948 385)	(148 940 297)
Montants payés		(188 489 690)	25 738 554	(162 751 136)	(148 058 287)
Montants payés (non vie)		(142 846 336)	18 747 330	(124 099 006)	(107 396 750)
Montants payés (vie)		(45 643 354)	6 991 225	(38 652 130)	(40 661 537)
Variation de la provision pour sinistres		(24 626 837)	12 429 588	(12 197 249)	(882 010)
Variation de la provision pour sinistres (non vie)		(22 931 006)	13 562 502	(9 368 504)	560 332
Variation de la provision pour sinistres (vie)		(1 695 831)	(1 132 914)	(2 828 745)	(1 442 342)
Variation des autres provisions techniques		(57 647 899)	2 094 311	(55 553 588)	(49 272 110)
Variation des autres provisions techniques (non vie)		2 076 315	0	2 076 315	(1 106 292)
Variation des autres provisions techniques (vie)		(59 724 214)	2 094 311	(57 629 904)	(48 165 818)
Participation aux bénéfices et ristournes		(577 051)	307 290	(269 761)	205 165
Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		(577 051)	60 377	(516 674)	130 569
Participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0	246 913	246 913	74 596
Frais d'exploitation	3.3	(53 270 222)	15 312 506	(37 957 716)	(36 382 556)
Frais d'acquisition		(42 161 806)	0	(42 161 806)	(38 263 597)
Frais d'acquisition (non vie)		(29 646 895)	0	(29 646 895)	(27 376 543)
Frais d'acquisition (vie)		(12 514 911)	0	(12 514 911)	(10 887 054)
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		186 863	0	186 863	512 963
Frais d'administration		(11 295 280)	0	(11 295 280)	(12 114 775)
Frais d'administration (non vie)		(7 249 305)	0	(7 249 305)	(6 127 583)
Frais d'administration (vie)		(4 045 975)	0	(4 045 975)	(5 987 192)
Commissions reçues des réassureurs		0	15 312 506	15 312 506	13 482 853
Commissions reçues des réassureurs (non vie)		0	15 220 092	15 220 092	13 389 128
Commissions reçues des réassureurs (vie)		0	92 414	92 414	93 725
Autres charges techniques	3.4	(4 439 152)	0	(4 439 152)	(12 948 228)
Autres charges techniques (non vie)		(3 797 211)	0	(3 797 211)	(12 363 107)
Autres charges techniques (vie)		(641 941)	0	(641 941)	(585 121)
Variation de la provision pour égalisation		(178 268)	178 268	0	0
Charges de placements vie		(4 103 082)	0	(4 103 082)	(4 661 003)
Moins values non réalisées sur placements vie		0	0	0	(10 700)
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé		(7 059 821)	0	(7 059 821)	(6 257 133)
Sous total : Résultat technique consolidé		82 043 544	(36 338 618)	45 704 926	39 950 031
Résultat technique NON VIE		60 187 409	(33 269 136)	26 918 273	24 308 484
Résultat technique VIE		21 856 135	(3 069 481)	18 786 653	15 641 547

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie		26 918 273	24 308 484
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		18 786 653	15 641 547
Produits des placements nets (non vie)		23 145 640	21 392 293
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique		(19 110 547)	(17 082 575)
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique		7 059 821	6 257 133
Autres produits non techniques		93 439	70 198
Autres charges non techniques		(902 054)	(445 270)
Autres produits (autres activités)	4.1	734 916	1 013 462
Autres charges (autres activités)	4.2	(2 283 614)	(2 014 227)
Résultat provenant des activités ordinaires		54 442 527	49 141 046
Impôts sur le résultat exigible	4.3	(9 098 999)	(10 243 601)
Impôts différé		5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		45 349 299	38 903 216
Eléments Extraordinaires	4.4	(3 177 680)	(1 538 256)
Résultat net de l'exercice		42 171 619	37 364 959
Part de la société mère		33 482 685	29 609 604
Part des actionnaires minoritaires		8 688 934	7 755 355

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		322 107 707	295 725 944
Sommes versées pour paiement des sinistres		(158 010 252)	(152 657 051)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		3 178 010	3 723 274
Décaissements de primes sur les cessions		(45 263 437)	(39 772 931)
Encaissements de sinistres sur les cessions		5 048 964	3 293 763
Commissions versées aux intermédiaires		(4 502 989)	(4 204 056)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(23 084 870)	(20 130 407)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(204 318 799)	(157 265 813)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		132 788 353	118 492 405
Remboursements de prêts		939 663	885 472
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(52 446 445)	(37 090 647)
Produits financiers reçus		11 059 284	9 910 428
Autres mouvements		(2 206 387)	2 747 511
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5.1	(14 711 198)	23 657 893
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(877 205)	(387 220)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corporelles et incorporelles		65 350	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'explo		0	(8 791 667)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		356 641	295 081
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(507 630)	(4 168 212)
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	5.2	(962 845)	(13 052 018)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(13 918 370)	(11 131 884)
Encaissements provenant de l'augmentation du capital		0	30 400 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5.3	(13 918 370)	19 268 116
Variation de trésorerie			
Trésorerie au début de l'exercice		42 970 569	13 096 578
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 378 156	42 970 569

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES :

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers du Groupe MAGHREBIA sont en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables prévues au niveau du Système Comptable des Entreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA ont été arrêtés au 31 décembre 2023 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, à savoir :

- La norme NCT 35, Etats Financiers Consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ;
- La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (ASSURANCES MAGHREBIA S.A) et les entreprises qui lui sont liées (ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

Le pays d'enregistrement ou de résidence de toutes les sociétés du Groupe Maghrebria est la Tunisie (la société mère Assurances Maghrebria et toutes ses filiales).

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- Mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).
- Présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- Mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont :

- **La société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.**
- **Les sociétés filiales : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.**

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 58,74 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise :

- Soit **directement**,
- Soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

	<i>Direct</i>	<i>Indirect</i>	<i>% de contrôle</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
<i>ASSURANCES MAGHREBIA VIE</i>	58,74%	0%	58,74%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
<i>MAGHREBIA FINANCIERE SICAR</i>	82,37%	17,63%	100%	Intégration globale (+82,37% et 17,63% par l'intermédiaire de
<i>ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE</i>	56,00%	44,00%	100%	Intégration globale (+56% et 44% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
<i>CODWAY</i>	85,25%	14,75%	100%	14,75% par l'intermédiaire de MAGH VIE)

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires ».
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société «consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghreb	Assurances Maghreb Vie	Maghreb Financière Sicar	Maghreb Immobilière	CODWAY
% D'intérêt du groupe	100%	58,74%	92,72%	81,84%	93,91%
Direct	0%	58,74%	82,37%	56,00%	85,25%
Indirect	0%	0,00%	10,36%	25,85%	8,66%
% D'intérêt hors groupe	0%	41,26%	7,28%	18,16%	6,09%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote-part dans les plus-values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un good-will, amorti sur une durée de 20 ans.

3. NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Note 1 : Les actifs consolidés

Note (1.1) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent :

Note (1.1.1) : Ecart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de **329 727 DT** qui s'explique comme suit :

Désignation	valeur
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000
Acquisition 2006	3 002 016
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 289
Ecart d'acquisition	329 727

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
ECART D'ACQUISITION	329 727	329 727	0	0,00%
AMORTISSEMENT	214 323	197 836	16 486	8,33%
valeur nette	115 405	131 891	-16 486	-12,50%

Note (1.1.2) : Investissements de recherche et développement

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Conception & développement						
MAGHREBIA	141 703	93 473	48 230	67 305	-19 075	-28,34%
MAGHREBIA VIE	42 585	42 585	0	0	0	
CODWAY	1 611	1 611	0	0	0	
Total valeur nette	185 898	137 668	48 230	67 305	-19 075	-28,34%

Note (1.1.3) : Concessions, brevets, licences, marques

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Logiciel	3 951 299	3 289 028	662 271	378 277	283 994	75,08%
MAGHREBIA	2 579 533	1 919 900	659 633	317 781,206	341 852	107,57%
MAGHREBIA VIE	591 157	589 144	2 012	55 824,163	-53 812	-96,40%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	26 033	26 033	0	42,998	-43	-100,00%
CODWAY	754 576	753 951	625	4 628,983	-4 004	-86,49%
Autres immobilisations incorporelles port	1 128 851	188 710	940 141	930 199	9 942	1,07%
MAGHREBIA	198 652	188 710	9 942	0	9 942	
CODWAY	930 199	0	930 199	930 199	0	0,00%
Total valeur nette	5 080 150	3 477 738	1 602 412	1 308 477	293 936	22,46%

Note (1.2) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

Note (1.2.1) : Installations techniques et machines

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	4 106 910	3 245 622	861 288	838 538	22 750	2,71%
MAGHREBIA	3 410 543	2 803 774	606 769	530 532	76 237	14,37%
MAGHREBIA VIE	646 781	410 121	236 660	285 855	-49 194	-17,21%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	8 006	7 399	608	743	-135	-18,18%
CODWAY	41 579	24 328	17 251	21 409	-4 158	-19,42%
Matériels de transport	1 740 153	1 341 483	398 669	199 684	198 985	99,65%
MAGHREBIA	1 067 871	897 827	170 044	20 256	149 788	739,49%
MAGHREBIA VIE	640 514	411 889	228 626	170 599	58 027	34,01%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	31 767	31 767	0	0	0	
CODWAY	0	0	0	8 829	-8 829	-100,00%
Matériels informatique	3 772 238	2 858 030	914 209	659 064	255 145	38,71%
MAGHREBIA	3 065 127	2 362 045	703 082	453 091	249 991	55,17%
MAGHREBIA VIE	437 120	299 603	137 517	116 294	21 222	18,25%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	31 938	30 490	1 447	2 438	-990	-40,63%
CODWAY	238 054	165 891	72 163	87 240	-15 078	-17,28%
Total valeur nette	9 619 301	7 445 135	2 174 166	1 697 285	476 881	28,10%

Note (1.2.2) : Autres installations, outillage et mobilier

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Equipements de bureaux	1 885 828	1 427 193	458 635	260 403	198 232	76,12%
MAGHREBIA	1 564 901	1 188 567	376 333	190 539	185 794	97,51%
MAGHREBIA VIE	252 073	171 687	80 386	65 695	14 691	22,36%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	17 921	16 100	1 821	2 625	-804	-30,63%
CODWAY	50 933	50 838	94	1 544	-1 450	-93,88%
Autres Immobilisations	1 085 692	319 711	765 981	447 761	318 220	71,07%
MAGHREBIA	1 024 040	279 259	744 781	430 619	314 162	72,96%
MAGHREBIA VIE	46 940	32 615	14 325	9 070	5 255	57,94%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 408	294	1 114	1 041	74	7,08%
CODWAY	13 304	7 544	5 761	7 032	-1 271	-18,07%
Total valeur nette	2 971 520	1 746 904	1 224 616	708 165	516 451	72,93%

Note (1.3) : Placements

- L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

- Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note (1.3.1) : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions d'exploitation						
MAGHREBIA	9 904 729	3 561 750	6 342 979	6 469 303	-126 324	-1,95%
MAGHREBIA VIE	3 680 698	123 750	3 556 948	3 573 823	-16 875	-0,47%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	193 165	0	193 165	193 165	0	0,00%
Total valeur nette	13 778 592	3 685 500	10 093 092	10 236 292	-143 199	-1,40%

Note (1.3.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	amort./prov.	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions hors exploitation						
MAGHREBIA	18 169 553	9 420 094	8 749 459	9 092 967	-343 508	-3,78%
MAGHREBIA VIE	18 177 446	1 446 962	16 730 484	16 926 230	-195 747	-1,16%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	3 776 112	263 647	3 512 465	3 524 921	-12 456	-0,35%
Total valeur nette	40 123 111	11 130 703	28 992 407	29 544 118	-551 711	-1,87%

Note (1.3.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exercent ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Actions cotées	85 945 399	727 463	85 217 936	42 948 219	42 269 716	98,42%
MAGHREBIA	38 901 739	329 700	38 572 039	20 587 890	17 984 149	87,35%
MAGHREBIA VIE	46 937 464	397 763	46 539 701	22 253 505	24 286 196	109,13%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	106 195	0	106 195	106 824	-629	-0,59%
Parts OPCVM	45 573 350	1 835 029	43 738 321	47 080 812	-3 342 491	-7,10%
MAGHREBIA	17 870 759	1 008 345	16 862 414	18 157 228	-1 294 814	-7,13%
MAGHREBIA VIE	23 059 655	826 684	22 232 972	23 978 682	-1 745 710	-7,28%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 642 936	0	4 642 936	4 944 902	-301 967	-6,11%
Actions et titres non cotes	69 492 790	3 382 955	66 109 835	64 748 940	1 360 895	2,10%
MAGHREBIA	32 135 066	1 870 512	30 264 554	29 797 982	466 572	1,57%
MAGHREBIA VIE	35 804 694	999 153	34 805 541	34 305 157	500 384	1,46%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 553 031	513 290	1 039 740	645 801	393 939	61,00%
Total valeur nette	201 011 539	5 945 447	195 066 091	154 777 971	40 288 120	26,03%

Note (1.3.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Le montant des placements à court et moyen terme de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Bons de trésors assimilables	225 776 718	2 614 522	223 162 196	228 267 708	-5 105 512	-2,24%
MAGHREBIA	60 782 010	169 869	60 612 141	62 027 265	-1 415 124	-2,28%
MAGHREBIA VIE	164 994 708	2 444 652	162 550 055	166 240 443	-3 690 388	-2,22%
Obligations	275 365 500	0	275 365 500	229 790 000	45 575 500	19,83%
MAGHREBIA	100 658 000	0	100 658 000	84 370 000	16 288 000	19,31%
MAGHREBIA VIE	174 707 500	0	174 707 500	145 420 000	29 287 500	20,14%
Placements à Court et Moyen Terme	164 875 283	0	164 875 283	131 107 215	33 768 068	25,76%
MAGHREBIA	51 000 000	0	51 000 000	57 900 000	-6 900 000	-11,92%
MAGHREBIA VIE	109 000 000	0	109 000 000	68 500 000	40 500 000	59,12%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	2 475 000	0	2 475 000	2 280 000	195 000	8,55%
CODWAY	2 275 000	0	2 275 000	2 090 000	185 000	8,85%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	125 283	0	125 283	337 215	-211 932	-62,85%
Total valeur nette	666 017 501	2 614 522	663 402 979	589 164 923	74 238 056	12,60%

Note (1.4) : Créances

Note (1.4.1) : Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants des primes dus.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes						
MAGHREBIA	61 445 616	38 627 037	22 818 579	21 718 873	1 099 705	5,06%
MAGHREBIA VIE	7 749 661	1 382 227	6 367 434	6 193 508	173 926	2,81%
Total valeur nette	69 195 277	40 009 264	29 186 013	27 912 381	1 273 632	4,56%

Note (1.4.2) : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées aux intermédiaires. Le montant de la rubrique débiteur divers de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Débiteurs divers						
MAGHREBIA	13 180 709	3 257 773	9 922 936	13 417 559	-3 494 623	-26,05%
MAGHREBIA VIE	5 908 648	0	5 908 648	4 022 907	1 885 741	46,88%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	878 539	0	878 539	792 320	86 220	10,88%
CODWAY	1 071 615	0	1 071 615	1 232 971	-161 355	-13,09%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	257 187	0	257 187	282 064	-24 877	-8,82%
Total valeur nette	21 296 699	3 257 773	18 038 926	19 747 821	-1 708 895	-8,65%

Note (1.5) : Autres éléments d'actif

Note (1.5.1) : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Le montant des liquidités et équivalents de liquidités de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse						
MAGHREBIA	8 175 298	4 580 472	3 594 826	1 437 676	2 157 151	150,04%
MAGHREBIA VIE	18 495 582	964 546	17 531 036	43 447 403	-25 916 367	-59,65%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	-182 607	0	-182 607	115 964	-298 572	-257,47%
CODWAY	-1 938 105	0	-1 938 105	-1 411 061	-527 044	37,35%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	3 675	0	3 675	7 394	-3 719	-50,29%
Total valeur nette	24 553 844	5 545 018	19 008 826	43 597 377	-24 588 551	-56,40%

Note 2 : capitaux propres et passifs consolidés

Note (2.1) : Partage des capitaux propres et élimination des participations liées

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

Les réserves consolidées : $70\,588\,711 * 100\% = 70\,588\,711$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

- Les réserves consolidées : $112\,392\,767 * 58,74\% - 15\,006\,296 = 51\,011\,417$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $112\,392\,767 * 41,26\% = 46\,375\,054$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

- Les réserves consolidées : $6\,257\,498 * 92,72\% - (4\,331\,604 * 100\% + 1\,038\,541 * 58,74\%)$

= 860 602 DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,257\,498 * 7,28\% - (4\,331\,604 * 0\% + 1\,038\,541 * 41,26\%)$

= 26 751 DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les réserves consolidées : $6\,749\,406 * 81,84\% - (2\,823\,092 * 100\% + 2\,200\,010 * 58,74\%)$

= 1 408 628 DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,749\,406 * 18,16\% - (2\,200\,010 * 41,26\%)$

= 317 675 DT

➤ **CODWAY :**

- Les réserves consolidées : $4\,329\,570 * 93,91\% - (3\,410\,000 * 100\% + 590\,000 * 58,74\%)$

= 309 490 DT

- Les intérêts des minoritaires : $4\,329\,570 * 6,09\% - (590\,000 * 41,26\%)$

= 20 080 DT

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0,00%
<i>MAGHREBIA</i>				
Réserves consolidés	70 588 711	57 664 863	12 923 848	22,41%
Intérêts minoritaires	0	0	0	
<i>MAGHREBIA VIE</i>				
Réserves consolidés	51 011 417	46 191 412	4 820 005	10,43%
Intérêts minoritaires	46 375 054	44 251 747	2 123 307	4,80%
<i>MAGHREBIA IMMOBILIERE</i>				
Réserves consolidés	1 408 628	1 156 798	251 830	21,77%
Intérêts minoritaires	317 675	277 540	40 135	14,46%
<i>CODWAY</i>				
Réserves consolidés	309 490	151 292	158 198	104,56%
Intérêts minoritaires	20 080	10 338	9 742	94,24%
<i>MAGHREBIA FINANCIERE SICAR</i>				
Réserves consolidés	860 602	751 391	109 211	14,53%
Intérêts minoritaires	26 751	25 497	1 254	4,92%
Total	215 918 410	195 480 880	20 437 529	10,46%
Total réserves consolidés	124 178 849	105 915 758	18 263 091	17,24%
Total intérêts minoritaires	46 739 561	44 565 123	2 174 438	4,88%

Note (2.1.1) : Total réserves consolidées :

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **124 178 849 DT**.

Note (2.1.2) : Total intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **46 739 561 DT**.

Note (2.2) : Partage des résultats après retraitements :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

- Les résultats consolidés : $22\,541\,720 * 100\% = 22\,541\,720$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

-Les résultats consolidés : $21\,327\,954 * 58,74\% = 12\,527\,699$ DT

-Les intérêts minoritaires : $21\,327\,954 * 41,26\% = 8\,800\,255$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

-Les résultats consolidés : $- 109\,585 * 92,72\% = - 101\,612$ DT

-Les intérêts des minoritaires : $- 109\,585 * 7,28\% = - 7\,973$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $- 55\,216 * 81,84\% = - 45\,191$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $- 55\,216 * 18,16\% = - 10\,025$ DT

➤ **CODWAY :**

- Les résultats consolidés : $- 1\,533\,254 * 93,91\% = - 1\,439\,931$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $- 1\,533\,254 * 6,09\% = - 93\,323$ DT

Note (2.2.1) : Résultat consolidé :

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **33 482 685 DT**.

Note (2.2.2) : Intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **8 688 934 DT**.

Note (2.3) : Autres dettes

Note (2.3.1) : Crédoiteurs divers

Le montant de la rubrique crédoiteurs divers de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Créditeurs divers				
MAGHREBIA	11 776 232	10 186 108	1 590 124	15,61%
MAGHREBIA VIE	2 699 459	3 721 948	-1 022 489	-27,47%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	277 888	287 309	-9 421	-3,28%
CODWAY	719 905	701 726	18 179	2,59%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	27 104	66 702	-39 599	-59,37%
Total	15 500 587	14 963 792	536 795	3,59%

Note 3 : Etat de résultat technique consolidé

Note (3.1) : Primes acquises

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Primes émises et acceptées	267 783 256	242 292 994	25 490 262	10,52%
MAGHREBIA	167 897 325	149 009 003	18 888 322	12,68%
MAGHREBIA VIE	99 885 931	93 283 991	6 601 939	7,08%
Variation de la provision pour primes non acquises	-2 904 867	-2 387 986	-516 881	21,65%
MAGHREBIA	-2 904 867	-2 387 986	-516 881	21,65%
Total	264 878 389	239 905 008	24 973 380	10,41%

Note (3.2) : Charges de sinistres

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Montants payés	162 751 136	148 058 287	14 692 849	9,92%
MAGHREBIA	124 099 006	107 396 750	16 702 256	15,55%
MAGHREBIA VIE	38 652 130	40 661 537	-2 009 407	-4,94%
Variation de la provision pour sinistres	12 197 249	882 010	11 315 239	1282,89%
MAGHREBIA	9 368 504	-560 332	9 928 836	-1771,96%
MAGHREBIA VIE	2 828 745	1 442 342	1 386 404	96,12%
Total	174 948 385	148 940 297	26 008 089	17,46%

Note (3.3) : Frais d'exploitation

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Frais d'acquisition	42 161 806	38 263 597	3 898 209	10,19%
MAGHREBIA	29 646 895	27 376 543	2 270 352	8,29%
MAGHREBIA VIE	12 514 911	10 887 054	1 627 857	14,95%
Frais d'administration	11 295 280	12 114 775	-819 496	-6,76%
MAGHREBIA	7 249 305	6 127 583	1 121 722	18,31%
MAGHREBIA VIE	4 045 975	5 987 192	-1 941 218	-32,42%
Commissions reçues des réassureurs	-15 312 506	-13 482 853	-1 829 653	13,57%
MAGHREBIA	-15 220 092	-13 389 128	-1 830 964	13,68%
MAGHREBIA VIE	-92 414	-93 725	1 311	-1,40%
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-186 863	-512 963	326 100	-63,57%
MAGHREBIA	-186 863	-512 963	326 100	-63,57%
Total	37 957 716	36 382 556	1 575 160	4,33%

Note (3.4) : Autres charges techniques

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Autres charges techniques				
MAGHREBIA	3 797 211	12 363 107	-8 565 897	-69,29%
MAGHREBIA VIE	641 941	585 121	56 821	9,71%
Total	4 439 152	12 948 228	-8 509 076	-65,72%

Note 4 : Etat de résultat consolidé

Note (4.1) : Autres produits (autres activités)

Le montant de la rubrique autres produits de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	312 572	249 080	63 492	25,49%
CODWAY	369 812	470 822	-101 010	-21,45%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	52 532	293 560	-241 028	-82,11%
Total	734 916	1 013 462	-278 546	-27,48%

Note (4.2) : Autres charges (autres activités)

Le montant de la rubrique autres charges de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	290 893	276 990	13 903	5,02%
CODWAY	1 841 604	1 615 699	225 905	13,98%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	151 117	121 538	29 579	24,34%
Total	2 283 614	2 014 227	269 387	13,37%

Note (4.3) : Impôts sur le résultat exigible

Le montant de la rubrique impôts sur le résultat exigible de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
Impôts sur le résultat payables au titre du bénéfice imposable	9 098 999	10 243 601	-1 144 602	-11,17%
MAGHREBIA	5 704 695	6 834 343	-1 129 648	-16,53%
MAGHREBIA VIE	3 278 506	3 280 051	-1 544	-0,05%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	64 079	53 447	10 632	19,89%
CODWAY	51 219	34 248	16 971	49,55%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	500	41 513	-41 013	-98,80%
Total	9 098 999	10 243 601	-1 144 602	-11,17%

Note (4.4) : Eléments extraordinaires

Le montant de la rubrique éléments extraordinaires de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	VAR	EN %
MAGHREBIA	1 996 643	1 025 151	971 492	94,77%
MAGHREBIA VIE	1 147 477	492 008	655 470	133,22%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	12 816	10 689	2 126	19,89%
CODWAY	10 244	6 850	3 394	49,55%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	10 500	3 558	6 942	195,09%
Total	3 177 680	1 538 256	1 639 424	106,58%

Note 5 : Flux de trésorerie consolidé

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

Les flux de trésorerie du groupe de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note (5.1) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2023, le total des flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe est de **-14 711 198 DT** contre 23 657 893 DT au 31 décembre 2022. Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation de la société Codway au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Note (5.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2023, le mouvement lié aux activités d'investissement du groupe s'élève à **-962 845 DT** contre -13 052 018 DT fin décembre 2022.

Note (5.3) Flux de trésorerie provenant des activités de financement du groupe MAGHREBIA

Ce flux enregistré au 31 décembre 2023, un montant de **- 13 918 370 DT** contre 19 268 116 DT au 31 décembre 2022.

La trésorerie au 31 décembre 2023 s'élève à **13 378 156 DT** contre 42 970 569 DT au 31 décembre 2022 enregistrant une variation de trésorerie de **- 29 592 413 DT**.

La trésorerie au début de l'exercice de la société Codway a été retraité pour des raisons de comparabilité.

Rapport des commissaires aux comptes

GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe «ASSURANCES MAGHREBIA» qui comprennent le bilan consolidé au 31 DECEMBRE 2023 faisant apparaître un total de **1 184 050 865 Dinars**, l'état de résultat consolidé faisant apparaître un bénéfice net de **42 171 619 Dinars**, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de **13 378 156 Dinars**, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 DECEMBRE 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2023 pour un montant de 790 588 691 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 1 184 050 865 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques ;
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative ;
- Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur ;
- Valider les cadrages comptabilité/gestion ;
- Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul ;
- Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des finances n° 258/2010 ;
- Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations ;
- Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction.

- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 919 113 389 DT au 31 décembre 2023.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 1.3 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à les considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements ;
- Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires ;
- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice ;
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs.

- **Evaluation des provisions pour dépréciation des créances sur assurés et intermédiaires d'assurance :**

Risque identifié

Les provisions pour dépréciation des créances sur assurés et sur intermédiaires d'assurance totalisent 45 428 725 DT au 31 décembre 2023. L'estimation de ces provisions requiert l'exercice du jugement de la direction pour la détermination de la base de provisionnement, tenant compte des modalités de calcul prévues par la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1^{er} décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation sur les créances des assurés et des intermédiaires d'assurance.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'estimation de ces provisions constituait un point clé de l'audit.

Synthèse de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie définie au niveau de la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1^{er} décembre 2021
- Procéder au rapprochement des créances comptables avec l'arriéré issu du système d'information

Rapport du conseil d'administration relatif aux comptes consolidés

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états

financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier

et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Tunis, le 29 avril 2024

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

P/ GS AUDIT & ADVISORY

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Ghazi HANTOUS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES MAGHREBIA VIE

Siège Social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite – 1002 Tunis –

La société ASSURANCES MAGHREBIA VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 Mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE).

BILAN (exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2023				
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 31/12/2023	Montant net 31/12/2022 *	
AC1	<u>ACTIFS INCORPORELS</u>	3.1				
AC11	Investissement de recherche et de developpement	3.1.1	42 585	42 585	-	-
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	591 157	589 144	2 012	55 824
			633 741	631 729	2 012	55 824
AC2	<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>	3.2				
AC21	Installations techniques et machines	3.2.1	1 724 415	1 121 613	602 802	572 748
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	299 013	204 302	94 711	74 765
AC23	Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		950	-	950	950
			2 024 378	1 325 915	698 464	648 463
AC3	<u>PLACEMENTS</u>	3.3				
AC31	<u>Terrains et constructions</u>					
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	3 680 698	123 750	3 556 948	3 573 823
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	20 377 456	1 446 962	18 930 494	19 126 240
AC33	<u>Autres placements financiers</u>					
AC331	Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	3.3.3	107 336 721	2 223 600	105 113 121	82 072 252
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	448 702 208	2 444 652	446 257 555	380 160 443
AC334	Autres prêts	3.3.5	2 633 585	-	2 633 585	2 309 742
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.6	1 716 700	-	1 716 700	1 231 036
	<u>Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte</u>					
AC4		3.3.7	13 024 137	-	13 024 137	12 292 641
			597 471 504	6 238 965	591 232 539	500 766 176
AC5	<u>PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>	3.4				
AC520	Provisions d'assurances vie	3.4.1	12 531 130	-	12 531 130	10 436 819
AC530	Provision pour sinistres vie	3.4.2	11 971 606	-	11 971 606	13 104 520
			24 502 736	-	24 502 736	23 541 339
AC6	<u>CRÉANCES</u>	3.5				
AC61	<u>Créances nées d'opérations d'assurances directe</u>					
AC611	Primes acquises et non émises	3.5.1	106 431	-	106 431	104 790
AC612	Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3.5.2	7 749 661	1 382 227	6 367 434	6 193 508
AC62	<u>Créances nées d'opérations de réassurance *</u>	3.5.3	6 943 130	-	6 943 130	7 299 822
AC63	<u>Autres créances</u>					
AC631	Personnel	3.5.4	45 622	-	45 622	133 439
AC632	Etat,organismes de sécurité sociale,collectivités publiques	3.5.5	10 627 042	-	10 627 042	6 853 413
AC633	Débiteurs divers	3.5.6	5 958 648	-	5 958 648	4 072 907
			31 430 535	1 382 227	30 048 308	24 657 879
AC7	<u>AUTRES ÉLEMENTS D'ACTIF</u>	3.6				
AC71	Avoirs en banques, CCP chèques et caisse	3.6.1	13 353 841	964 546	12 389 296	40 057 599
AC72	<u>Charges reportées</u>					
AC722	Autres charges à répartir	3.6.2	324 681	-	324 681	432 909
AC73	<u>Comptes de régularisation Actif</u>					
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	20 843 558	-	20 843 558	19 487 090
AC733	Autres comptes de régularisation	3.6.4	7 145 330	-	7 145 330	5 329 269
			41 667 411	964 546	40 702 865	65 306 866
TOTAL DES ACTIFS			697 730 306	10 543 381	687 186 924	614 976 547

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

BILAN (exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Notes	31/12/2023	31/12/2022 *
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		4.1		
CP1	Capital social		25 000 000	25 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital		68 386 727	59 481 582
CP4	Autres capitaux propres		14 832 808	14 832 808
CP5	Résultats reportés		2 420	6 145
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</u>			108 221 955	99 320 534
CP6	Résultat de l'exercice		17 835 863	16 151 275
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>			126 057 818	115 471 809
<u>PASSIFS</u>		4.2		
PA2	Provisions pour autres risques et charges	4.2.1		
PA23	Autres provisions	4.2.1.1	40 981	-
			40 981	-
PA3	Provisions techniques brutes	4.2.2		
PA320	Provisions d'assurance vie	4.2.2.1	453 909 610	396 396 911
PA330	Provisions pour sinistres	4.2.2.2	42 944 417	41 248 585
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.2.3	12 958 197	11 795 513
PA360	Provisions pour égalisation	4.2.2.4	2 472 872	2 155 538
PA4	Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.2.5	13 024 136	12 292 641
			525 309 233	463 889 187
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.3	24 412 982	23 435 295
PA6	Autres dettes	4.2.4		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.4.1	3 854 047	3 328 555
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance *	4.2.4.2	2 614 819	3 579 031
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	4.2.4.3	75 211	75 211
PA632	Personnel	4.2.4.4	1 444 022	1 328 854
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.4.5	1 433 991	774 481
PA634	Créditeurs divers	4.2.4.6	1 782 229	3 080 713
			11 204 319	12 166 845
PA7	Autres passifs	4.2.5		
PA71	Comptes de régularisation passif	4.2.5.1	161 591	13 411
			161 591	13 411
<u>TOTAL DU PASSIF</u>			561 129 106	499 504 738
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			687 186 924	614 976 547

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE (exprimé en dinars)

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2023	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 31/12/2023	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2023	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2022
PRV1	Primes	111 592 669	- 11 361 430	100 231 239	93 656 756
PRV11	Primes émises	111 592 669	- 11 361 430	100 231 239	93 656 756
PRV2	Produits des placements	45 431 266		45 431 266	40 142 874
PRV21	Revenus des placements	34 301 472		34 301 472	30 669 544
PRV22	Autres produits de placements	8 402 900		8 402 900	6 002 013
PRV23	Reprises de corrections de valeurs sur placements	216 119		216 119	1 300 648
PRV24	Profits provenant de la réalisation des placements	2 510 775		2 510 775	2 170 669
PRV3	Plus values non réalisées sur placements	519 949		519 949	617 781
PRV4	Autres produits techniques	781		781	5 079
CHV1	Charges de sinistres	47 339 186	5 858 311	- 41 480 875	- 42 103 878
CHV11	Montants payés	45 643 354	6 991 225	- 38 652 130	- 40 661 537
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	1 695 831	1 132 914	- 2 828 745	- 1 442 342
CHV2	Variation des autres provisions techniques	59 724 214	2 094 311	- 57 629 904	- 48 165 818
CHV21	Provisions d'assurances vie	57 512 700	2 094 311	- 55 418 389	- 44 760 626
CHV22	Autres provisions techniques	1 480 019		- 1 480 019	- 2 388 956
CHV23	Provisions sur contrats en unités de comptes	731 496		- 731 496	- 1 016 236
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes	-	246 913	246 913	74 596
CHV4	Frais d'exploitation	20 357 606	92 414	- 20 265 192	- 19 082 387
CHV41	Frais d'acquisition	15 020 548		- 15 020 548	- 12 080 668
CHV43	Frais d'administration	5 337 058		- 5 337 058	- 7 095 444
CHV44	Commissions reçues des réassureurs		92 414	92 414	93 725
CHV5	Autres charges techniques	641 941		- 641 941	- 585 121
CHV9	Charges de Placements	4 103 082		- 4 103 082	- 4 661 003
CHV91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	2 251 748		- 2 251 748	- 2 181 221
CHV92	Correction de valeurs sur placements	1 819 742		- 1 819 742	- 1 650 143
CHV93	Pertes provenant de la réalisation des placements	31 592		- 31 592	- 829 639
CHV10	Moins values non réalisées sur placements	-		-	- 10 700
CHINT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	7 059 821		- 7 059 821	- 6 257 133
RTV	Sous total : Résultat technique	18 318 814	- 3 069 481	15 249 332	13 631 045

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

		Notes	31/12/2023	31/12/2022
<i>RTV</i>	Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		15 249 332	13 631 045
<i>PRNT3</i>	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat technique		7 059 821	6 257 133
<i>PRNT2</i>	Autres produits non techniques	6.1	51 000	51 021
<i>CHNT3</i>	Autres charges non techniques	6.2	- 98 307	- 15 867
	Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		22 261 847	19 923 333
<i>CHNT4</i>	Impôts sur le résultat	6.3	- 3 278 506	- 3 280 051
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		18 983 340	16 643 282
	Éléments extraordinaires		- 1 147 477	- 492 008
	Résultat net de l'exercice		17 835 863	16 151 275

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		87 409 275	84 316 236
Sommes versées pour paiement des sinistres	-	36 954 737	35 687 375
Encaissements des primes reçues (acceptations)		3 000 000	3 500 000
Décaissements de primes sur les cessions	-	2 872 840	953 739
Commissions versées aux intermédiaires	-	4 156 509	3 762 606
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-	7 679 406	7 020 465
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-	152 885 611	96 822 824
Encaissements liés à la cession de placements financiers		88 074 421	67 492 405
Remboursements de prêts		939 663	885 472
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	5 272 498	4 493 618
Produits financiers reçus		7 685 884	4 780 909
Autres mouvements	-	71 219	103 719
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1	- 22 783 576	12 130 676
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles	-	238 139	27 719
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			8 791 667
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	- 238 139	- 8 819 386
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	-	7 337 721	3 796 880
Encaissements suite à l'émission d'actions			30 400 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	- 7 337 721	26 603 120
Variation de trésorerie			
Trésorerie au début de l'exercice		33 605 515	3 691 105
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 246 078	33 605 515

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2023

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Fondée en 2009, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** est un acteur de référence en matière d'assurance vie sur le marché Tunisien avec une expertise confirmée.

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	25 000 000 DT
Siège social :	24 Rue d'Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil d'administration :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Habib BEN HASSINE
Commissaire aux comptes :	Cabinet FMBZ KPMG Tunisie

Faits marquants de l'exercice :

- Au 31 Décembre 2023, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de **113 301 431 DT** contre 105 318 352 DT au 31 Décembre 2022, soit une progression de **7,58%**.
- Le montant total des règlements des sinistres et des capitaux échus au 31 Décembre 2023 s'élève à **18 707 698 DT** contre 21 446 201 DT au 31 Décembre 2022 enregistrant une baisse de **12,77 %**.
- Au 31 Décembre 2023, les provisions techniques de la compagnie, se sont renforcées de **61 420 046 DT**, pour s'établir à **525 309 233 DT** contre 463 889 187 DT une année auparavant enregistrant ainsi une augmentation de **13,24%**.
- Les produits financiers nets ont atteint **41 328 184 DT** au 31 Décembre 2023 contre 35 481 871DT une année auparavant, soit une augmentation de **16,48%**. Le taux de rendement financier global s'élève à **8,36%** contre 8,13% au 31 Décembre 2022.

- Le résultat technique de la compagnie enregistre une augmentation de **11,87%** au 31 Décembre 2023, pour s'établir à **15 249 332 DT** contre 13 631 045 DT l'année précédente.
- Le résultat net de la compagnie enregistre une augmentation de **10,43%** au 31 Décembre 2023, pour s'établir à **17 835 863 DT** contre 16 151 275 DT l'année précédente.

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1er janvier 2023 au 31 Décembre 2023, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

La répartition des produits des placements nets de charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la NCT 26.

A la date de clôture, l'évaluation des placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision, les plus-values ne sont pas constatées.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Le taux d'amortissement des constructions admis fiscalement est de 5%.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

L'évaluation à la clôture des autres placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

Note 2-3 : Provisions techniques

Le code des assurances édicte au niveau de son article 59 que les entreprises d'assurances doivent inscrire au passif et représenter à l'actif de leur bilan les provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'activité d'assurance est régie par :

- Le Code des Assurances tel que promulgué par la loi n° 92-24 du 9 mars 1992 et les textes la complétant,
- Les normes comptables générales et les normes comptables relatives au secteur d'assurance notamment la Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance,
- L'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations,
- L'arrêté du Ministre des Finances du 6 juin 2011 modifiant l'arrêté du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations,

- L'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

La liste des provisions techniques est la suivante :

- ✓ Provisions mathématiques,
- ✓ Provisions pour frais de gestion,
- ✓ Provision pour participation aux bénéfices et ristournes,
- ✓ Provision pour sinistres à payer,
- ✓ Provision d'égalisation,
- ✓ Provisions des contrats en unités de compte.

Provisions mathématiques : Les provisions mathématiques représentent la dette probable de l'assureur vis à vis de ses assurés. Il s'agit de la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions mathématiques sont égales à la valeur actuarielle estimée des engagements y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Elles sont calculées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées et aux engagements contractuels.

Le calcul des provisions mathématiques fait l'objet d'un premier contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour frais de gestion : Les provisions pour frais de gestion sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur les produits financiers attendus.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour frais de gestion sont calculées pour chaque type de produit et correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais, internes et externes, qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

Les provisions pour frais de gestion sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes : Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités.

Les ristournes correspondent au remboursement à l'assuré d'une partie de la prime qu'il a versée. Il peut s'agir notamment des remboursements effectués pour la modification ou la suspension volontaire des garanties du contrat.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour participation aux bénéfices correspondent aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous forme de participation aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités. Elles sont évaluées lors de chaque arrêté comptable selon les clauses contractuelles.

Les provisions pour participation aux bénéfices sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour sinistres à payer : Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéances déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats. Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour sinistre à payer comprennent :

- Une provision pour les sinistres déclarés et non encore payés,
- Une provision pour les sinistres survenus non encore déclarés (tardifs),

La provision pour sinistres déclarés et non encore payés à la date d'inventaire est évaluée dossier par dossier sur la base des déclarations, clauses et garanties contractuelles.

La provision pour sinistres survenus non encore déclarés est évaluée selon des méthodes statistiques.

Ces provisions sont majorées, par application d'un taux, pour tenir compte des frais de gestion des sinistres.

Les provisions pour sinistres déclarés sont arrêtées par les services techniques dossier par dossier et font l'objet d'un contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Les provisions pour sinistres tardifs sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions d'égalisation : Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Méthodologie Assurances Maghrebria Vie :

Ces provisions sont constituées pour couvrir la fluctuation de la sinistralité future de la catégorie Décès et évaluées sur la base de méthodes statistiques qui tiennent compte de l'historique de la sinistralité.

La provision d'égalisation est évaluée par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et fait l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions des contrats en unités de compte : Les provisions des contrats en unités de compte représentent l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est exprimée en fonction d'un support constitué de titres et d'actions.

Méthodologie Assurances Maghrebria Vie :

Les provisions des contrats en unités de compte correspondent pour chaque contrat d'assurance au nombre d'unités détenues dans chaque support d'investissement multiplié par la valeur liquidative du support correspondant.

Les provisions pour unité de compte font l'objet d'un contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Note 2-4 : Sinistres et provisions sur sinistres

- Les sinistres et les provisions sur sinistres conformément aux dispositions du paragraphe 35 de la NC30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Année d'inventaire 2023	Exercice de survenance					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Règlements cumulés	16 852 024	19 231 040	27 200 543	34 321 797	40 970 410	34 812 214
Provision pour sinistre à payer	1 645 994	3 107 745	4 381 770	6 669 591	5 604 834	14 694 652
Primes nettes	58 489 464	66 144 458	77 268 613	91 754 145	103 333 424	111 592 669
% sinistres / primes nettes	32%	34%	41%	45%	45%	44%

- La différence entre d'une part, le montant des provisions pour sinistres à payer inscrites au bilan d'ouverture, relatives aux sinistres survenu au cours des exercices antérieurs et restant à régler, et d'autre part, le montant total des prestations payées au cours de l'exercice au titre des sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs et des provisions pour sinistres inscrites au bilan de clôture au titre de ces mêmes sinistres et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

	Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice 2023	Prestations payées au cours de l'exercice 2023 au titre des sinistres survenus au cours des exercices antérieurs	Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice 2023 au titre des sinistres survenus au cours des exercices antérieurs
Montant	41 248 585	8 810 123	28 249 766

- Détail de la provision pour sinistres à payer vie pour les sinistres dont le montant ou l'évaluation sont définitivement connus et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer et ce, conformément aux dispositions paragraphe 49 de la NC29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Intitulé	Décès	Mixte	Capitalisation	Unités Cpte	Acceptation Vie	Somme
Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice 2023 pour les sinistres dont le montant ou l'évaluation sont définitivement connus	21 911	0	0	0	0	21 911

Note 2-5 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-6 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

- ✓ Les frais de gestion de sinistres,

- ✓ Les frais d'acquisition,
- ✓ Les frais d'administration,
- ✓ Les charges de gestion des placements, et
- ✓ Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlable, directement liées à la nature des charges.

La compagnie Assurances MAGHREBIA VIE a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6) ainsi que dans la revue et la mise à jour des clés analytiques permettant la répartition des charges de la classe 9 entre les catégories d'assurance pour les besoins de préparation de l'état B1.

La revue et la mise à jour des clés de déversement et des clés analytiques a permis à la compagnie :

- D'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.
- De dégager, d'une manière plus précise, la performance de chaque branche d'assurance.
- D'établir une politique tarifaire adéquate en estimant les coûts d'une manière fiable.

Affectation de la masse salariale

La clé de déversement de la section masse salariale correspond au rapport entre la somme de la charge salariale allouée à une destination donnée et le total de la charge salariale. Elle se présente comme suit :

<i>Destination</i>	<i>%</i>
Frais d'Administration	49,41%
Frais d'Aquisition des contrats	24,48%
Frais de gestion des sinistres	18,85%
Frais de gestion des placements	1,87%
Autres Charges techniques	5,39%
TOTAL	100%

Ventilation de la charge de personnel

Charges de personnel:	31/12/2023	Part%	31/12/2022	Part%
Salaires	5 044 893	76,52%	4 652 941	77,09%
Charges sociales	871 267	13,22%	780 638	12,93%
Autres	676 382	10,26%	602 279	9,98%
Total	6 592 541	100,00%	6 035 858	100,00%

Catégorie	nombre
Cadres de Direction	18
Cadres Supérieurs	41
Personnel d'encadrement	11
Agents d'exécution	2
Total	72

Note 2-7 : Note sur les parties liées

Note 2-7-1 : Nature de la relation entre la société Assurances Maghrebria Vie et les autres parties liées

La société Assurances Maghrebria Vie est une société dépendante du groupe MAGHREBIA. En effet, le périmètre de consolidation du groupe MAGHREBIA est comme suit :

La Société mère : Assurances Maghrebria S.A.

Les sociétés dépendantes du Groupe : Assurances Maghrebria Vie S.A, Assurances Maghrebria Immobilière S.A, Maghrebria Financière Sicar S.A et Codway S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient :

- 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A,
- 58,74 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A,
- 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et
- 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient :

- 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR,
- 14,75% du capital de la société CODWAY et
- 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

Note 2-7-2 : Politique de fixation des montants de transactions entre les parties liées

Pour la fixation des montants de transactions communes, la société se réfère au prix de marché appliqué dans les mêmes conditions économiques.

Note 2-7-3 : Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et les parties liées

Note 2-7-3-1 Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et la société ASSURANCES MAGHREBIA SA

Note 2-7-3-1-1 Convention de sous-traitance conclue entre ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et ASSURANCES MAGHREBIA SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a confié, en sous-traitance, à la société **ASSURANCES MAGHREBIA** la gestion des activités ci-dessous :

- ✓ La gestion des ressources humaines ;
- ✓ La comptabilité de la réassurance ;
- ✓ La gestion comptable et financière ;
- ✓ La gestion des prestations en matière juridique ;
- ✓ Le contrôle de la conformité ;
- ✓ La gestion des risques ;
- ✓ L'audit interne ; et
- ✓ L'informatique.

Cette convention a pris effet à partir du 03 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** s'engage à régler à **ASSURANCES MAGHREBIA** à la fin de chaque exercice un montant forfaitaire annuel de **120 000 DT** hors taxes, sur présentation de facture.

Note 2-7-3-1-2 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre Assurances Maghrebias Vie SA et Assurances Maghrebias SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA** a confié par délégation à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société **ASSURANCES MAGHREBIA** propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- ✓ Des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- ✓ Des travaux liés au marketing.

L'avenant est entré en vigueur à partir du 1^{er} juin 2019.

En contrepartie, la Société **ASSURANCES MAGHREBIA** s'engage à régler à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant forfaitaire annuel de **50.000 DT HT**, sur présentation de facture.

Note 2-7-3-1-3 Contrats de location entre Assurances Maghrebria Vie SA et Assurances Maghrebria SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA** donne en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **233 825 DT HT**.

La société **ASSURANCES MAGHREBIA** donne aussi en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **29 901 DT HT**.

Note 2-7-3-2 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebria Vie SA et la société Assurances Maghrebria Immobiliere SA

Note 2-7-3-2-1 Contrat de location entre Assurances Maghrebria Vie SA et Assurances Maghrebria Immobiliere SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** donne en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** le local de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah SAAD à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Au **31-12-2023**, le loyer est fixé à **34 694 DT HT**.

Note 2-7-3-2-2 Convention de gestion du patrimoine immobilier entre la Société Assurances Maghrebria Vie SA et la Société Assurances Maghrebria Immobiliere SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a confié à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir du 1 janvier 2010 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** a facturé au **31-12-2023** à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** la somme de **102 395 DT HT**.

Note 2-7-3-3 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebria Vie SA et la société Codway SA

Note 2-7-3-3-1 Convention d'assistance conclue entre la Société Assurances Maghrebria Vie SA et la Société Codway SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec la Société **CODWAY** avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- ✓ Système d'Information ;
- ✓ Assistance et Développement Logiciel ;
- ✓ Audit Informatique ;
- ✓ Business Process Outsourcing (BPO).

Au **31-12-2023**, en contrepartie de ces prestations, la Société **CODWAY** a facturé à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant de **537 264 DT HT**.

Note 3 : Les actifs

3-1 : Les actifs incorporels

3.1.1- Investissement de recherche et de développement

Présentant au 31-12-2023 un solde net de **0 DT**. Cette rubrique englobe le montant des conceptions et développement.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Conception et développement	42 585	42 585	-	-	-	-
Total	42 585	42 585	-	-	-	-

3.1.2- Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **2 012 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Logiciel	591 157	589 144	2 012	55 824	- 53 812	-96,40%
Total	591 157	589 144	2 012	55 824	- 53 812	-96,40%

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

3.2.1-Installations techniques et machines

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **602 802 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	646 781	410 121	236 660	285 855	- 49 194	-17,21%
Matériels de transport	640 514	411 889	228 626	170 599	58 027	34,01%
Matériels informatique	437 120	299 603	137 517	116 294	21 222	18,25%
Total	1 724 415	1 121 613	602 802	572 748	30 055	5,25%

3.2.2-Autres installations, outillage et mobilier

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **94 711 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Equipements de bureaux	252 073	171 687	80 386	65 695	14 691	22,36%
Autres immobilisations	46 940	32 615	14 325	9 070	5 255	57,94%
Total	299 013	204 302	94 711	74 765	19 946	26,68%

3-3 : Placements

La défalcation des placements admis en représentation des provisions techniques au

31-12-2023 est comme suit :

Actifs admis en représentation des provisions techniques au 31-12-2023						
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue en représentation	Valeur non retenue en représentation
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	207 744 708	2 444 652	0	205 300 055	205 300 055	0
Emprunts obligataires	131 957 500	0	0	131 957 500	131 957 500	0
Placements immobiliers	24 058 154	0	1 570 712	22 487 442	21 787 432	700 010
Actions de sociétés cotées en bourse	46 937 464	397 763	0	46 539 701	46 539 701	0
Parts et actions dans les OPCVM	23 059 655	826 684	0	22 232 971	22 232 971	0
Parts dans les SICAR	970 041	0	0	970 041	970 041	0
Actions et titres non cotées	36 369 561	999 153	0	35 370 408	35 370 408	0
Autres placements	109 000 000	0	0	109 000 000	109 000 000	0
Avances sur contrats vie	1 842 162	0	0	1 842 162	1 842 162	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	13 024 137	0	0	13 024 137	13 024 137	0
Total	594 963 381	4 668 253	1 570 712	588 724 416	588 024 406	700 010

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **3 556 948 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains d'exploitation	3 005 698	-	3 005 698	3 005 698	-	0,00%
Constructions d'exploitation	675 000	123 750	551 250	568 125	- 16 875	-2,97%
Total	3 680 698	123 750	3 556 948	3 573 823	- 16 875	-0,47%

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **18 930 494 DT**.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains hors exploitation	10 316 618		10 316 618	10 316 618	-	0,00%
Constructions hors exploitation	7 860 828	1 446 962	6 413 865	6 609 612	- 195 747	-2,96%
Parts et actions des sociétés immobilières	2 200 010		2 200 010	2 200 010	-	0,00%
Total	20 377 456	1 446 962	18 930 494	19 126 240	- 195 747	-1,02%

Le capital de la société Assurances Maghrebria Immobilière est détenu à hauteur de 44% par la société Assurances MAGHREBIA VIE. Elle opère dans le secteur immobilier.

3-3-3 : Actions et autres titres à revenu variable et part dans les FCP

Présentant un solde arrêté au 31-12-2023 de **105 113 121 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette		
Actions non cotées	37 339 601	999 153	36 340 448	35 840 065	500 384	1,40%
Actions cotées et parts OPCVM	69 997 120	1 224 447	68 772 673	46 232 187	22 540 486	48,75%
Total	107 336 721	2 223 600	105 113 121	82 072 252	23 040 869	28,07%

3-3-4 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 31-12-2023 de **446 257 555 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023			31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette		
Bons de trésor assimilables	164 994 708	2 444 652	162 550 055	166 240 443	- 3 690 388	-2,22%
Certificats de dépôts et Comptes à terme	109 000 000	-	109 000 000	68 500 000	40 500 000	59,12%
Emprunts obligataires	174 707 500	-	174 707 500	145 420 000	29 287 500	20,14%
Total	448 702 208	2 444 652	446 257 555	380 160 443	66 097 112	17,39%

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en Produits si le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement calculé de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres émis par l'Etat se détaillent comme suit :

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Décotes cumulées	Décotes de l'exercice
- BTA 6% 04/2023				13 424
- BTA 6% 06/2023				14 050
- BTA 6% 04/2024	3 395 400	3 500 000	100 521	14 131
- BTA 6% 01/2024	574 800	600 000	25 059	4 025
- BTA 6,7% 04/2028	7 853 500	8 400 000	228 843	57 581
- BTA 6,3% 03/2026	10 694 200	11 900 000	751 606	179 379
- BTA 6,3% 10/2026	1 158 600	1 200 000	27 453	4 416
- BTA 6,6% 03/2027	4 825 340	5 180 000	207 391	38 700
- BTA 7,5% 07/2032	36 025 410	39 323 000	749 972	189 429
- BTA 6,5% 06/2025	13 824 776	15 891 000	1 464 964	369 470
- BTA 7% 07/2028	31 866 980	37 600 000	2 174 584	602 577
-BTA 7,4% 02/2030	24 873 453	27 774 000	757 328	250 500
-BTA 8% 11/2030	12 841 850	14 000 000	205 630	95 359
-BTA 7.3% 12/2027	6 342 000	7 000 000	231 277	86 720
-BTA 7.5% 01/2028	457 000	500 000	14 503	5 565
-BTA 8% 03/2033	10 261 400	11 500 000	173 887	72 495
TOTAL	164 994 708	184 368 000	7 113 016	1 997 819

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

3-3-5 : Autres prêts

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **2 633 585 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Avance / contrats Vie	1 836 797	1 595 403	241 394	15,13%
Prêts aux personnel F.S	791 423	706 513	84 909	12,02%
Avance / contrats sacre capitalisation	5 365	7 826	- 2 460	-31,44%
Total	2 633 585	2 309 742	323 843	14,02%

3-3-6 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 31-12-2023 de **1 716 700 DT**, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Valeurs remises/ depot/cedantes	1 716 700	1 231 036	485 664	39,45%
Total	1 716 700	1 231 036	485 664	39,45%

3-3-7 : Placements représentant les provisions techniques des contrats en unité de compte

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés.

Le solde de cette rubrique s'élève à **13 024 137 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
FCP Maghrebica dynamique	3 826 669	3 645 383	181 286	4,97%
FCP Maghrebica modere	4 262 525	3 977 509	285 016	7,17%
FCP Maghrebica prudence	4 661 678	4 391 305	270 373	6,16%
FCP Maghrebica select actions	273 265	278 444	- 5 179	-1,86%
Total	13 024 137	12 292 641	731 496	5,95%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3.4.1- Provisions d'assurances vie

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions mathématiques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **12 531 130 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Provisions mathématiques	12 531 130	10 436 819	2 094 311	20,07%
Total	12 531 130	10 436 819	2 094 311	20,07%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde au 31-12-2023 de **11 971 606 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Provisions pour sinistres	11 971 606	13 104 520	- 1 132 914	-8,65%
Total	11 971 606	13 104 520	- 1 132 914	-8,65%

3-5 : Créances

La ventilation des créances selon leur durée résiduelle :

Créances:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	5 298 042	2 558 050	0	7 856 092
AC611	Primes acquises et non émises	57 034	49 397	0	106 431
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	5 241 007	2 508 654	0	7 749 661
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	6 571 034	372 096	0	6 943 130
AC63	Autres créances	12 551 390	4 079 923	0	16 631 313
AC631	Personnel	45 622	0	0	45 622
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 627 042	0	0	10 627 042
AC633	Débiteurs divers	1 878 726	4 079 923	0	5 958 648
		24 420 466	7 010 069	0	31 430 535

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **106 431 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Primes acquises et non émises	130 588	128 206	2 381	1,86%
Primes à annuler	- 24 157	- 23 416	- 740	3,16%
Total	106 431	104 790	1 641	1,57%

3.5.2-Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe

Il s'agit des montants dus par les assurés. Les primes à recevoir présentent un solde net de **6 367 434 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Créances sur assurés	7 749 661	7 689 711	59 950	0,78%
Provisions pour deprec° des créances sur assurés	- 1 382 227	- 1 496 203	113 976	-7,62%
Total	6 367 434	6 193 508	173 926	2,81%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurance *

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **6 943 130 DT**. Le montant des créances vis-à-vis des réassureurs au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité. Une défalcation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réassureurs a été faite.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Créances nées d'opérations de réassurance	6 943 130	7 299 822	- 356 692	-4,89%
Total	6 943 130	7 299 822	- 356 692	-4,89%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel. Elle présente un solde au 31-12-2023 de **45 622 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Avance sur salaires	35 507	123 592	- 88 085	-71,27%
Prise en charge	10 110	9 845	265	2,69%
Autres	6	3	3	100,00%
Total	45 622	133 439	- 87 817	-65,81%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **10 627 042 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Etat Impot et Taxes RAS	10 627 042	6 853 413	3 773 630	55,06%
Total	10 627 042	6 853 413	3 773 630	55,06%

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **5 958 648 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Union financiere	758 504	-	758 504	NA
Compte d'attente	119 941	108 711	11 230	10,33%
Assurances MAGHREBIA	5 020 703	3 904 696	1 116 008	28,58%
Débiteurs divers	59 501	59 501	-	0,00%
Total	5 958 648	4 072 907	1 885 741	46,30%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banques, CCP et caisse

Cette rubrique totalise les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde de **12 389 296 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Banques	3 245 697	33 604 213	- 30 358 516	-90,34%
Caisse	381	1 302	- 921	-70,74%
Vir à recevoir	5 654 313	3 583 093	2 071 220	57,81%
Chèques à enc	3 488 904	2 868 990	619 914	21,61%
Chèques impayés	891 565	869 970	21 595	2,48%
Valeurs contentieuses	72 981	72 981	-	0,00%
Prov deprecia ^t créances/ Ass directes	- 964 546	- 942 951	- 21 595	2,29%
Total	12 389 296	40 057 599	- 27 668 303	-69,07%

Les chèques impayés et les valeurs en contentieux sont provisionnés à 100%.

3-6-2 : Autres charges à répartir

Sous cette rubrique est enregistré le montant des charges à répartir sur plusieurs exercices selon les principes du droit commun. Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2023 à **324 681 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Autres charges à répartir	324 681	432 909	- 108 227	-25,00%
Total	324 681	432 909	- 108 227	-25,00%

La valeur brute des frais d'acquisition s'élève à 541 136 dinars. Elle correspond aux frais d'acquisition du terrain LAC. La norme comptable NCT 31 dans son paragraphe 8 stipule que ces frais peuvent faire l'objet d'une répartition sur plusieurs exercices avec un délai maximum de 5 années. Le management de la société Assurances Maghreb Vie a choisi de les répartir sur 5 ans d'où une dotation de résorption de 108 227 dinars à constater chaque année. Au 31 décembre 2023, le montant cumulé des résorptions s'élève à 216 454 dinars d'où le montant des dotations aux résorptions restant à courir est 324 681 dinars.

FRAIS D'ACQUISITION DU TERRAIN LAC A REPARTIR SUR 05 EXERCICES				
Période	Valeur	Dotation aux résorptions	Cumul des résorptions	Reliquat
F.A	541 136			
2022		108 227	108 227	432 909
2023		108 227	216 454	324 681
2024		108 227	324 681	216 454
2025		108 227	432 909	108 227
2026		108 227	541 136	-
TOTAL	-	541 136		

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2023 à **20 843 558 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Intérêts courus	20 631 077	19 458 877	1 172 200	6,02%
Loyers courus	212 481	28 212	184 269	653,16%
Total	20 843 558	19 487 090	1 356 469	6,96%

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance. Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **7 145 330 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Différence sur les prix de remboursement	7 113 016	5 300 240	1 812 776	34,20%
Charges constatées d'avance	32 314	29 029	3 285	11,32%
Total	7 145 330	5 329 269	1 816 061	34,08%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **126 057 818 DT** contre 115 471 809 au 31-12-2022, enregistrant une hausse de **9,17%**.

Le capital social s'élève à 25 000 000 DT constitué par 25 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Capital social	25 000 000	25 000 000	-	0,00%
Réserves et primes liées au capital social				
Réserve Légale	2 500 000	2 000 000	500 000	25,00%
Primes d'émission	25 400 000	25 400 000	-	0,00%
Reserve pour F.S	951 291	846 145	105 146	12,43%
Réserves Facultatives	39 535 437	31 235 437	8 300 000	26,57%
Autres Capitaux Propres				
Réserves pour réinvestissement exonères	14 832 808	14 832 808	-	0,00%
Résultats reportés	2 420	6 145	- 3 725	-60,62%
Résultat de l'exercice	17 835 863	16 151 275	1 684 588	10,43%
Total	126 057 818	115 471 809	10 586 009	9,17%

Le résultat de l'exercice au 31-12-2023 est de **17 835 863 DT** soit **0,713 DT** par action contre 16 151 275 DT soit 0,646 DT par action réalisé au 31-12-2022.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2023, l'affectation du résultat de l'exercice 2023 est comme suit :

Bénéfice 2022	16 151 274,751 DT
+ Report à nouveau antérieur	6 144,754 DT
Premier reliquat	16 157 419,505 DT
- Réserve légale	500 000,000 DT
Deuxième reliquat	15 657 419,505 DT
- Réserve pour Fonds social	80 000,000 DT
Troisième reliquat	15 577 419,505 DT
- Réserves facultatives	8 300 000,000 DT
Quatrième reliquat	7 277 419,505 DT
- Dividendes (0,291 DT par action)	7 275 000,000 DT
Cinquième reliquat	2 419,505 DT
- Report à nouveau	2 419,505 DT
Sixième reliquat	0,000 DT

Tableau d'évolution des capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves conformément à la décision de l'AGO du 18 avril 2023 se détaille comme suit :

Désignation	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2022 Avant affectation	25 000 000	2 000 000	25 400 000	14 832 808	31 235 437	846 145	6 145	16 151 275	115 471 809
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 18-04-2023		500 000			8 300 000	80 000	3 725	8 876 275	-
Dividendes à distribuer								7 275 000	7 275 000
Soldes au 31/12/2022 Après affectation	25 000 000	2 500 000	25 400 000	14 832 808	39 535 437	926 145	2 420	-	108 196 809

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, les réserves non distribuables se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Réserves légales (non distribuable)	2 500 000	2 000 000	500 000	25,00%
Réserves pour réinvestissements financiers non encore distribuables non soumises à la RAS	900 000	900 000	0	0,00%
Réserves pour réinvestissements financiers non encore distribuables soumises à la RAS	13 982 808	13 982 808	0	
Total	17 382 808	16 882 808	500 000	2,96%

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions pour autres risques et charges

4-2-1-1 : Autres provisions

Sous cette rubrique est comptabilisée la provision pour charge relative à la Contribution du Fonds Nationale de la Réforme Educative et qui présente au 31-12-2023 un solde de **40 981 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Contribution du Fonds National de la Réforme Educative	40 981	-	40 981	
Total	40 981	-	40 981	

4-2-2 : Provisions techniques brutes

4-2-2-1 : Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie sont constituées des provisions mathématiques vie qui correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés et des provisions pour frais de gestion qui sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **453 909 610 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Prov Mathque aff directes	450 844 670	393 784 748	57 059 922	14,49%
Prov pour frais de gestion	3 064 940	2 612 163	452 777	17,33%
Total	453 909 610	396 396 911	57 512 700	14,51%

4-2-2-2 : Provisions pour sinistres vie

La provision pour sinistres constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Les provisions pour sinistres vie arrêtée au 31-12-2023 présente un solde brut de **42 944 417 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Prov pour SAP aff directes	42 944 417	41 248 585	1 695 831	4,11%
Total	42 944 417	41 248 585	1 695 831	4,11%

4-2-2-3 : Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant dû au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 31-12-2023 un solde de **12 958 197 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	12 958 197	11 795 513	1 162 684	9,86%
Total	12 958 197	11 795 513	1 162 684	9,86%

4-2-2-4 : Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 31-12-2023 à une valeur de **2 472 872 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Provisions pour égalisation	2 472 872	2 155 538	317 335	14,72%
Total	2 472 872	2 155 538	317 335	14,72%

4-2-2-5 : Provisions pour contrats en unités de comptes

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est fonction de la valeur liquidative des fonds commun de placement, supports à ces contrats.

Cet engagement est estimé au 31-12-2023 à **13 024 136 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Provisions pour contrats en unités de comptes	13 024 136	12 292 641	731 496	5,95%
Total	13 024 136	12 292 641	731 496	5,95%

4-2-3 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **24 412 982 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	24 412 982	23 435 295	977 687	4,17%
Total	24 412 982	23 435 295	977 687	4,17%

4-2-4 : Autres dettes

Ventilation des dettes selon la durée résiduelle :

Dettes:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
PA6	Autres dettes				
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	525 491	3 328 555	0	3 854 047
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	1 898 482	716 337	0	2 614 819
PA63	Autres dettes	4 158 468	541 044	35 942	4 735 453
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	0	75 211		75 211
PA632	Personnel	1 444 022	0	0	1 444 022
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 433 991	0	0	1 433 991
PA634	Créditeurs divers	1 280 455	465 832	35 942	1 782 229
		6 582 441	4 585 936	35 942	11 204 319

4-2-4-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **3 854 047 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Commissions à servir	3 720 482	3 194 991	525 491	16,45%
Dettes sur assurés	133 564	133 564	-	0,00%
Total	3 854 047	3 328 555	525 491	15,79%

4-2-4-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance *

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **2 614 819 DT**. Le solde au 31-12-2022 a été retraité pour des raisons de comparabilité. Une défalcation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réassureurs a été faite.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Compte courant réassurance générale	2 614 819	3 579 031	- 964 212	-26,94%
Total	2 614 819	3 579 031	- 964 212	-26,94%

4-2-4-3 : Dépôts et cautionnements reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles. Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **75 211 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Dépôts et cautionnements reçus	75 211	75 211	-	0,00%
Total	75 211	75 211	-	0,00%

4-2-4-4 : Personnel

Le Solde de cette rubrique est de **1 444 022 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer).

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Personnel Charges à payer	1 444 022	1 328 854	115 168	8,67%
Total	1 444 022	1 328 854	115 168	8,67%

4-2-4-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 31-12-2023 est de **1 433 991 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Etat Impot et Taxes RAS	1 433 991	774 481	659 510	85,16%
Total	1 433 991	774 481	659 510	85,16%

4-2-4-6 : Crédoiteurs divers

Le solde de cette rubrique est de **1 782 229 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des fournisseurs (charges à payer) et les dividendes distribuables aux actionnaires.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Dividendes et tantième à payer	88 580	90 738	- 2 159	-2,38%
Créditeurs divers	1 693 649	2 989 974	- 1 296 325	-43,36%
Total	1 782 229	3 080 713	- 1 298 483	-42,15%

4-2-5 : Autres passifs

4-2-5-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2023 à **161 591 DT**, elle concerne principalement les produits constatés d'avance et l'amortissement des surcotes.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Produits constatés d'avance	161 591	13 411	148 180	1104,91%
Total	161 591	13 411	148 180	1104,91%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes émises

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde net de **100 231 239 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Primes émises et acceptées	113 301 431	105 318 352	7 983 079	7,58%
Variation des primes acquises	2 381	- 69 764	72 145	-103,41%
Annulation sur exercices antérieurs	- 1 710 403	- 1 898 785	188 382	-9,92%
Variation des primes à annuler	- 740	- 16 380	15 639	-95,48%
Primes cédées	- 11 361 430	- 9 676 668	- 1 684 762	17,41%
Total	100 231 239	93 656 756	6 574 483	7,02%

La répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution :

Canal de distribution	CA 2023	%	CA 2022	%
Réseau direct & Producteurs	57 418 439	50,68%	60 258 367	57,22%
IMF	14 949 863	13,19%	11 540 354	10,96%
Banques	3 980 428	3,51%	5 520 772	5,24%
Agents	25 813 926	22,78%	17 389 018	16,51%
Bureaux directs	6 951 098	6,14%	7 450 892	7,07%
Courtiers	4 187 677	3,70%	3 158 949	3,00%
TOTAL	113 301 431	100,00%	105 318 352	100,00%

5-2 : Produits de placements

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde brut de **45 431 266 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Revenus des immeubles	779 500	737 575	41 925	5,68%
Revenus des valeurs mobilières	4 002 302	1 751 324	2 250 978	128,53%
Revenus des obligations et titres	15 457 048	14 139 350	1 317 698	9,32%
Revenus des prêts sur contrats	113 486	101 950	11 537	11,32%
Revenus des autres placements	8 402 900	6 002 013	2 400 887	40,00%
Revenus des dépôts	596 238	292 766	303 472	103,66%
Revenus des BTA	13 315 967	13 613 236	- 297 269	-2,18%
Différence sur le prix de remboursement	1 997 819	1 836 641	161 178	8,78%
Reprise de corrections de valeurs sur placements	216 119	1 300 648	- 1 084 529	-83,38%
Profits de changes réalisés	17 545	44 329	- 26 785	-60,42%
Interêts sur dépôts auprès des cédantes	36 931	33 343	3 588	10,76%
Total	45 431 266	40 142 874	5 288 392	13,17%

5-3 : Plus-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde brut de **519 949 DT** qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Plus values non réalisées sur placements UC	519 949	617 781	- 97 832	-15,84%
Total	519 949	617 781	- 97 832	-15,84%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les sinistres payés présentent au 31-12-2023 un solde net de **38 652 130 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Sinistres et capitaux échus	17 122 653	19 240 752	- 2 118 099	-11,01%
Rachats	11 750 046	8 798 076	2 951 970	33,55%
Rachat partiel	13 182 659	14 374 494	- 1 191 835	-8,29%
Sinistres à la charge des réassureurs	- 6 991 225	- 5 511 850	- 1 479 374	26,84%
Sinistres acceptés	1 585 045	2 205 449	- 620 404	-28,13%
Frais de gestion de sinistres	2 002 952	1 554 616	448 336	28,84%
Total	38 652 130	40 661 537	- 2 009 407	-4,94%

5-5 : Frais d'exploitation

5-5-1 : Frais d'acquisition

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2023 de **15 020 548 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Commissions servies	9 670 973	8 786 489	884 484	10,07%
Autres frais d'acquisition	5 349 574	3 294 179	2 055 395	62,39%
Total	15 020 548	12 080 668	2 939 880	24,34%

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 31-12-2023 de **5 337 058 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Frais d'administrations	5 337 058	7 095 444	- 1 758 386	-24,78%
Total	5 337 058	7 095 444	- 1 758 386	-24,78%

5-6 : Autres charges techniques

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2023 de **641 941 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Autres charges techniques	641 941	585 121	56 821	9,71%
Total	641 941	585 121	56 821	9,71%

5-7 : Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **4 103 082 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Frais externes sur immeubles	95 448	208 918	- 113 470	-54,31%
Frais sur valeurs mobilières	2 033 806	1 908 518	125 288	6,56%
Dotations aux amortissements des immeubles	195 747	195 747	-	0,00%
Différence sur le prix de remboursement	-	7 790	- 7 790	-100,00%
frais interne de gestion de valeur	122 494	63 784	58 710	92,04%
Dotations aux provisions / dépréciat° placements	907 576	904 310	3 266	0,36%
Intérêts / dépôt reassurance vie	716 419	542 296	174 123	32,11%
Perte / réalisation des placements	31 592	827 630	- 796 038	-96,18%
Pertes de changes réalisées	-	2 008	- 2 008	-100,00%
Total	4 103 082	4 661 003	- 557 920	-11,97%

5-8 : Moins-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31-12-2023 un solde de **0 DT** et représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Moins values non réalisées sur placements UC	-	10 700	- 10 700	-100,00%
Total	-	10 700	- 10 700	-100,00%

5-9 : Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Il s'agit de la quote-part des produits des placements, alloués à l'état de résultat. Elle est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions technique}} \times \text{Produits des placements Nets}$$

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Produits des placements Bruts	45 431 266	40 142 874	5 288 392	13,17%
Charges de placements	4 103 082	4 661 003	- 557 920	-11,97%
Produits des placements Nets (a)	41 328 184	35 481 871	5 846 313	16,48%
Capitaux propres (b)	108 221 955	99 320 534	8 901 420	8,96%
Provisions techniques (c)	525 309 233	463 889 187	61 420 046	13,24%
Total [(b x a) / (b + c)]	7 059 821	6 257 133	802 688	12,83%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31-12-2023 de **51 000 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Autres produits non techniques	51 000	51 021	- 21	-0,04%
Total	51 000	51 021	- 21	-0,04%

6-2 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent un solde au 31-12-2023 de **98 307 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Autres charges non techniques	98 307	15 867	82 440	519,58%
Total	98 307	15 867	82 440	519,58%

6-3 : Impôts sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés présentent un solde au 31-12-2023 de **3 278 506 DT**.

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Impôts sur les sociétés	3 278 506	3 280 051	- 1 544	-0,05%
Total	3 278 506	3 280 051	- 1 544	-0,05%

Passage du résultat comptable au résultat fiscal au 31-12-2023 :

RÉSULTAT COMPTABLE NET	17 835 863
REINTÉGRATIONS	5 402 918
1- Provisions :	976 934
2- Contribution Sociale de Solidarité (3%) :	491 776
3- Contribution conjoncturelle (4%) :	655 701
4- Impôt sur les sociétés (20%) :	3 278 506
DÉDUCTIONS	6 846 248
1- Reprise sur provisions non déduites initialement :	2 205 880
2- Gains de changes non réalisés :	14 891
3- Provisions déductibles :	271 141
4- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	4 354 336
RÉSULTAT FISCAL	16 392 533

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 31-12-2023, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à **-22 783 576DT** contre 12 130 676 DT au 31-12-2022.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 31-12-2023, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-238 139 DT** contre -8 819 386 DT au 31-12-2022.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux enregistre au 31-12-2023, un montant de **-7 337 721 DT** contre 26 603 120 DT au 31-12-2022.

La trésorerie au 31-12-2023 s'élève à **3 246 078 DT** contre 33 605 515 DT au 31-12-2022 enregistrant une variation de trésorerie de **-30 359 437 DT**.

La liquidité au 31-12-2023 est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	En %
Banques	3 245 697	33 604 213	- 30 358 516	-90,34%
Caisse	381	1 302	- 921	-70,74%
Total	3 246 078	33 605 515	- 30 359 437	-90,34%

Annexes

Annexe 6

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

AU 31/12/2023

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Engagements reçus		
Cautions reçues	0	0
Cautions agents généraux	0	0
TOTAL	0	0
Engagements données		
Cautions données	0	0
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
TOTAL	0	0

Annexe N° 8
Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif au 31-12-2023

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	À la clôture:	À l'ouverture		Augmentations		Diminutions(1)		À la clôture:		
					Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	42 585	-	-	42 585	42 585	-	-	-	-	-	-	42 585	-
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	591 157	-	-	591 157	535 332	-	53 812	-	-	-	-	589 144	2 012
1.3 Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.4 Comptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total actifs incorporels	627 704	6 007	-	630 741	577 917	-	53 812	-	-	-	631 729	-	2 012
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	1 511 379	213 037	-	1 724 415	939 631	-	182 982	-	-	-	-	1 121 613	602 802
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	262 971	36 042	-	299 013	188 206	-	16 095	-	-	-	-	204 302	94 711
2.3 Comptes versés	950	-	-	950	-	-	-	-	-	-	-	-	950
Total actifs corporels d'exploitation	1 692 107	83 192	-	2 024 378	1 126 837	-	199 077	-	-	-	1 325 915	-	696 464
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	24 058 154	-	-	24 058 154	1 358 091	-	212 622	-	-	-	-	1 570 712	22 487 442
3.2 Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.1 Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.1 Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4 Autres placements financiers	468 519 232	411 524 951	321 371 669	558 672 514	-	3 976 795	-	907 576	-	216 119	-	4 668 253	554 004 251
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	83 979 825	26 283 341	2 926 445	107 336 721	-	1 907 573	-	532 146	-	216 119	-	2 223 800	105 113 121
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	382 229 005	383 580 000	317 117 457	448 702 208	-	2 069 222	-	375 431	-	-	-	2 444 652	446 257 555
3.4.3 Prêts hypothécaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4.4 Autres prêts	2 309 742	1 651 610	1 327 757	2 633 585	-	-	-	-	-	-	-	-	2 633 585
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4.6 Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.5 Créances pour espèces déposées	1 231 036	485 664	-	1 716 700	-	-	-	-	-	-	-	-	1 716 700
3.6 Placements des contrats en UC	12 282 641	731 496	-	13 024 136	-	-	-	-	-	-	-	-	13 024 136
Total placements	506 101 062	412 742 110	321 371 669	597 471 504	1 358 091	3 976 795	212 622	907 576	-	216 119	1 570 712	4 668 253	591 232 539
Total général	508 420 874	412 831 340	321 371 669	600 129 623	3 062 845	3 976 795	465 511	907 576	-	216 119	3 528 356	4 668 253	591 933 015

Annexe 9

Etat récapitulatif des placements au 31/12/2023

	<u>Valeur brute:</u>	<u>Valeur nette:</u>	<u>Juste valeur:</u>	<u>Plus ou moins-value latente:</u>
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	24 058 154	22 487 442	24 827 938	769 783
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	84 277 066	82 880 149	88 608 835	4 331 769
Autres parts d'OPCVM	23 059 655	22 232 971	26 153 520	3 093 865
Obligations et autres titres à revenu fixe	448 702 208	446 257 555	475 812 203	27 109 995
Autres prêts et effets assimilés	2 633 585	2 633 585	2 633 585	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	1 716 700	1 716 700	1 716 700	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	13 024 137	13 024 137	13 024 137	-
Total	597 471 504	591 232 538	632 776 916	35 305 412
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	594 263 371	588 024 406	628 799 000	34 535 629
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	14 275 097	14 275 097	14 275 097	-

Annexe N° 11

Ventilation des charges et des produits des placements au 31-12-2023

AU 30/06/2023	<u>revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:</u>	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Raccordement</u>
Revenu des placements immobiliers	-	779 500	779 500	<i>PRV21</i>
Revenu des participations	-	36 248 866	36 248 866	<i>PRV21+PRV23+PRV24</i>
Revenu des autres placements	-	8 402 900	8 402 900	<i>PRV22</i>
Total produits des placements	-	45 431 266	45 431 266	
Intérêts	-	716 419	716 419	<i>CHV92</i>
Frais externes	-	2 129 255	2 129 255	<i>CHV91</i>
Autres frais	-	1 257 409	1 257 409	<i>CHV91+CHV92+CHV93</i>
Total charges des placements	-	4 103 082	4 103 082	

Annexe N° 12

Résultat technique par catégorie d'assurance VIE au 31/12/2023

	<u>Total</u>
Primes	111 592 669
Charges de prestations	-47 339 186
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-59 724 214
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	519 949
Solde de souscription	5 049 218
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-20 998 767
Produits nets de placements	34 268 363
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	34 268 363
Primes cédées et/ou rétrocédées	-11 361 430
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	6 991 225
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	961 397
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	246 913
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	92 414
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-3 069 481
Résultat technique	15 249 332
Informations complémentaires	
Montant des rachats	24 932 705
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	525 309 233
Provisions techniques brutes à l'ouverture	463 889 187
A déduire	
Provisions devenues exigibles	0

Annexe N° 14

Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurées aux résultats techniques et financiers Au 31/12/2023

	<u>Exercice</u>				
	<u>N-4</u>	<u>N-3</u>	<u>N-2</u>	<u>N-1</u>	<u>N</u>
Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)	2 961 762	1 458 893	2 076 586	2 033 428	1 162 684
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	2 961 762	1 458 893	2 076 586	2 033 428	1 162 684
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)					
Provisions mathématiques moyennes	245 505 382	281 560 664	323 682 257	369 884 635	422 314 709
Montant minimum de participation					
Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech) dont variation de la provision pour PB					

La première partie du tableau (1) correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variations de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable.

La seconde partie du tableau (2) reprend les éléments suivants :

- Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- Le montant minimum de la participation aux bénéfices qui est déterminé sur la base des obligations réglementaires en la matière.
- Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

Annexe N° 15

**Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance
aux états financiers : Entreprises d'assurance et /ou de réassurance vie au 31-12-2023**

	<u>Rattachement</u>	<u>Total</u>
Primes	PRV11	111 592 669
Charges de prestations	CHV11	-47 339 186
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2, CHV12	-59 724 214
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	PRV3, CHV10	519 949
Solde de souscription		5 049 218
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-20 998 767
Produits nets de placements	PRV2, CHV9, CHNT2	34 268 363
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3	
Solde financier		34 268 363
Primes cédées et/ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-11 361 430
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV11 2° Colonne	6 991 225
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2, CHV12 2° Colonne	961 397
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° Colonne	246 913
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° Colonne	92 414
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-3 069 481
Résultat technique		15 249 332
Informations complémentaires		
Montant des rachats		24 932 705
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		525 309 233
Provisions techniques brutes à l'ouverture		463 889 187
A déduire		
Provisions devenues exigibles		0

Rapports du Commissaire Aux Comptes

***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA »***

24, Rue d'Arabie Saoudite. 1002 Tunis.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2023, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 687 186 924 Dinars et un résultat net de l'exercice de 17 835 863 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant de 525 309 233 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 687 186 924 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques

- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation
 - Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative
 - Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur
 - Valider les cadrages comptabilité/gestion
 - Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul
 - Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des finances n° 258/2010
 - Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations
 - Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction
- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 591 232 539 DT au 31 décembre 2023.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 2.2 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à la considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements
- Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires
- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur

les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à

une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 29 Avril 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FMBZ KPMG TUNISIE

SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA »

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les Conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues en 2023 et régies par lesdites dispositions.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Convention de sous-traitance conclue entre *ASSURANCES MAGHREBIA SA* et *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a confié, en sous-traitance, à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- ✓ La gestion des ressources humaines ;
- ✓ La comptabilité de la réassurance ;
- ✓ La gestion comptable et financière ;
- ✓ La gestion des prestations en matière juridique ;
- ✓ Le contrôle de la conformité ;
- ✓ La gestion des risques ;
- ✓ L'audit interne ; et
- ✓ L'informatique.

Cette convention a pris effet à partir du 03 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* s'engage à régler à *ASSURANCES MAGHREBIA* à la fin de chaque exercice un montant forfaitaire annuel de **120 000 DT** hors taxes, sur présentation de facture.

B.2 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre *ASSURANCES MAGHREBIA SA* et *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié par délégation à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société *ASSURANCES MAGHREBIA* propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- ✓ Des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- ✓ Des travaux liés au marketing.

L'avenant est entré en vigueur à partir du 1^{er} juin 2019.

En contrepartie, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* un montant forfaitaire annuel de **50.000 DT HT**, sur présentation de facture.

B.3 Contrats de location entre *ASSURANCES MAGHREBIA SA* et *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **233 825 DT HT**.

La société *ASSURANCES MAGHREBIA* donne aussi en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au **31-12-2023** est fixé à **29 901 DT HT**.

B.4 Contrat de location entre *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA* et *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* le local de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah SAAD à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Au **31-12-2023**, le loyer est fixé à **34 694 DT HT**.

B.5 Convention entre La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* et La Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a confié à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir du 1 janvier 2010 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* a facturé au **31-12-2023** à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* la somme de **102 395 DT HT**.

B.6- Convention entre La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* et La Société *CODWAY*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec la Société *CODWAY* avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- ✓ Système d'Information ;
- ✓ Assistance et Développement Logiciel ;

- ✓ Audit Informatique ;
- ✓ Business Process Outsourcing (BPO).

Au **31-12-2023**, en contrepartie de ces prestations, la Société **CODWAY** a facturé à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant de **537 264 DT HT**.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** sa envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Emoluments du Président du Conseil

La rémunération annuelle brute du président du conseil d'administration de la société est fixée à 125.000 DT par décision du conseil d'administration tenu le 11 Juin 2021.

2. Emoluments du Directeur Général :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général de la société est fixée à 150.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 11 Juin 2021. D'autre part, le Directeur Général bénéficie d'une prime de performance sur objectifs et d'une assurance au titre de la retraite complémentaire, à la charge de la société.

3. Emoluments de la Directrice Générale adjointe

La rémunération annuelle brute du Directeur Général adjoint de la société est fixée à 120.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 11 Juin 2021. D'autre part, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une prime de performance sur objectifs et d'une assurance au titre de la retraite complémentaire, à la charge de la société.

4. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Les jetons de présence sont fixés à 5.000 DT Brut par an et par administrateur. Cette rémunération a été décidée par l'assemblée générale ordinaire du 18 Avril 2023.

5. Rémunération des membres des autres comités

Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux de trois comités spécialisés dans l'exécution de ses missions, à savoir :

1. Le Comité Permanent d'Audit : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 4.000 DT Brut par an et par membre. Cette rémunération a été décidée par l'assemblée générale ordinaire du 18 Avril 2023.
2. Le Comité de Gestion des Risques : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 4.000 DT Brut par an et par membre. Cette rémunération a été décidée par l'assemblée générale ordinaire du 18 Avril 2023.
3. Le Comité de nominations et de rémunérations : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 4.000 DT Brut par an et par membre. Cette rémunération a été décidée par l'assemblée générale ordinaire du 18 Avril 2023.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FMBZ KPMG TUNISIE

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 Mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Mohamed TRIKI (IN FIRST AUDITORS) et Mr Yassine BEN GHORBAL.

TPR SA

Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2023	2022
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		909 637	839 055
Moins : amortissement		<u>-807 998</u>	<u>-741 705</u>
S/Total	B.1	101 639	97 350
Immobilisations corporelles		65 432 278	63 458 697
Moins : amortissement		<u>-47 901 521</u>	<u>-45 591 439</u>
S/Total	B.2	17 530 757	17 867 258
Immobilisations financières		28 728 662	28 924 611
Moins : Provisions		<u>-2 539 192</u>	<u>-2 531 792</u>
S/Total	B.3	26 189 470	26 392 819
Total des actifs immobilisés		43 821 866	44 357 427
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		43 821 866	44 357 427
ACTIFS COURANTS			
Stocks		64 555 001	75 446 606
Moins : Provisions		<u>0</u>	<u>0</u>
S/Total	B.4	64 555 001	75 446 606
Clients et comptes rattachés		83 514 014	92 744 103
Moins : Provisions		<u>-12 620 580</u>	<u>-11 429 498</u>
S/Total	B.5	70 893 434	81 314 605
Autres actifs courants		19 701 034	20 982 589
Moins : Provisions		<u>-395 347</u>	<u>-395 347</u>
S/Total	B.6	19 305 687	20 587 242
Placement et autres actifs financiers	B.7	70 558 710	51 824 895
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8	5 650 191	4 786 727
Total des actifs courants		230 963 023	233 960 075
Total des actifs		274 784 889	278 317 502

TPR SA
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves		5 000 000	5 000 302
Résultats reportés		69 228 751	67 447 659
Réserve à régime spécial		12 248 100	9 248 100
Prime d'émission		0	
Autres réserves		5 738	5 738
Autres capitaux propres		30 247	34 903
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		136 512 836	131 736 702
Résultat de l'exercice		29 629 640	22 881 091
Total capitaux propres avant affectation	B.9	166 142 476	154 617 793
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.10	19 441 740	24 835 301
Provision pour risques et charges		2 763 633	1 990 833
Autres passifs non courants		51 174	0
Total des passifs non courants		22 256 547	26 826 134
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.11	14 952 881	22 288 456
Autres passifs courants	B.12	7 149 364	4 292 514
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.13	64 283 621	70 292 605
Total des passifs courants		86 385 866	96 873 575
Total des passifs		108 642 413	123 699 709
Total capitaux propres et passifs		274 784 889	278 317 502

TPR SA
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R-1	205 123 827	212 388 471
Autres produits d'exploitation	R-2	316 009	788 719
Total des produits d'exploitation		205 439 836	213 177 190
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	R-3	3 037 951	-7 985 218
Achat de matières et d'approvisionnements consommés	R-4	118 288 311	144 745 177
Autres approvisionnement consommés	R-5	20 045 267	21 444 348
Charges de personnel	R-6	10 887 912	9 296 480
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-7	4 494 937	6 021 101
Autres charges d'exploitation	R-8	10 214 481	9 012 721
Total des charges d'exploitation		166 968 859	182 534 609
RESULTAT D'EXPLOITATION		38 470 977	30 642 581
Charges financières nettes	R-9	10 361 898	10 560 085
Produits des placements	R-10	7 278 770	6 570 744
Autres gains ordinaires	R-11	119 335	247 493
Autres pertes ordinaires	R-12	257 833	208 745
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		35 249 351	26 691 988
Impôt sur les bénéfices		5 619 711	3 810 897
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		29 629 640	22 881 091
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		29 629 640	22 881 091

TPR SA

Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		29 629 640	22 881 091
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements et aux provisions		4 494 937	6 021 101
. Variation des stocks	F-1	10 891 605	-13 802 770
. Variation des créances	F-2	9 230 089	-4 066 352
. Variation des autres actifs	F-3	1 281 555	-13 887 123
. Variation des fournisseurs et autres dettes	F-4	-4 427 551	-958 139
. Plus ou moins value de cession		-101 700	-243 688
. Q.P. subvention d'investissements		-4 656	-11 660
. Prélèvement sur fond social		-600 301	-365 161
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		50 393 618	-4 432 701
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F-5	-2 191 443	-366 088
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		101 700	261 642
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	F-6	-1 372 312	-4 341 224
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		1 568 261	1 182 297
- Subventions d'investissement reçues		0	0
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>		-1 893 794	-3 263 374
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0	0
- Dividendes et autres distributions		-17 500 000	-15 000 000
- Encaissement subvention d'investissement		0	46 563
- Encaissement provenant des emprunts		237 275 333	283 920 813
- Remboursement d'emprunts	F-7	-248 836 203	-265 984 961
- Encaissements provenant des placements	F-8	115 681 629	348 509 144
- Décaissements provenant des placements		-134 415 444	-346 050 000
- Variation effets de mobilisation		0	0
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>		-47 794 685	5 441 559
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE			
		705 139	-2 254 516
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	F-9	3 730 880	5 985 395
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	F-10	4 436 019	3 730 880

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2023

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI avec capital social actuel fixé à 50 000 000 DT divisé en 50 000 000 Actions de 1 dinar de valeur nominale chacune.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagements ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de la prééminence du fond sur la forme ;

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

IV. UNITE MONETAIRE

Les comptes de la Société TPR S.A. sont libellés en Dinar tunisien.

V. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

Désignation	Taux
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

▪ Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

▪ Stocks

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billettes importées sont valorisées sur la base d'un coût d'achat moyen pondéré annuel. Le coût achat comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition.

- Les billets achetées localement sont valorisées au coût d'achat moyen pondéré annuel. Le coût achat comprend le prix d'achat, ainsi que les autres coûts directement liés à l'acquisition.
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé à sa valeur de réalisation nette qui est le coût d'achat des déchets externes sur le marché. La valeur de ce déchet est déduite du coût de production du produit finis.
- Le coût de production des produits finis comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main-d'œuvre directe, de main-d'œuvre indirecte, des amortissements et d'entretien des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production.

▪ **Clients et comptes rattachés**

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en dinar tunisien en utilisant le cours du jour à la date de l'opération.

Au 31 décembre 2023, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

▪ **Capitaux propres**

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, les résultats reportés, les réserves à régime spécial, la prime d'émission, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

▪ **Fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en utilisant le cours du jour à la date de l'opération.

Au 31 décembre 2023, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

▪ **Opérations en monnaies étrangères**

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change de fin d'exercice. Les pertes et gains de change résultant de cette conversion sont enregistrés au compte de résultat.

Les éléments non monétaires comptabilisés au coût historique exprimés en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La société TPR, n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2023 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de

l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Logiciels	719 050	648 468
Marques, brevets, licences	10 587	10 587
Fonds de commerce	180 000	180 000
Sous total	909 637	839 055
Amortissements des immobilisations incorporelles	-807 998	-741 705
Total	101 639	97 350

B.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Terrains	1 500 038	1 500 038
Constructions	8 295 279	8 238 850
AAI Constructions	1 546 394	1 312 247
Matériels et outillages industriels	42 163 365	40 642 486
AAI Matériels et outillages industriels	464 108	463 233
Matériels de transport	2 921 365	3 065 703
Matériels engins de levage	1 334 832	1 238 347
AAI divers	2 285 356	2 233 645
Matériels de bureau	561 690	555 478
Matériels informatiques	2 040 112	1 958 931
Magasin vertical	1 253 491	1 253 491
Immobilisations corporelles encours	1 066 248	996 248
Sous total	65 432 278	63 458 697
Amortissements des immobilisations corporelles	-47 901 521	-45 591 439
Total	17 530 757	17 867 258

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

TPR SA
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DEC 2023

DESIGNATION	VALEUR D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N.
	AU 31/12/2022	Acquisitions	Cessions/Régl	AU 31/12/2023	ANTERIEUR	DOTATION	REGUL	CUMUL	AU 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES									
Logiciels	648 468	70 582	0	719 050	560 618	57 293	0	617 911	101 139
Marques, brevets, licences	10 587	0		10 587	10 587	0	0	10 587	0
Fonds de commerce	180 000	0		180 000	170 500	9 000		179 500	500
Sous Total	839 055	70 582	0	909 637	741 705	66 293	0	807 998	101 639
IMMOBILISATIONS COPORELLES									
Terrains	1 500 038	0	0	1 500 038	0	0	0	0	1 500 038
Constructions	8 238 850	56 429	0	8 295 279	4 015 055	251 353	0	4 266 408	4 028 871
AAI Constructions	1 312 247	234 147	0	1 546 394	0	0	0	0	1 546 394
Matériels et outillages industriels	40 642 486	1 520 880	0	42 163 366	33 141 294	2 164 499	0	35 305 793	6 857 573
AAI Matériels et outillages industriels	463 233	875	0	464 108	0	131 173	0	131 173	332 935
Matériels de transport	3 065 704	0	147 280	2 921 363	2 123 317	263 231	-147 280	2 239 269	682 094
Matériels engins de levage	1 238 347	96 485	0	1 334 832	1 136 427	37 744		1 174 171	160 661
AAI divers	2 233 644	51 713	0	2 285 357	2 117 536	-539 582	0	1 577 954	707 403
Matériels de bureau	555 478	6 212	0	561 690	485 688	12 436	0	498 123	63 567
Matériels informatiques	1 958 931	81 181	0	2 040 112	1 719 068	75 875	0	1 794 943	245 169
Magasin vertical	1 253 491	0	0	1 253 491	853 054	60 633	0	913 687	339 804
Immobilisations corporelles encours	996 248	70 000		1 066 248	0	0	0	0	1 066 248
Sous Total	63 458 697	2 117 922	147 280	65 432 278	45 591 439	2 457 362	-147 280	47 901 521	17 530 757
TOTAL GENERAL	64 297 752	2 188 504	147 280	66 341 915	46 333 144	2 523 655	-147 280	48 709 519	17 632 396

B.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Titres de participation	34 931 240	34 931 240
Versements restants à effectuer	-6 750 000	-6 750 000
Prêts aux personnel	400 972	457 971
Dépôts et cautionnements	146 450	285 400
Sous total	28 728 662	28 924 611
Provisions sur titres de participation	-2 461 792	-2 461 792
Provisions sur cautions	-70 000	-70 000
Provisions sur prêts accordés au personnel	-7 400	0
Total	26 189 470	26 392 819

Les titres de participation se détaillent au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignation	% de détention	Nombre d'action au 31/12/2023	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision cumulée au 31/12/2022	Provisions 2023	Reprise 2023	Provision cumulée au 31/12/2023	Solde Net
ALUCOLOR	99,99%	9 999	999 900	0	0	0	0	999 900
ALUFOND	99,83%	29 950	2 995 000	0	0	0	0	2 995 000
ATTIJARI BANK		454	5 595	0	0	0	0	5 595
BNS		1 000	10 000	0	0	0	0	10 000
CAP TPR AFRIQUE	55,00%	1 650	741 880	476 926	0	0	476 926	264 954
CFI SICAR	49,50%	9 900	990 000	734 450	0	0	734 450	255 550
GIC		377	37 700	37 700	0	0	37 700	0
ITAL SYSTÈME	50,00%	500	50 000	5 564	0	0	5 564	44 436
LAVAAL INTERNATIONAL	75,00%	450	872 235	872 235	0	0	872 235	0
LLOYD		200	550	550	0	0	550	0
METECNAL	50,00%	10 000	2 295 000	0	0	0	0	2 295 000
PROFAL MAGHREB	99,70%	36 000	7 315 751	0	0	0	0	7 315 751
S.M.U	1,00%	750	75 000	0	0	0	0	75 000
STB		603	16 429	14 148	0	0	14 148	2 281
TECI		80	4 000	4 000	0	0	4 000	0
TPR TRADE	99,80%	4 990	499 000	291 219	0	0	291 219	207 781
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	5,00%	250	25 000	25 000	0	0	25 000	0
TPR GLASS	53,84%	69 994	6 999 400	0	0	0	0	6 999 400
TPR ANODAL	52,38%	54 994	5 499 400	0	0	0	0	5 499 400
TPR COLOR	52,38%	54 994	5 499 400	0	0	0	0	5 499 400
Total		287 135	34 931 240	2 461 792	0	0	2 461 792	32 469 448

B.4 STOCKS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Matières premières et consommables	35 085 572	46 100 163
Produits finis	10 653 718	12 720 389
Produits encours	2 303 518	3 274 797
Stocks filières	6 491 000	5 982 598
Stocks en transit	10 021 193	7 368 659
Total	64 555 001	75 446 606

B.5 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients étrangers	28 103 939	28 519 027
Clients locaux	21 402 903	34 627 426
Clients locaux effets à recevoir	2 247 273	2 765 390
Chèques remis à l'encaissement	19 506 338	15 442 505
Clients douteux étrangers	9 105 995	8 984 974
Clients douteux locaux	1 009 060	266 275
Clients contentieux étrangers	894 523	894 523
Clients contentieux locaux	1 243 983	1 243 983
Sous total	83 514 014	92 744 103
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-12 620 580	-11 429 498
Total	70 893 434	81 314 605

Les provisions pour dépréciation des créances clients se détaillent comme suit :

Désignation	Solde Brut 31/12/2023	Provisions au 31/12/2023	Solde Net 31/12/2023
Clients étrangers	28 103 939	0	28 103 939
Clients locaux	21 402 903	0	21 402 903
Chèques remis à l'encaissement	19 506 338	-135 693	19 370 645
Clients locaux effets à recevoir	2 247 273	-231 326	2 015 947
Clients douteux étrangers	9 105 995	-9 105 995	0
Clients douteux locaux	1 009 060	-1 009 060	0
Clients contentieux étrangers	894 523	-894 523	0
Clients contentieux locaux	1 243 983	-1 243 983	0
Total	83 514 014	-12 620 580	70 893 434

B.6 AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Personnel, avances et acomptes	129 412	150 852
Etat et collectivité publiques	11 007 681	13 110 284
Avances aux fournisseurs	7 553	7 553
Autres comptes débiteurs divers	29	29
Charges constatées d'avance	995 716	886 586
Débiteurs divers -Sociétés du groupe	7 508 839	6 642 836
Produits à recevoir	51 804	184 449
Sous total	19 701 034	20 982 589
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	-395 347	-395 347
Total	19 305 687	20 587 242

B.7 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Billets de trésorerie	66 600 000	48 000 000
Prêts accordés	3 000 000	3 000 000
Autres placements courants et créances assimilés	458 710	324 895
Emprunt national	500 000	500 000
Total	70 558 710	51 824 895

B.8 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Banques	5 649 501	4 786 127
Caisse	690	600
Total	5 650 191	4 786 727

B.9 CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserves	5 000 000	5 000 302
Résultats reportés	69 228 751	67 447 659
Réserve à régime spécial	12 248 100	9 248 100
Autres réserves	5 738	5 738
Autres capitaux propres	30 247	34 903
Sous total	136 512 836	131 736 702
Résultat de l'exercice	29 629 640	22 881 091
Total	166 142 476	154 617 793

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Capital	Réserves	Réserves pour fonds social	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	TOTAL
Solde au 31/12/2022	50 000 000	5 000 000	302	9 248 100	5 738	67 447 659	34 903	22 881 091	154 617 793
Affectation résultat 2022									
Affectation en résultats reportés						22 881 091		-22 881 091	0
Affectation en réserves à régime spécial				3 000 000		-3 000 000			0
Réaffectation réserves à régime spéciale devenu disponible			600 000			-600 000			0
Distribution de dividendes						-17 500 000			-17 500 000
Prélèvement sur fonds social			-600 302						-600 302
QP Subvention d'investissement inscrite en CP								-4 656	-4 656
Résultat de l'exercice								29 629 640	29 629 640
Solde au 31/12/2023	50 000 000	5 000 000	0,00	12 248 100	5 738	69 228 751	30 247	29 629 640	166 142 476

Le résultat par action se détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de la période	29 629 640	22 881 091
Nombre moyen des actions ordinaires	50 000 000	50 000 000
Résultat par action	0,593	0,458

B.10 EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emprunts Attijari à moyen terme	2 034 102	4 601 939
Emprunts UIB à moyen terme	266 184	798 551
Emprunts Amen Banque à moyen terme	6 216 705	7 980 307
Emprunts BIAT à moyen terme	5 714 286	7 619 048
Emprunts Banque Zitouna à moyen terme	2 065 463	3 835 456
Emprunts Banque de Tunisie à moyen terme	3 145 000	0
Total	19 441 740	24 835 301

B.11 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs étrangers	9 311 623	7 920 384
Fournisseurs locaux	3 344 500	12 304 719
Fournisseurs effets à payer	2 242 595	1 988 521
Conversion fournisseurs étrangers	-5 924	60 915
Fournisseurs factures non parvenues	60 087	13 917
Total	14 952 881	22 288 456

B.12 AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Personnel, Rémunérations dues	204 225	289 162
Dividendes à payer	74 255	64 682
Etat, collectivités publiques	3 277 823	1 281 198
Charges à payer	2 166 228	1 486 328
Produits constatés d'avance	308 490	81 308
Sécurité sociale	709 265	674 191
Créditeurs divers -Sociétés du groupe	278 601	407 429
Autres comptes créditeurs	130 477	8 216
Total	7 149 364	4 292 514

B.13 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emprunts à moins d'un an	63 069 449	69 236 758
Découverts bancaires	1 214 172	1 055 847
Total	64 283 621	70 292 605

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**R.1 REVENUS**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Chiffre d'affaires local	127 363 073	132 065 763
Chiffre d'affaires export	77 760 754	80 322 708
Total	205 123 827	212 388 471

R.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Ventes des déchet Aluminium	39 192	760 779
Résorption subvention d'investissement	4 667	11 660
Loyer et autres produits d'exploitation	272 150	16 280
Total	316 009	788 719

R.3 VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Variation des produits finis	2 066 672	-7 034 836
Variation des encours	971 279	-950 382
Total	3 037 951	-7 985 218

R.4 ACHAT DE MATIERES ET D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats de matières premières	103 797 779	142 676 148
Achats de marchandises	6 511 349	7 838 345
Variation de stocks de matières premières et encours	7 979 183	-5 769 316
Total	118 288 311	144 745 177

R.5 AUTRES APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats stockés autres approvisionnements	14 783 648	17 045 656
Achats non stockés de matières	5 419 208	4 575 141
Rabais, Remises et ristournes obtenus	-157 589	-176 449
Total	20 045 267	21 444 348

R.6 CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges salariales	9 340 275	7 896 337
Charges patronales	1 470 307	1 348 385
Cotisations assurance groupe	77 330	51 758
Total	10 887 912	9 296 480

R.7 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotation aux amortissements des immobilisations	2 523 655	2 623 099
Dotation aux provisions des immobilisations financières	7 400	1 293 856
Dotation aux provisions pour des créances clients	3 788 970	2 012 104
Dotation aux provisions pour risques et charges	772 800	383 314
Reprise sur provision	-2 597 888	-291 272
Total	4 494 937	6 021 101

R.8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Locations	464 902	424 766
Entretien et réparations	377 489	415 832
Primes d'assurances	159 548	162 812
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 865 615	1 686 872
Publicité, publications, relations publiques	146 792	253 611
Dons et subvention	109 718	77 152
Mission, Voyages et déplacements	957 979	565 255
Transport	1 626 702	1 885 746
Réceptions	113 899	121 217
Frais postaux et frais de télécom	75 033	82 791
Frais bancaires	420 449	461 743
Jetons de présence	110 000	140 000
Impôts et taxes	1 668 873	1 296 264
Autres charges d'exploitation	2 117 482	1 438 660
Total	10 214 481	9 012 721

R.9 CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Intérêts bancaires	8 291 855	8 243 692
Intérêts sur escomptes	3 039 923	2 793 213
Pertes de change	215 535	687 052
Gains de change	-1 064 544	-1 104 251
Intérêts sur créances	-120 871	-59 621
Total	10 361 898	10 560 085

R.10 PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dividendes	1 596 802	2 329 454
Produits sur valeurs mobilières	5 234 159	3 909 071
Intérêts sur prêts accordés	447 809	332 219
Total	7 278 770	6 570 744

R.11 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits divers ordinaires	119 335	247 493
Total	119 335	247 493

R.12 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges diverses ordinaires	257 833	208 745
Total	257 833	208 745

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**F.1 VARIATION DES STOCKS**

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « Stocks bruts »	75 446 606	64 555 001	10 891 605

F.2 VARIATION DES CREANCES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « Clients bruts »	92 744 103	83 514 014	9 230 089

F.3 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « Autres actifs courants bruts »	20 982 589	19 701 034	1 281 555

F.4 VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « Fournisseurs »	14 952 881	22 288 456	-7 335 575
Rubrique « Autres passifs courants »	7 149 364	4 292 514	2 856 850
Rubrique « Autres passifs non courants »	51 174	0	51 174
Total	22 153 419	26 580 970	-4 427 551

F.5 DECAISSEMENT AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « Immobilisations incorporelles »	839 055	909 637	-70 582
Rubrique « Immobilisations corporelles »	63 458 697	65 432 278	-1 973 581
Ajustement lié à la cession d'immobilisations corporelles			-147 280
Total			-2 191 443

F.6 DECAISSEMENT AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « Immobilisations financières »	28 924 611	28 728 662	195 949
Ajustement lié à la cession d'immobilisations financières			-1 568 261
Total			-1 372 312

F.7 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique "Emprunts"	19 441 740	24 835 301	-5 393 562
Emprunts à moins d'un an	63 069 449	69 236 758	-6 167 308
Ajustement lié à l'encaissement des emprunts			-237 275 333
Total			-248 836 203

F.8 ENCAISSEMENT PROVENANT DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « Placements et autres actifs financiers »	51 824 895	70 558 710	-18 733 815
Ajustement lié aux décaissement / placements			134 415 444
Total			115 681 629

F.9 TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2022
Banques	4 786 127
Caisse	600
Découvert bancaire	-1 055 847
Total	3 730 880

F.10 TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2023
Banques	5 649 501
Caisse	690
Découvert bancaire	-1 214 172
Total	4 436 019

VIII. PARTIES LIEES

1. La société TPR a réalisé, au cours de l'exercice 2023, des achats auprès de la société TPR GLASS pour un montant total de 337 319 DT TTC. Le solde du compte fournisseur TPR GLASS, au 31 décembre 2023, est créditeur de 8 728 DT.
2. La société Conseil Assistance Gestion a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société TPR des frais relatifs à l'hébergement cloud pour un montant total 83 575 DT TTC. Le solde du compte fournisseur société Conseil Assistance Gestion, au 31 décembre 2023, est créditeur de 46 707 DT.
3. La société TPR a facturé à la société TANIT MILLING, au cours de l'exercice 2023, des frais de loyer pour montant total de 255 875 DT TTC. Le compte de la société TANIT MILLING présente, au 31 décembre 2023, un solde nul.
4. La société TPR a souscrit courant l'année 2023 à des billets de trésorerie pour un montant global de 18 600 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés liées et se détaillent comme suit :
 - La société CFI pour un montant de 8 000 000 DT ;
 - La société COMPTOIR JERBA D'ALUMINIUM pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société MED INVEST COMPANY pour un montant de 7 000 000 DT ;
 - La société SPI MONFLEURY pour un montant de 1 600 000DT.
5. La société TPR a refacturé aux sociétés liées des produits d'activités annexes au titre de l'exercice 2023 qui se détaillent comme suit :

Société	Refacturation du loyer (en TTC)	Solde au 31/12/2023
CETRAM	4 571	1 878
INDINVEST	2 144	22 478
SPEIA	0	13 720
STE MONTFLEURY	2 858	12 824
TUNIS.PARK. SERVICE	0	157 024
CFI	1715	7 161
T.P.R TRADE	5 713	14 669
TEC SOL	0	-2 972
CFI SICAR	2 382	-204 675
ITAL.SYSTEM	0	-651
TUNISIE CAR	0	9 748
STE LAAVAL Tunisie	0	59 746
PROCAN	0	1 041
TUNICAST	0	2 220
AGRONORD	0	100
STE.TUNISIA. ENERGY.ENVIRONNEMENT	0	26
ISICOM	0	480
STE CAG	0	230

6. La société TPR a cédé au cours de 2022 à la société TPR GLASS une ligne de production pour un montant de 3 449 426 DT TTC. Le solde de la société TPR GLASS s'élève au 31 décembre à 3 227 933 DT.

7. La société TPR a accordé au cours de 2022 à la société CETRAM, un prêt d'un montant de 3 000 000 DT. Le solde restant au 31 décembre 2023 s'élève à 1 500 000 DT. Les intérêts facturés au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 153 644 DT.
8. La société TPR a facturé à la société CFI, au cours de l'exercice 2023, des intérêts pour un montant annuel hors taxes de 240 000 DT au titre d'un prêt de 3 000 000 DT.
9. La société TPR a renouvelé, courant l'année 2023, la souscription à des billets de trésorerie pour un montant global de 48 000 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés liées et se détaillent comme suit :
- La société CFI pour un montant de 38 500 000 DT ;
 - La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT ;
 - La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société INDINVEST pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société TPS pour un montant de 1 950 000 DT.
10. La société TPR a réalisé des opérations commerciales avec les autres sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :

Société	Transaction au 31/12/2023 (en TTC)	Solde au 31/12/2023	Nature de l'opération
ALUFOND	5 307 275	0	Transformation des déchets en aluminium
ALUFOND	0	8 373 113	Vente déchets en aluminium
ALUCOLOR	1 993 394	-1 222 535	Traitement de surface
TPR TRADE	86 826	1 313 420	Vente locale
PROFAL MAGHREB SPA	704 890	243 832	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL	2 516 499	4 947 992	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL	809 088	1 611 170	Achat accessoires
LLOYD	230 559	-56 770	Frais d'assurance
SPEIA	130 798	-146 822	Travaux de sous-traitance et outillage
CETRAM	402 004	0	Travaux d'aménagement et services de maintenance
CETRAM	4 311	0	Vente locale
SPI MONTFLEURY	404 522	0	Frais de loyer et d'électricité des dépôts
SUPERTOOURS	322 537	249	Achats de billets de voyage
METAL GLASS	207 818	544 178	Ventes locales
METAL GLASS	70 615	-3 190	Prestation de main d'œuvre
TPR AFRIQUE	13 415	65 084	Vente à l'export
METCNAL	823 596	-59 577	Acquisition des outillages industriels des pièces de rechanges et des consommables
METCNAL	252 795	143 379	Vente à l'export
Logistique Magasin Général	451 405	-76 527	Services de transport de marchandises

IX. SOLDE INTERMEDIAIRE DE GESTION

TPR SA
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (Exprimé en dinars)

Produits	2023	2022	Charges	2023	2022	Soldes	2023	2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Revenus et autres produits d'exploitation	205 439 836	213 177 190	Achat consommés ou (Déstockage de production)	138 333 578	166 189 525		202 401 885	221 162 408
Production stockée	-3 037 951	7 985 218						
Production immobilisée								
Total	202 401 885	221 162 408	Total	138 333 578	166 189 525	• Production	202 401 885	221 162 408
Production	202 401 885	221 162 408	Achat consommés	138 333 578	166 189 525	• Marge sur coût matières	64 068 307	54 972 883
Marge sur coût matière	64 068 307	54 972 883	Autres charges externes	8 545 608	7 716 457		55 522 699	47 256 426
Quote-Part Subvention d'investissement							0	0,000
Total	64 068 307	54 972 883	Total	8 545 608	7 716 457	• Valeur Ajoutée brute	55 522 699	47 256 426
Valeur Ajoutée Brute	55 522 699	47 256 426	Impôts et taxes	1 668 873	1 296 264			
			Charges de personnel	10 887 912	9 296 480			
Total	55 522 699	47 256 426	Total	12 556 785	10 592 744	• Excédent brut d'exploitation	42 965 914	36 663 682
Excédent brut d'exploitation	42 965 914	36 663 682	Autres charges ordinaires	257 833	208 745			
Autres produits ordinaires	119 335	247 493	Charges financières	10 361 898	10 560 085			
Produits des placements	7 278 770	6 570 744	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	4 494 937	6 021 101			
Transfert et reprise de charges	0	0	Impôt sur le résultat ordinaire	5 619 711	3 810 897			
Total	50 364 019	43 481 919	Total	20 734 379	20 600 828	• Résultat net de l'exercice	29 629 640	22 881 091

X. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

	Valeur Totale	Tirés	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
Engagements donnés :						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval	-					
- Autres Garanties						-
b) Garantie réelle						
- Hypothèque	22 114 500	ATB-AMEN BANK				-
- Nantissement ATB						
- Nantissement BTL	-					
- Nantissement BNA						
c) Effets escomptés non échus	25 110 075	AB-BIAT-BT-UBCI				-
d) engagement par signature						
d) Garantie données (banque)	1 970 000					
d) Garantie données autres que banque						
e) Mobilisations des créances nées sur l'étranger	-					
f) Abandon des créances	-					
g) Emprunt sous forme de billet de trésorerie						
Total	49 194 575					-
Engagements reçus						
a) Garanties :						
- Cautions	251 745					-
- Aval et acceptation						-
- Autres Garanties (Bons de Trésors)						
b) Garantie réelle						
- Hypothèque						
- Nantissement						
c) Effets escomptés non échus						
d) Créance à l'exportation mobilisées						
e) Abandon des créances						
Total	251 745	-	-	-	-	-
3 - Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé						
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande d'immobilisation						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective						
Total	-	-	-	-	-	-

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023

*Messieurs les actionnaires
de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,
Rue des usines Z.I Sidi Rezig
2033 Megrine*

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 06 juin 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société **Tunisie Profilés Aluminium « TPR »** (la « société ») comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2023. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	274 784 889 TND
Un chiffre d'affaires de	205 123 827 TND
Un résultat bénéficiaire de.....	29 629 640 TND

A notre avis, les états financiers de la société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

▪ Comptabilisation des revenus :

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 s'élève à 205 123 827 DT provenant principalement des ventes des profilés d'aluminium sur le marché local et à l'exportation.

Les revenus en résultant sont comptabilisés selon les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 3 relative aux revenus, lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économique futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Risque identifié :

Le risque que des ventes effectuées à l'exportation soient comptabilisées en 2023 sans que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison de la diversité des conditions de ventes et notamment des incoterms négociés avec les clients.

Notre réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux comprennent principalement :

- Une revue critique des dispositifs du contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour déterminer le chiffre d'affaires se rattachant à l'exercice,
- Une revue critique de l'environnement de contrôle des systèmes d'information utilisés,
- Des demandes de confirmations auprès des clients étrangers,
- Des rapprochements entre les données issues des contrats / factures et les données comptabilisées

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 26 Avril 2024

Les Co-commissaires aux Comptes

**InFirst Auditors
Mohamed Triki**

Yassine BEN GHORBEL

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2023

*Messieurs les actionnaires
de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,
Rue des usines Z.I Sidi Rezig
2033 Megrine*

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2023

Votre conseil d'administration nous a avisés de l'existence de nouvelles conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2023 qui se détaillent comme suit :

1. La société TPR a réalisé, au cours de l'exercice 2023, des achats auprès de la société TPR GLASS pour un montant total de 337 319 DT TTC. Le solde du compte fournisseur TPR GLASS, au 31 décembre 2023, est créditeur de 8 728 DT.
2. La société Conseil Assistance Gestion a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société TPR des frais relatifs à l'hébergement cloud pour un montant total 83 575 DT TTC. Le solde du compte fournisseur société Conseil Assistance Gestion, au 31 décembre 2023, est créditeur de 46 707 DT.
3. La société TPR a facturé à la société TANIT MILLING, au cours de l'exercice 2023, des frais de loyer pour montant total de 255 875 DT TTC. Le compte de la société TANIT MILLING présente, au 31 décembre 2023, un solde nul.
4. La société TPR a souscrit courant l'année 2023 à des billets de trésorerie pour un montant global de 18 600 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés liées et se détaillent comme suit :
 - La société CFI pour un montant de 8 000 000 DT ;
 - La société COMPTOIR JERBA D'ALUMINIUM pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société MED INVEST COMPANY pour un montant de 7 000 000 DT ;
 - La société SPI MONFLEURY pour un montant de 1 600 000DT.

II. Conventions et opérations réalisées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elles sont présentées ci-après :

5. La société TPR a refacturé aux sociétés liées des produits d'activités annexes au titre de l'exercice 2023 qui se détaillent comme suit :

Société	Refacturation du loyer (en TTC)	Solde au 31/12/2023
CETRAM	4 571	1 878
INDINVEST	2 144	22 478
SPEIA	0	13 720
STE MONTFLEURY	2 858	12 824
TUNIS PARK SERVICE	0	157 024
CFI	1 715	7 161
T.P.R TRADE	5 713	14 669
TEC SOL	0	-2 972
CFI SICAR	2 382	-204 675
ITAL.SYSTEM	0	-651
TUNISIE CAR	0	9 748
STE LAAVAL Tunisie	0	59 746
PROCAN	0	1 041
TUNICAST	0	2 220
AGRONORD	0	100
STE.TUNISIA. ENERGY.ENVIRONNEMENT	0	26
ISICOM	0	480
STE CAG	0	230

6. La société TPR a cédé au cours de 2022 à la société TPR GLASS une ligne de production pour un montant de 3 449 426 DT TTC. Le solde de la société TPR GLASS s'élève au 31 décembre à 3 227 933 DT.
7. La société TPR a accordé au cours de 2022 à la société CETRAM, un prêt d'un montant de 3 000 000 DT. Le solde restant au 31 décembre 2023 s'élève à 1 500 000 DT. Les intérêts facturés au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 153 644 DT hors taxes.
8. La société TPR a facturé à la société CFI, au cours de l'exercice 2023, des intérêts pour un montant annuel hors taxes de 240 000 DT au titre d'un prêt de 3 000 000 DT.
9. La société TPR a renouvelé, courant l'année 2023, la souscription à des billets de trésorerie pour un montant global de 48 000 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés liées et se détaillent comme suit :
- La société CFI pour un montant de 38 500 000 DT ;
 - La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT ;
 - La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société INDINVEST pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société TPS pour un montant de 1 950 000 DT.

10. La société TPR a réalisé des opérations commerciales avec les autres sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :

Société	Transaction au 31/12/2023 (en TTC)	Solde au 31/12/2023	Nature de l'opération
ALUFOND	5 307 275	0	Transformation des déchets en aluminium
ALUFOND	0	8 373 113	Vente déchets en aluminium
ALUCOLOR	1 993 394	-1 222 535	Traitement de surface
TPR TRADE	86 826	1 313 420	Vente locale
PROFAL MAGHREB SPA	704 890	243 832	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL	2 516 499	4 947 992	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL	809 088	1 611 170	Achat accessoires
LLOYD	230 559	-56 770	Frais d'assurance
SPEIA	130 798	-146 822	Travaux de sous-traitance et outillage
CETRAM	402 004	0	Travaux d'aménagement et services de maintenance
CETRAM	4 311	0	Vente locale
SPI MONTFLEURY	404 522	0	Frais de loyer et d'électricité des dépôts
SUPER TOURS	322 537	249	Achats de billets de voyage
METAL GLASS	207 818	544 178	Ventes locales
METAL GLASS	70 615	-3 190	Prestation de main d'œuvre
TPR AFRIQUE	13 415	65 084	Vente à l'export
METCNAL	823 596	-59 577	Acquisition des outillages industriels des pièces de rechange et des consommables
METCNAL	252 795	143 379	Vente à l'export
Logistique Magasin Général	451 405	-76 527	Services de transport de marchandises

III. Obligations et engagements envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération annuelle nette du président du conseil d'administration, au titre des missions spéciales, a été fixée par décision du conseil d'administration du 06 juin 2023 pour un montant net de 130 000 DT. Il bénéficie également d'un quota de carburant de 500 litres et d'une ligne téléphonique.
2. La rémunération annuelle nette du directeur général, telle que fixée par le conseil d'administration 07 juillet 2022, s'élève à 48 000 DT. Il bénéficie en outre d'un quota de carburant de 280 litres et d'une ligne téléphonique, et de la prise en charge de la sécurité sociale.

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président du conseil d'administration		Directeur général	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Avantages à court terme	196 250	4 144	90 417	0

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La somme allouée aux membres du conseil d'administration de la société au titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 juin 2023 à un montant global de 80 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit de la société au titre de rémunérations a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 juin 2023 à un montant global de 30 000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 26 Avril 2024

Les Co-commissaires aux Comptes

**InFirst Auditors
Mohamed Triki**

Yassine BEN GHORBEL

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 Mai 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Mohamed TRIKI (IN FIRST AUDITORS) et Mr Yassine BEN GHORBAL.

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig. 2033

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2023	2022
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Actifs immobilisés			
Ecarts d'acquisition		0	0
Immobilisations incorporelles		1 201 024	1 360 198
Moins : amortissements		-1 100 054	-1 025 383
<i>S/Total</i>	B.1	<u>100 970</u>	<u>334 815</u>
Immobilisations corporelles		139 186 229	134 730 654
Moins : amortissements		-85 236 246	-79 014 792
<i>S/Total</i>	B.2	<u>53 949 983</u>	<u>55 715 862</u>
Titres mis en équivalence		0	0
Immobilisations financières		5 292 387	3 493 778
Moins : Provisions		-2 685 580	-1 195 605
<i>S/Total</i>	B.3	<u>2 606 807</u>	<u>2 298 173</u>
Total des actifs immobilisés		56 657 760	58 348 850
Autres actifs non courants	B.4	307 358	398 146
Total des actifs non courants		56 965 118	58 746 996
ACTIFS COURANTS			
Stocks		95 255 995	105 884 951
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B.5	<u>95 255 995</u>	<u>105 884 951</u>
Clients et comptes rattachés		66 355 121	45 053 827
Moins : Provisions		-12 746 536	-10 292 377
<i>S/Total</i>	B.6	<u>53 608 585</u>	<u>34 761 450</u>
Actifs d'impôts différés	B.7	2 482 649	1 791 046
Autres actifs courants		29 723 500	40 891 507
Moins : Provisions		-545 347	-545 347
<i>S/Total</i>	B.8	<u>29 178 153</u>	<u>40 346 160</u>
Placements et autres actifs financiers	B.9	76 462 380	59 820 972
Liquidités et équivalents de liquidités	B.10	39 741 656	26 808 179
Total des actifs courants		296 729 418	269 412 758
Total des actifs		353 694 536	328 159 754

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig- 2033

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves consolidées		92 715 891	72 308 361
Autres capitaux propres consolidés		-3 431 803	-3 026 284
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		139 284 088	119 282 077
Résultat de l'exercice consolidé		41 345 385	28 965 394
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	B.11	180 629 473	148 247 471
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		13 080 439	12 285 350
Résultat des minoritaires		-20 864	537 585
Total des intérêts minoritaires	B.12	13 059 575	12 822 935
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.13	25 617 267	33 398 955
Provisions	B.14	3 865 010	3 009 752
Autres passifs non courants		51 174	0
Total des passifs non courants		29 533 451	36 408 707
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.15	39 111 750	26 826 839
Passifs d'impôts différés	B.16	40 376	988 063
Autres passifs courants	B.17	24 282 810	29 353 022
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.18	67 037 101	73 512 717
Total des passifs courants		130 472 037	130 680 641
Total des passifs		160 005 488	167 089 348
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		353 694 536	328 159 754

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig 2033

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Note	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	287 981 082	284 773 841
Autres produits d'exploitation	R.2	364 545	163 097
Total des produits d'exploitation		288 345 627	284 936 938
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R.3	271 515	-20 031 983
Achats consommés	R.4	184 160 761	215 134 427
Charges de personnel	R.5	22 989 677	21 183 155
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.6	11 275 443	7 254 927
Autres charges d'exploitation	R.7	19 422 126	19 113 063
Total des charges d'exploitation		238 119 522	242 653 589
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 226 105	42 283 349
Charges financieres nettes	R.8	10 968 571	11 989 932
Produits des placements	R.9	7 860 958	7 007 846
Autres gains ordinaires	R.10	4 411 785	122 617
Autres pertes ordinaires	R.11	857 929	596 773
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		50 672 348	36 827 107
Impôt sur les bénéfices	R.12	9 347 827	7 220 397
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		41 324 521	29 606 710
Pertes extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		41 324 521	29 606 710
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R.13	0	103 731
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence		0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		41 324 521	29 502 979
Quote-part des intérêts minoritaires	R.14	-20 864	537 585
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		41 345 385	28 965 394

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig. 2033

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	41 324 521	29 502 979
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Dotation aux amortissements & provisions	11 095 517	10 792 428
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	103 731
. Variation des stocks	F.1 10 628 956	-18 763 718
. Variation des créances	F.2 -21 301 294	10 712 196
. Variation des autres actifs	F.3 11 258 795	-18 846 875
. Variation des fournisseurs	F.4 12 284 911	-12 907 278
. Variation des autres passifs	F.5 -5 125 237	4 509 926
. Variation des modifications comptables	9 654 198	-236 678
. Plus ou moins-value de cession d'immobilisations	0	0
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	-4 656	34 903
. Ecart de conversion	-183 833	-2 588 728
. Impôt différé	-1 639 290	224 525
. Prélèvement fond social	-666 125	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	67 326 464	2 537 411
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.6 -4 398 101	-19 830 025
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	101 700	261 642
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 900 309	-1 281 405
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	101 700	1 182 297
- Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie	0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-6 095 010	-19 667 491
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'émission d'actions	0	3 000 000
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-17 500 000	-15 000 000
- Dividendes servis aux minoritaires	-5 464	-3 363
- Encaissement provenant des placements	115 681 629	198 509 144
- Décaissement pour acquisition des placements	-132 323 037	-199 508 273
- Encaissement provenant des subventions d'investissement	237 275 333	83 920 813
- Encaissement provenant des emprunts	-251 118 132	-68 117 476
- Remboursement des emprunts	0	0
- Décaissements affectés au rachat des actions propres	0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-47 989 671	2 800 845
- Ajustement lié à la variation de périmètre de consolidation		
VARIATION DE TRESORERIE	13 241 783	-14 329 235
Trésorerie au début de l'exercice	F.7 22 903 332	37 232 567
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.8 36 145 115	22 903 332

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE 2023

I. PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « TPR » est composé de treize sociétés :

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » (Société mère) Son capital social s'élève avant son introduction en bourse à 2007 à 25 000 000 DT déteu à concurrence de 58,5% par la société CFI. Actuellement son capital s'élève à 50 000 000 DT.

Tunisie Profilés Aluminium TPR a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés Aluminium ou autres produits, outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

Tunisie Profilés Aluminium TRADE « TPR TRADE » (Société filiale) Est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. La société est dotée d'un capital social de 500 000 DT. Son capital est déteu à raison de 99,80% par TPR. Le principal client de la société est la société mère TPR.

La compagnie Financière d'Investissement « CFI SICAR » (Société filiale) Est créée en 2007. Elle est dotée d'un capital social de 2 000 000 DT. Elle a pour objet la prise de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers en vue de leur rétrocession. Son capital est déteu à raison de 49,5% par TPR.

ALUFOND (Société filiale) Est créée en 2010. Elle est dotée d'un capital social de 3 000 000 DT. L'objet de cette société consiste en le recyclage et la remise en valeur de déchets en Alliage d'Aluminium, la production de billettes et lingots d'Aluminium. La participation de TPR s'élève à 2 995 000 DT représentant 99,83% du capital d'ALUFOND.

Profilés Aluminium Maghreb SPA « PROFAL » (Société filiale) Est créée en 2008. Elle est dotée d'un capital social de 360 000 000 Dinars Algérien. La participation de la société mère TPR dans le capital de PROFAL MAGHREB s'élève à 7 337 764 DT. Elle a pour objet la fabrication des profilés d'aluminium.

LAVAAL INTERNATIONAL (Société filiale) La participation de TPR SA s'élève à 872 235 Dinars. Elle a pour objet la fabrication des accessoires en aluminium

**ALUCOLOR
(Société filiale)**

Est créée en 2013. Elle est dotée d'un capital social de 1 000 000 DT. La participation de la société mère TPR dans le capital d'ALUCOLOR s'élève à 999 900 DT représentant 99,99% du capital. Elle a pour objet le traitement des surfaces.

**METECNAL
(Société filiale)**

La participation de TPR SA dans le capital de METECNAL, qui est de 300 000 euros, s'élève à 50%. Cette société de droit italien est spécialisée dans la fabrication de composants mécaniques en aluminium pour l'industrie des fluides.

**ITALSYS
(Société filiale)**

Est créé en 2015. Elle est dotée d'un capital social de 100 000 DT. Elle a pour objet la réalisation des études techniques de conception des profilés d'aluminium. La participation de TPR SA dans le capital de ITALYS s'élève à 50 000 DT, représentant 50% du capital.

**TPR AFRIQUE
(Société filiale)**

Est créée en 2017. Elle est dotée d'un capital social de 300 000 000 Franc CFA. La participation de la société mère TPR dans le capital de TPR Afrique s'élève à 741 880 DT. Elle a pour objet la commercialisation de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou d'autres produits, l'import et l'export de tous articles, toutes opérations de représentation, commission et courtage négoce internationale.

**TPR ANODAL
(Société filiale)**

Est créé en 2020, ayant comme objet social le traitement de surfaces de profilés Aluminium par Oxydation Anodique. Son capital s'élève à 10 500 000 DT détenu à hauteur de 52,38% par la société TPR.

**TPR GLASS
(Société filiale)**

Est créé en 2020, ayant comme objet social le façonnage et transformation du verre plat. Son capital s'élève à 13 000 000 DT détenu à hauteur de 53,84% par la société TPR.

**TPR COLOR
(Société filiale)**

Est créé en 2020, ayant comme objet social le traitement de surfaces de profilés en Aluminium par thermo laquage. Son capital s'élève à 10 500 000 DT détenu à hauteur de 52,38% par la société TPR.

II. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	% de contrôle	% d'intérêts	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
TPR	100%	100%	Société Mère	Intégration globale
TPR TRADE	99,80%	99,80%	Exclusif	Intégration globale
CFI SICAR	49,50%	49,50%	Exclusif	Intégration globale
PROFAL MAGHREB	99,70%	99,70%	Exclusif	Intégration globale
ALUFOND	99,83%	99,83%	Exclusif	Intégration globale
LAVAAL INTERNATIONAL	75,00%	75,00%	Exclusif	Intégration globale
ALUCOLOR	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
METECNAL	50,00%	50,00%	Exclusif	Intégration globale
ITAL SYSTÈME	50,00%	50,00%	Exclusif	Intégration globale
CAP TPR AFRIQUE	55,00%	55,00%	Exclusif	Intégration globale
TPR ANODAL	52,38%	52,38%	Exclusif	Intégration globale
TPR GLASS	53,84%	53,84%	Exclusif	Intégration globale
TPR COLOR	52,38%	52,38%	Exclusif	Intégration globale

III. PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des filiales étrangères ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1. L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

2. La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers PROFAL, TRP AFRIQUE, METECNAL et LAVAAL est effectuée après retraitements d'homogénéité. L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de changes aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3. L'intégration des comptes

Pour la société contrôlée d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement. L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégrées globalement.

4. L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

5. Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

6. Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société TPR a amorti le goodwill linéairement au taux de 10% par an.

7. Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de TPR dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents. Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

IV. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère et ses filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La groupe TPR n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2023 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Marque et brevet	33,33%
- Logiciel	33,33%
- Construction	4% à 5%
- Matériel et outillage d'exploitation	10% à 33,33%
- Matériel de transport	20%

- Installation Générale Agencement et Aménagement	10%
- Mobilier de bureau	20%
- Matériel informatique	15% à 20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3. Charges reportées

Les frais se rattachant au développement du marché extérieur et des produits du groupe et à la notoriété de la marque sont traités en tant que charges à répartir amortissables sur trois exercices.

4. Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par le groupe, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés. Le stock de produit fini est valorisé selon le coût de production unitaire.

5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe TPR sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices. Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

6. Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Logiciels	764 614	697 950
Marques et brevets	10 587	10 587
Fonds de commerce	249 887	451 219
Autres immobilisations incorporelles	175 936	200 442
Sous total	1 201 024	1 360 198
Amortissements	-1 100 054	-1 025 383
Total	100 970	334 815

B.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Terrain	3 215 348	3 183 962
Construction	25 413 824	24 878 133
Matériel d'exploitation	80 984 668	77 798 127
Matériel de transport	5 573 667	5 450 969
Agencement, aménagement & installation	9 516 039	9 189 316
Equipement de bureau	858 037	851 869
Matériels informatiques	2 180 166	2 090 283
Autres immobilisations corporelles	1 925 435	1 838 949
Immobilisations en cours	9 519 045	9 449 046
Sous total	139 186 229	134 730 654
Amortissements	-85 236 246	-79 014 792
Total	53 949 983	55 715 862

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig 2033

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023

DESIGNATION	VALEUR D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N.
	AU 31/12/2022	Variations	AU 31/12/2023	ANTERIEUR	Variations	CUMUL	AU 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES							
Logiciels	697 950	66 664	764 614	648 677	85 354	734 031	30 583
Marques et brevets	10 587	0	10 587	10 587	0	10 587	0
Fonds de commerce	451 219	-201 331	249 888	165 677	13 823	179 500	70 388
Autres immobilisations incorporelles	200 442	-24 506	175 936	200 442	-24 505	175 938	0
Sous Total	1 360 198	-159 173	1 201 024	1 025 383	74 672	1 100 054	100 970
IMMOBILISATIONS COPORELLES							
Terrain	3 183 962	31 386	3 215 348	0	0	0	3 215 348
Construction	24 878 133	535 691	25 413 824	13 029 955	1 114 050	14 144 005	11 269 819
Materiel d'exploitation	77 798 127	3 186 541	80 984 668	55 696 460	4 213 766	59 910 226	21 074 442
Materiel de transport	5 450 969	115 032	5 573 667	3 836 580	288 139	4 124 719	1 448 948
Agencement, aménagement & installation	9 189 316	326 723	9 516 039	2 578 047	310 808	2 888 855	6 627 184
Equipement de bureau	851 869	6 168	858 037	754 547	47 349	801 896	56 140
Materiels informatiques	2 090 283	89 883	2 180 166	1 837 123	86 154	1 923 277	256 889
Autres immobilisations corporelles	1 838 949	86 486	1 925 435	1 282 080	161 187	1 443 267	482 169
Immobilisations en cours	9 449 046	70 000	9 519 046	0	0	0	9 519 044
Sous Total	134 730 654	4 447 910	139 186 229	79 014 792	6 221 453	85 236 245	53 949 983
TOTAL GENERAL	136 090 852	4 288 737	140 387 253	80 040 175	6 296 125	86 336 300	54 050 953

B.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dépôt et cautionnement	350 456	506 436
Prêts aux personnels	440 029	497 683
Titres de participation	3 744 063	1 805 424
Autres immobilisations financières	757 839	684 235
Sous total	5 292 387	3 493 778
Moins : Provisions sur titres de participations	-2 608 180	-1 125 605
Moins : Provisions sur cautions et prêts aux personnel	-77 400	-70 000
Total	2 606 807	2 298 173

Les titres de participation se détaillent au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
TECI	4 000	4 000
GIC	37 700	37 700
BNS	10 000	10 000
STB	16 429	16 429
ATTIJARI BANK	5 595	5 595
S.M.U	75 000	75 000
LLOYD	550	550
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	25 000	25 000
Société l'Aluminium du Nord-Ouest	35 000	35 000
Comptoir Commercial de l'Aluminium	201 000	201 000
LAVAAL TUNISIE	180 000	180 000
Comptoir Jerba Aluminium	65 000	65 000
Action Bancaire	62 999	60 150
CETRAM	600 000	600 000
CETRAM.CO	490 000	490 000
MAGASIN GENERAL	49 286	0
SCB	1 545 074	0
TUNIS.RE	141 428	0
ATL	200 002	0
Sous total	3 744 063	1 805 424
Provision Titres TECI	-4 000	-4 000
Provision Titres GIC	-37 700	-37 700
Provision Titres STB	-14 149	-14 149
Provision Titres Tunis Afrique Export	-25 000	-25 000
Provision Titres LLOYD	-550	-550
Provision Titres Sté l'Aluminium du Nord-Ouest	-35 000	-35 000
Provision Titres Comptoir Commercial de l'Aluminium	-201 000	-201 000
Provision Titres CETRAM	-600 000	-600 000
Provision Titres CETRAM.CO	-208 206	-208 206
Provision Titres SCB	-1 426 708	0
Provision Titres MAGASIN GENERAL	-32 444	0
Provision Titres TUNIS.RE	-23 422	0
Total	-2 608 180	-1 125 605

B.4 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Frais préliminaires	307 358	398 146
Total	307 358	398 146

B.5 STOCK

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Stocks matières premières	49 446 586	56 728 705
Stocks de produits finis	17 857 691	21 182 904
Stocks en transit	10 021 193	7 368 659
Stocks filières	7 101 577	6 922 792
Stocks de produits en cours	7 438 210	10 720 886
Produits résiduels	1 211 466	800 391
Stocks de pièces de rechange	285 208	305 074
Stocks de marchandises	1 894 064	1 855 540
Total	95 255 995	105 884 951

B.6 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients locaux	21 909 820	267 618
Clients étrangers	29 564 808	31 741 550
Clients effets à recevoir	2 491 506	2 765 390
Clients locaux douteux	1 009 060	266 275
Clients étrangers douteux	9 103 933	7 722 000
Clients étrangers douteux et contentieux	894 523	894 523
Clients locaux douteux et contentieux	1 381 471	1 396 471
Sous total	66 355 121	45 053 827
Provisions sur créances douteuses	-12 746 536	-10 292 377
Total	53 608 585	34 761 450

B.7 ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Actifs d'impôts différés " TPR"	1 656 408	1 045 844
Actifs d'impôts différés "ALUFOND"	132 614	120 444
Actifs d'impôts différés "ALUCOLOR"	19 083	14 512
Actifs d'impôts différés "CFI SICAR"	370 333	370 333
Actifs d'impôts différés "METECNAL"	58 231	46 186
Actifs d'impôts différés "PROFAL"	178 130	131 948
Actifs d'impôts différés "TPR Trade"	35 591	35 591
Actifs d'impôts différés "LAVAAL"	32 259	26 188
Total	2 482 649	1 791 046

B.8 AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Prêts au personnel	121 386	145 503
Personnel, avances et acomptes	63 664	15 653
Fournisseurs avances	1 242 957	10 797 159
Etat, Crédit de TVA	13 026 306	15 058 258
Etat, Crédit d'Impôt	1 002 831	1 985 424
Débiteurs divers	11 966 665	10 577 011
Charges constatées d'avance	1 315 494	1 450 141
Produits à recevoir	376 906	272 528
Comptes d'attente	0	446
Actionnaires opération sur le capital	607 291	589 384
Sous Total	29 723 500	40 891 507
Provisions	-545 347	-545 347
Total	29 178 153	40 346 160

B.9 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Titres cotés et SICAV	712 380	1 220 972
Billet de trésorerie	66 300 000	47 700 000
Placements	5 950 000	7 400 000
Prêt accordé	3 000 000	3 000 000
Emprunt national	500 000	500 000
Total	76 462 380	59 820 972

Les billets de trésorerie se détaillent au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023
SPI	5 750 000
CFI	47 500 000
TPS	1 950 000
CJA JERBA	2 000 000
MED INVEST	7 000 000
INDINVEST	2 100 000
Total	66 300 000

B.10 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Chèques à encaisser	20 745 717	18 045 076
Banques	18 980 207	8 640 678
Caisse	15 732	122 425
Total	39 741 656	26 808 179

B.11 CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserves consolidées	92 715 891	72 308 361
Résultat consolidé	41 345 385	28 965 394
Autres capitaux propres consolidés	-3 462 050	-3 061 187
Total	180 629 473	148 247 471

Le résultat par action se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Résultat consolidé de la période	41 345 385	28 965 394
Nombre moyen pondéré des actions	50 000 000	50 000 000
Résultat par action	0,827	0,579

B.12 INTERETS MINORITAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Réserves des minoritaires	13 080 439	12 285 350
Résultat des minoritaires	-20 864	537 585
Total	13 059 575	12 822 935

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig. 2033

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	Capital social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	50 000 000	72 308 361	-3 061 187	28 965 394	148 247 471	12 285 350	537 585	12 822 935
Affectation du résultat de l'exercice 2022		28 965 394		-28 965 394	0	537 585	-537 585	0
Dividendes distribués par la société Mère		-17 500 000			-17 500 000			0
Réaffectation réserves à régime spéciale devenu disponible					0			
Dividendes décidés aux minoritaires des sociétés intégrés					0	-2 030		-2 030
Modifications comptables		9 608 261			9 608 261	42 504		42 504
Variation de l'écart de conversion			-400 863		-400 863	217 030		217 030
Augmentation de capital des filiales affectée aux minoritaires (Partie libérée)					0			0
QP subvention d'invest. inscrite en CP					-4 656			0
Prélèvement fond social		-666 125			-666 125			0
Résultat de l'exercice 2023				41 345 385	41 345 385		-20 864	-20 864
Capitaux propres au 31/12/2023	50 000 000	92 715 891	-3 462 050	41 345 385	180 629 473	13 080 439	-20 864	13 059 575

B.13 EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emprunts bancaires "TPR"	19 441 740	24 835 301
Emprunts bancaires "ALUFOND"	222 222	444 444
Emprunts bancaires "ALUCOLOR"	148 889	297 778
Emprunts bancaires "METECNAL"	5 804 416	7 821 432
Total	25 617 267	33 398 955

B.14 PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Provisions pour risques et charges	3 865 010	3 009 752
Total	3 865 010	3 009 752

B.15 FOURNISSEURS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	35 247 420	23 931 441
Fournisseurs effets à payer	3 543 465	2 610 032
Fournisseurs Factures non encore parvenues	320 865	285 366
Total	39 111 750	26 826 839

B.16 PASSIFS D'IMPOT DIFFERES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Passifs d'impôts différés "TPR Trade"	191	191
Passifs d'impôts différés "CFI SICAR"	0	87 461
Passifs d'impôts différés "LAVAAL"	0	877 958
Passifs d'impôts différés "METECNAL"	40 185	22 453
Total	40 376	988 063

B.17 AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Personnel, rémunérations dues	230 862	298 737
Etats impôts et taxes	1 979 709	950 190
Etats, IS à payer	2 854 790	2 482 814
CNSS	987 282	925 647
Créditeurs divers	10 780 845	19 627 862
Dividendes à payer	76 755	68 115
Charges à payer	3 141 194	2 416 348
Comptes courants associés	0	2 027
Clients avances et acomptes	3 904 278	2 492 405
Produits constatés d'avance	327 095	88 877
Total	24 282 810	29 353 022

B.18 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Intérêts courus	202 599	308 798
Échéances à moins d'un an emprunt	19 397 968	20 369 264
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	43 839 993	48 929 808
Découverts bancaires	3 596 541	3 904 847
Total	67 037 101	73 512 717

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**R.1 REVENUS**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Revenus	287 981 082	284 773 841
Total	287 981 082	284 773 841

R.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits des activités annexes	364 545	163 097
Total	364 545	163 097

R.3 VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Variation des stocks des produits finis et des encours	271 515	-20 031 983
Total	271 515	-20 031 983

R.4 ACHATS DE MATIERES ET D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats stockés de matières premières	138 336 018	174 663 953
Achats emballages	887 093	949 590
Pièces de rechanges	2 237 851	916 228
Achats de fournitures consommables	473 212	5 558 992
Achats d'études et prestations de services	4 862 164	4 439 403
Achats non stockés de matières et fournitures	2 330 313	1 114 689
Frais sur achats de matières premières	2 031 609	1 130 279
Variation de stocks	3 196 267	-10 745 950
Carburants	62 193	45 409
Eaux	242 893	250 771
Electricité & Gaz	6 512 682	6 654 275
Achats de marchandises	22 716 515	28 567 416
Transport sur achats	429 540	1 765 821
RRR sur achats	-157 589	-176 449
Total	184 160 761	215 134 427

R.5 CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	21 484 390	18 442 770
Charges sociales	1 505 287	2 740 385
Total	22 989 677	21 183 155

R.6 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 487 970	6 201 491
Dotations aux provisions pour risques et charges	772 800	383 314
Dotation aux résorptions des charges à répartir	97 441	14 403
Dotation aux provisions des créances clients	3 805 367	2 036 766
Dotation aux provisions immobilisations financières	1 489 975	70 318
Dotation aux provisions des autres actifs	0	152 488
Reprise sur provision	-1 378 110	-1 603 853
Total	11 275 443	7 254 927

R.7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Sous-traitance	131 001	157 727
Locations	1 878 209	2 068 717
Entretiens et réparations	3 468 092	3 156 485
Primes d'assurance	319 287	296 712
Personnels extérieurs	1 903 803	1 732 487
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 270 240	2 911 403
Publicités & relations publiques	319 331	367 785
Dons et Subventions	115 530	78 852
Transports	1 980 166	2 183 870
Déplacements, Missions et Réceptions	1 375 531	899 760
Frais Postaux & Télécommunications	123 583	130 355
Services bancaires et assimilés	771 309	604 827
Jetons de présence	110 000	140 000
Impôts et Taxes	762 088	717 854
Autres services extérieurs	1 781 887	2 107 752
Autres charges d'exploitation LAVAAL	1 112 069	1 558 477
Total	19 422 126	19 113 063

R.8 CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges d'intérêts	10 780 986	11 393 198
Intérêts créditeurs/compte courant	-426	-2 439
Escomptes accordés	1 360 046	1 602 223
Escomptes obtenus	-2 036	-651
Revenus des autres créances	-130 988	-91 341
Pertes de change	240 716	692 126
Gains de change	-1 279 727	-1 603 184
Total	10 968 571	11 989 932

R.9 PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dividendes	52 443	68 044
Produits des placements	7 226 945	6 343 679
Intérêts sur prêts	581 570	596 123
Total	7 860 958	7 007 846

R.10 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Plus-values sur cession d'immobilisations	119 335	247 493
Gains sur éléments non récurrents (*)	4 292 450	-124 876
Total	4 411 785	122 617

R.11 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Pertes sur éléments non récurrents	857 929	596 773
Total	857 929	596 773

R.12 IMPOT SUR LES BENEFICES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Impôts sur les sociétés	8 792 120	6 167 544
Contribution de solidarité sociale	1 150 409	828 329
Charges d'impôts différés	50 719	312 498
Produits d'impôts différés	-645 421	-87 974
Total	9 347 827	7 220 397

R.13 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	103 731
Total	0	103 731

R.14 QUOTE-PART DES INTERETS MINORITAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Quote-part des minoritaires - Société ALUFOND	1 013	2 951
Quote-part des minoritaires - Société ALUCOLOR	21	9
Quote-part des minoritaires - Société TPR TRADE	233	224
Quote-part des minoritaires - Société ITALSYS	1 259	-2 284
Quote-part des minoritaires - Société CFI SICAR	-166 263	-27 810
Quote-part des minoritaires - Société PROFAL MAGHREB	39 503	21 933
Quote-part des minoritaires - Société METECNAL	109 396	137 636
Quote-part des minoritaires - Société TPR AFRIQUE	-50 084	-86 955
Quote-part des minoritaires - Société TPR GLASS	-230 897	124 073
Quote-part des minoritaires - Société TPR ANODAL	138 096	183 904
Quote-part des minoritaires - Société TPR COLOR	136 860	183 904
Total	-20 864	537 585

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**F.1 VARIATION DES STOCKS**

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique "Stocks"	105 884 951	95 255 995	10 628 956

F.2 VARIATION DES CREANCES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique "Clients"	45 053 827	66 355 121	-21 301 294

F.3 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique "Autres actifs non courants"	398 146	307 358	90 788
Rubrique "Autres actifs courants"	40 891 507	29 723 500	11 168 007
Total	41 289 653	30 030 858	11 258 795

F.4 VARIATION DES FOURNISSEURS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique "Fournisseurs"	39 111 750	26 826 839	12 284 911

F.5 VARIATION DES AUTRES PASSIFS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique "Autres passifs courants"	24 282 810	29 353 022	-5 070 212
Rubrique "Autres passifs non courants"	51 174	0	51 174
Compte "Intérêts courus"	202 599	308 798	-106 199
Total	24 536 583	29 661 820	-5 125 237

F.6 DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique "Immobilisations corporelles"	134 730 654	139 186 229	-4 455 575
Rubrique "Immobilisations incorporelles"	1 360 198	1 201 024	159 174
Ajustement / Acquisition des immobilisations corporelles			-101 700
Total	116 522 469	140 387 253	-4 398 101

F.7 TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2022
Chèques à encaisser	18 045 076
Banques	8 640 678
Caisse	122 425
Découverts bancaires	-3 904 847
Total	22 903 332

F.8 TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2023
Chèques à encaisser	20 745 717
Banques	18 980 207
Caisse	15 732
Découverts bancaires	-3 596 541
Total	36 145 115

VIII. SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDÉ

GROUPE TPR
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDÉ

(Exprimé en dinars)

Produits	2023		2022		Charges	2023		2022		Soldes	2023		2022	
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Au 31/12/2022		Au 31/12/2023	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Au 31/12/2022		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022		
Revenus et autres produits d'exploitation	288 345 627		284 936 938		Achat consommés ou (Déstockage de production)	184 160 761		215 134 427			288 074 112		304 968 921	
Production stockée	-271 515		20 031 983											
Production immobilisée														
Total	288 074 112		304 968 921	Total		184 160 761		215 134 427	• Production		288 074 112		304 968 921	
Production	288 074 112		304 968 921	Achat consommés		184 160 761		215 134 427	• Marge sur coût matières		103 913 351		89 834 494	
Marge sur coût matière	103 913 351		89 834 494	Autres charges externes		18 660 038		18 395 209			85 253 313		71 439 285	
Quote-Part Subvention d'investissement				charges de personnel							0		0,000	
Total	103 913 351		89 834 494	Total		18 660 038		18 395 209	• Valeur Ajoutée brute		85 253 313		71 439 285	
Valeur Ajoutée Brute	85 253 313		71 439 285	Impôts et taxes		762 088		717 854						
				Charges de personnel		22 989 677		21 183 155						
Total	85 253 313		71 439 285	Total		23 751 765		21 901 009	• Excédent brut d'exploitation		61 501 548		49 538 276	
Excédent brut d'exploitation	61 501 548		49 538 276	Autres charges ordinaires		857 929		596 773						
Autres produits ordinaires	4 411 785		122 617	Charges financières		10 968 571		11 989 932						
Produits des placements	7 860 958		7 007 846	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires		11 275 443		7 254 927						
Transfert et reprise de charges	0		0	Impôt sur le résultat ordinaire		9 347 827		7 220 397						
Total	73 774 291		56 668 739	Total		32 449 770		27 062 029	• Résultat net des entreprises intégrées		41 324 521		29 606 710	
• Résultat net des entreprises intégrées	41 324 521		29 606 710											
				Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		0		103 731						
Total	41 324 521		29 606 710	Total		0		103 731	• Résultat net de l'ensemble consolidé		41 324 521		29 502 979	

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2023

*Messieurs les actionnaires
de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,
Rue des usines Z.I Sidi Rezig
2033 Megrine*

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 06 juin 2023, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	353 694 536 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	41 345 385 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société TPR et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

- **Comptabilisation des revenus :**

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2023 s'élève à 287 981 082 DT provenant principalement des ventes des profilés d'aluminium sur le marché local et à l'exportation.

Les revenus en résultant sont comptabilisés selon les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 3 relative aux revenus, lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économique futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Risque identifié :

Le risque que des ventes effectuées à l'exportation soient comptabilisées en 2023 sans que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison de la diversité des conditions de ventes et notamment des incoterms négociés avec les clients.

Notre réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux comprennent principalement :

- Une revue critique des dispositifs du contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour déterminer le chiffre d'affaires se rattachant à l'exercice,
- Une revue critique de l'environnement de contrôle des systèmes d'information utilisés,
- Des demandes de confirmations auprès des clients étrangers,
- Des rapprochements entre les données issues des contrats / factures et les données comptabilisées

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société TPR. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 30 Avril 2024

Les Co-commissaires aux Comptes

InFirst Auditors
Mohamed TRIKI

Yassine BEN GHORBAL

FCP OPTIMA
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP OPTIMA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 79.317.270 DT, un actif net de 79.115.864 DT et un résultat net bénéficiaire de 3.759.918 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du « FCP OPTIMA » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et les variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du « FCP OPTIMA » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire du « FCP OPTIMA ». Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du « FCP OPTIMA » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers annuels.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité du « FCP OPTIMA » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider le « FCP OPTIMA » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du « FCP OPTIMA ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du « FCP OPTIMA » à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le « FCP OPTIMA » à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou

- réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, et de l'article 51 du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du « FCP OPTIMA ».

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne du « FCP OPTIMA », susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers annuels.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le « FCP OPTIMA » des normes prudentielles prévues par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code. De cette appréciation, il ressort que les actifs du « FCP OPTIMA » représentés en valeurs mobilières totalisent 84,85% de l'actif total au 31 décembre 2023.

Nous signalons également que le « FCP OPTIMA » détient dans son portefeuille, au 31 décembre 2023, des titres émis par des OPCVM qui représentent 29,68% de son actif net arrêté à la même date, soit 24,68% en dépassement du seuil de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 07 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes :
GÉNÉRALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI

BILAN
Au 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en dinars)

		31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
ACTIF	Notes		
AC 1 - Portefeuille-titres		67 304 297	66 996 991
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	67 304 297	66 996 991
b - Obligations et valeurs assimilées		-	-
c - Autres valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		12 012 814	8 497 450
a - Placements monétaires	3.2	9 007 812	6 953 587
b - Placements à terme	3.3	1 983 422	-
c- Disponibilités	3.4	1 021 580	1 543 863
AC 3 - Créances d'exploitation		159	159
a - Dividendes & intérêts à recevoir		159	159
b - Titres de créances échus		-	-
c - Autres créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		79 317 270	75 494 600
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3.5	173 994	114 057
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.6	27 412	24 597
TOTAL PASSIF		201 406	138 654
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3.7	75 771 155	72 284 738
CP 2 - Sommes distribuables		3 344 709	3 071 208
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		3 344 709	3 071 208
ACTIF NET		79 115 864	75 355 946
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		79 317 270	75 494 600

ÉTAT DE RÉSULTAT
Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 Décembre 2023	Exercice clos le 31 Décembre 2022
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.1	3 435 758	3 180 543
a - Dividendes		3 435 758	3 180 543
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-
c - Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2	529 644	406 111
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 965 402	3 586 654
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.3	-520 304	-422 532
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 445 098	3 164 122
PR 3 - Autres produits d'exploitation		-	-
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4.4	-100 389	-92 914
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 344 709	3 071 208
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		3 344 709	3 071 208
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
* Variation des +/- values potentielles sur titres		364 276	4 770 651
* +/- Values réalisées sur cessions de titres		94 460	2 209 826
* Frais de négociation de titres		-43 527	-57 613
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4.5	3 759 918	9 994 072

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 Décembre 2023	Exercice clos le 31 Décembre 2022
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
a - Résultat d'exploitation	3 344 709	3 071 208
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	364 276	4 770 651
c - +/- Values réalisées sur cessions de titres	94 460	2 209 826
d - Frais de négociation de titres	-43 527	-57 613
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-
AN 3 - Transactions sur le capital	-	-
a - Souscriptions		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
*Régularisation des sommes distribuables	-	-
*Droits d'entrée	-	-
b - Rachats		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
*Régularisation des sommes distribuables	-	-
*Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 759 918	9 994 072
Régularisation des sommes non distribuables des exercices antérieurs	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET APRÈS AJUSTEMENT	3 759 918	9 994 072
AN 4 - Actif net		
a - <i>En début d'exercice</i>	75 355 946	65 361 874
b - <i>En fin d'exercice</i>	79 115 864	75 355 946
AN 5 - Nombre de parts		
a - <i>En début d'exercice</i>	500 000	500 000
b - <i>En fin d'exercice</i>	500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE	158,232	150,712
TAUX DE RENDEMENT	4,99%	15,29%

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

"FCP OPTIMA" est un fonds commun de placement mixte (actions et obligations) de type distribution régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n°29-2008 du 24 octobre 2008). Il a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources.

Les fondateurs de ce FCP sont la Société Tunisienne de Banque (STB), la Banque Nationale Agricole (BNA) et la Banque de l'Habitat (BH).

La BNA Capitaux, la BH INVEST et la STB assurent respectivement les fonctions de gestionnaire, de délégué de la gestion administrative et comptable et de dépositaire des actifs du FCP.

En rémunération de ses services, chacune de ces trois entités perçoit une commission annuelle de (0,2%) TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement. Ce taux a été révisé à la hausse, soit (0,25%) HT de l'actif net et ce à partir du 1^{er} octobre 2023.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation au cours de l'exercice 2023 ; il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune, réparties comme suit :

Porteur de parts	Nombre de parts	Valeur nominale en DT
STB Bank	170 000	17 000 000
BNA Bank	170 000	17 000 000
BH Bank	160 000	16 000 000
TOTAL	500 000	50 000 000

Le capital est susceptible d'augmentations résultant de l'émission de nouvelles parts ou des réductions dues au rachat par le FCP de parts antérieurement souscrites, à condition qu'il ne descende pas au-dessous du seuil minimum de 50 000 DT.

La durée de vie du FCP OPTIMA a été prorogée de 5 ans à compter du 24 octobre 2023, et ce, par décision du Conseil d'Administration de la BNA Capitaux en date du 15 août 2023 (communiqué publié par le CMF en date du 07 septembre 2023).

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers du « FCP OPTIMA » ont été arrêtés, au 31 décembre 2023, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16 relative à la Présentation des états financiers des OPCVM et NC 17 relative au Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Ils se composent de :

- un bilan ;
- un état de résultat ;
- un état de variation de l'actif net ; et

- des notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et en bons du Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et apparaît aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours de bourse à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres des OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture.

3. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils sont évalués :

- à la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

4. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

5. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et présentée comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

CODE ISIN		Nombre de titres	Prix d'acquisitio n	Valeur au 31/12/202 3	Plus ou moins- values potentielle s	% de l'Actif	% de l'Actif net	% du Capital de l'émetteu r
	Actions cotées :		49 618 375	43 822 488	-5 795 887	55,25	55,39	-
TN0003100609	- BNA	569 103	6 090 645	4 622 824	-1 467 821	5,83	5,84	0,889
TN0001800457	- BIAT	44 918	3 497 913	4 116 465	618 552	5,19	5,2	0,126
TN0001600154	- ATTIJARI BANK	49 007	1 764 129	2 250 842	486 713	2,84	2,84	0,117
TN0001900604	- BH BANK	427 296	5 547 599	5 106 187	-441 412	6,44	6,45	0,898
TN0003600350	- ATB	75 000	319 026	202 200	-116 826	0,25	0,26	0,075
TN0002600955	- STB	1 462 911	10 261 755	5 412 771	-4 848 984	6,82	6,84	0,942
TN0007380017	- TUNIS-RE	463 375	3 661 526	3 336 300	-325 226	4,21	4,22	2,317
TN0006550016	- BH ASSURANCES	34 112	839 094	1 662 960	823 866	2,1	2,1	1,282
TN0007570013	- EURO-CYCLES	103 046	2 142 370	1 631 733	-510 637	2,06	2,06	1,051
TN0007610017	- SAH	376 475	3 265 912	3 006 906	-259 006	3,79	3,8	0,448
TN0006720049	- BH LEASING	87 500	441 958	292 862	-149 096	0,37	0,37	1,25
TN0006560015	- SOTUVER	72 690	581 733	874 897	293 164	1,1	1,11	0,185
TN0007270010	- TPR	31 343	134 939	155 555	20 616	0,2	0,2	0,063
TN0007400013	- CARTHAGE CEMENT	150 000	334 500	296 250	-38 250	0,37	0,37	0,044
TN0007530017	- ONE TECH HOLDING	300 000	2 662 635	2 655 000	-7 635	3,35	3,36	0,373
TNNGTFLC2986	- STA	33 418	609 546	651 651	42 105	0,82	0,82	1,671
TN0006580013	- SOTUMAG	32 723	157 056	163 713	6 657	0,21	0,21	0,248
TN0004700100	- ATL	595 509	1 664 942	2 143 237	478 295	2,7	2,71	1,832
TN0004000055	- SIMPAR	15 402	638 435	539 224	-99 211	0,68	0,68	1,4
TN0007210016	- ESSOUKNA	65 000	435 737	97 500	-338 237	0,12	0,12	1,287
TN0007550015	- CITY CARS	49 283	439 541	600 612	161 071	0,76	0,76	0,274
TN0006660013	- SOTRAPIL	113 943	1 472 348	1 679 862	207 514	2,12	2,12	2,753
TN0001100254	- SFBT	76 830	890 649	950 003	59 354	1,2	1,2	0,031
TN0001400704	- SPDIT-SICAF	30 099	255 842	255 842	-	0,32	0,32	0,107
TN0007830011	- MAGHREBIA	10 000	555 000	524 500	-30 500	0,66	0,66	0,222
TN0001200401	- TUNISAIR	401 000	324 319	176 440	-147 879	0,22	0,22	0,378
TN0007440019	- TEL NET HOLDING	21 643	164 849	167 409	2 560	0,21	0,21	0,178
TN0007560014	- SYPHAX AIRLINES	21 660	214 361	2	-214 359	-	-	-
TNDKJ8O68X14	- MAGHREBIA VIE	41 121	250 016	248 741	- 1 275	0,31	0,31	0,164
	Titres OPCVM :		22 800 573	23 481 767	681 194	29,60	29,68	-
TN0001900752	- SICAV BHO	28 825	3 009 117	3 057 987	48 870	3,86	3,87	-
TN0001900760	- SICAVBH CAP	127 600	4 700 174	5 024 250	324 076	6,33	6,35	-

TN0002600963	- SICAV L'EPARGNANT	71 948	7 512 427	7 623 394	110 967	9,61	9,64	-
TN0003100617	- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	49 777	5 278 841	5 386 071	107 230	6,79	6,81	-
TNINH18G9MJ0	- FCP PROGRES OBLIGATAIRE	146 855	2 300 014	2 390 065	90 051	3,01	3,02	-
	Droits :		42	42	-	-	-	-
TN0003100815	- BNA DA 1/55 150419	48	11	7	-4	-	-	-
TN0006590111	- SIAME DA 160721	3	1	1	-	-	-	-
TNXI9LW0FO7	- STV DA 2/11 28072022	3	4	6	2	-	-	-
TN0001100452	- SFB19	5	20	15	-5	-	-	-
TNG73XSR2TO7	- SAH2023	23	6	13	7	-	-	-
Total en Dinars			72 418 990	67 304 297	-5 114 693	84,85	85,07	-

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

▪ **Entrées en portefeuille :**

Actions et droits rattachés	3 084 608
OPCVM	7 301 136
Entrées de titres (conversion de droits...)	686 420
Total en Dinars	11 072 164

▪ **Sorties du portefeuille :**

	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions et droits rattachés	10 140 643	10 237 095	96 452
OPCVM	302 071	300 079	-1 992
Sorties de titres (détachement de droits...)	686 420	-	-
Total en Dinars	11 129 134	10 537 174	94 460

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Certificats de dépôt	5 000 000	7 000 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-68 721	-112897
Intérêts courus sur certificats de dépôt	44 178	66 484
Pensions livrées	4 000 000	-
Intérêts courus sur pensions livrées	32 355	-
Total en Dinars	9 007 812	6 953 587

Les placements en certificats de dépôt et pensions livrées se détaillent comme suit au 31 décembre 2023 :

(En DT)

	Nombre	Taux	Durée	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif
Certificats de dépôt :				4 931 279	4 975 457	6,28
- CD151123/240124BH	6	8,99%	70 J	2 958 767	2 986 452	3,77
- CD201123/290124STB	4	8,99%	70 J	1 972 512	1 989 005	2,51
Pensions livrées :				4 000 000	4 032 355	5,08
- PL301123/280224BNA	1	9,10%	90 J	4 000 000	4 032 355	5,08
Total				8 931 279	9 007 812	11,36

NOTE N°3.3 : PLACEMENTS À TERME

(En DT)

	Taux	Nombre	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif
BC151123/130224BNA	8,99%	2 000	1 965 302	1 983 422	2,50
Total			1 965 302	1 983 422	2,50

NOTE N°3.4 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Compte courant de gestion	1 033 619	1 485 562
Sommes à l'encaissement	150 552	323 209
Sommes à régler	-162 591	-264 908
Total en Dinars	1 021 580	1 543 863

NOTE N°3.5 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Gestionnaire (BNA Capitaux)	57 998	38 019
Déléataire de la gestion administrative et comptable (BH INVEST)	57 998	38 019
Dépositaire (STB Bank)	57 998	38 019
Total en Dinars	173 994	114 057

NOTE N°3.6 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Honoraires à payer	20 752	18 208
Conseil du Marché Financier (CMF)	6 660	6 389
Total en Dinars	27 412	24 597

NOTE N°3.7 : CAPITAL

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital au début de l'exercice :	72 284 738	62 926 085
- Montant en nominal	50 000 000	50 000 000
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	22 284 738	12 926 085
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs de parts	3	3
Souscriptions réalisées :		
-Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Rachats effectués :		
-Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Capital à la fin de l'exercice :	75 771 155	72 284 738
-Montant en nominal	50 000 000	50 000 000
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	25 355 946	15 361 874
-Frais de négociation de titres	-43 527	-57 613
- Variation plus ou moins-values potentielles sur titres	364 276	4 770 651
- Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	94 460	2 209 826
-Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs de parts	3	3

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Dividendes des actions	2641 800	2 743778
Revenus des titres OPCVM	793 958	436765
Revenus des bons du Trésor	-	-
Total en Dinars	3 435 758	3 180 543

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus des certificats de dépôt	479 169	406 111
Revenus des pesions livrées	32 355	-
Revenus des placements à terme	18 120	-
Total en Dinars	529 644	406 111

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Rémunération du Gestionnaire	346 870	281 688
Rémunération du Dépositaire	173 434	140 844
Total en Dinars	520 304	422 532

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Redevance CMF	77 214	70 422
Honoraires	22 899	22 354
Impôts et taxes	243	125
Autres (frais de publication CMF...)	33	13
Total en Dinars	100 389	92 914

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Résultat d'exploitation	3 344 709	3 071 208
Résultat non distribuable (*)	415 209	6 922 864
Total en Dinars	3 759 918	9 994 072

(*) Le résultat non distribuable de l'exercice s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
<i>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</i>	364 276	4 770 651
<i>Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres</i>	94 460	2 209 826
<i>Frais de négociation de titres</i>	-43 527	-57 613
Total en Dinars	415 209	6 922 864

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS**5.1. DONNÉES PAR PART :**

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des placements	7,931	7,173	5,780	3,210	6,086
Charges de gestion des placements	-1,041	-0,845	-0,771	-0,737	-0,758
Revenu net des placements	6,890	6,328	5,009	2,473	5,328
Autres charges	-0,201	-0,186	-0,137	-0,164	-0,166
Résultat d'exploitation	6,689	6,142	4,872	2,309	5,162
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	6,689	6,142	4,872	2,309	5,162
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,729	9,541	-1,954	-7,621	-0,884
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,189	4,42	2,233	0,930	-1,647
Frais de négociation de titres	-0,087	-0,115	-0,099	-0,083	-0,085

Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	0,831	13,846	0,180	-6,774	-2,616
Résultat net de l'exercice	7,520	19,988	5,052	-4,465	2,546
Résultat non distribuable de l'exercice	0,831	13,846	0,180	-6,774	-2,616
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	-	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	0,831	13,846	0,180	-6,774	-2,616
Valeur liquidative	158,232	150,712	130,724	125,672	130,137

5.2. RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,67%	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,13%	0,13%	0,10%	0,13%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,33%	4,36%	3,80%	1,88%	4,09%

5.3. RÉMUNÉRATIONS DU GESTIONNAIRE ET DU DÉPOSITAIRE :

La gestion du « FCP OPTIMA » est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux » chargé des choix des placements et de la gestion financière du Fonds. La gestion administrative et comptable du Fonds est déléguée à la « BH INVEST ». En contrepartie des services rendus, chacun d'eux perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. Ce taux a été révisé à la hausse, soit 0,5% HT l'an et ce à partir 1^{er} octobre 2023.

La STB Bank assure les fonctions de Dépositaire pour le « FCP OPTIMA ». Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds du « FCP OPTIMA » ;
- Contrôler la régularité des décisions, le calcul de la valeur liquidative, ainsi que les ratios de composition du portefeuille.

En contrepartie des services rendus, la STB Bank perçoit une rémunération de 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. Ce taux a été révisé à la hausse, soit 0,25% HT l'an et ce à partir 1^{er} octobre 2023.